

**François Leroux**

# **Comment faire face à la mondialisation**

Pour une France plus équitable et solidaire

Essai paru en 2007 aux Éditions Thélès

**« A man who is true to himself, in the interest of all men,  
will always have enemies but, amongst the genuine, he will never lack friends »**

Citation relevée dans un petit musée aménagé dans une station-service du bush australien !

## Introduction

Après 25 ans de quasi-immobilisme, d'un refus général de prendre conscience que le monde changeait radicalement et de réaliser les réformes indispensables qui auraient dû en résulter, la France, et par ricochet l'Europe, sont en perte de puissance et d'influence, c'est-à-dire en déclin par rapport aux autres puissances et puissances en devenir.

Ainsi, la France a perdu 8 places en 22 ans au classement selon le PIB par habitant alors que le Royaume-Uni en gagnait 8 en 9 ans ; son indice global de compétitivité défini à Lisbonne en 2000 est à 0,8 alors que la moyenne de l'Union européenne à 15 est à 0,9 et la Suède à 1,37 ; sa balance commerciale est de plus en plus déficitaire en dépit de facturations record d'Airbus ; aucune entreprise française n'est parmi les 47 entreprises innovantes primées à Davos en 2007 ; etc. Et ne parlons pas du classement des universités françaises. Quel bilan !

Nous avons édifié au siècle dernier des « monuments » : un système de santé pour tous (y compris offert aux non résidents) financé par 40 % de la population et gratuit pour les autres ; des retraites et des dettes à la charge de nos enfants et petits-enfants ; des minima sociaux, une assurance-chômage et un RMI plus avantageux que certains emplois ; des services dits publics et des administrations sans culture de l'efficacité ni du résultat, dans lesquels les sanctions et les avancements au mérite sont l'exception ; une école dite républicaine génératrice de plus en plus d'échecs et d'inégalités. Aujourd'hui, le sol se dérochant sous ces monuments, il ne sert à rien d'en refaire les peintures pour espérer les maintenir en état.

Alors, que faire ?

Jusqu'à maintenant, nos gouvernants n'ont rien fait, ou plutôt si : ils ont fait un peu plus de social ou un peu plus de libéral au gré des alternances politiques, mais rien n'a été remis fondamentalement en cause, ni repensé en fonction d'un monde totalement différent. Le coup de tonnerre du 21 avril 2002 n'a eu aucun effet sur le quinquennat qui a suivi. En revanche, une attente très forte de réformes – profondes et justes – semble s'être exprimée dans les urnes en 2007.

Le nouveau Président, Nicolas Sarkozy, donne l'impression d'avoir pris la mesure des problèmes et de vouloir s'y attaquer à bras le corps. Un échec de sa part serait catastrophique : outre le décrochage de la France, nous risquerions d'avoir un « 21 avril » 2012 bien pire que celui de 2002.

Sera-t-il l'homme de la dédicace... et cet homme est-il compatible avec l'état d'esprit de ceux qui sont toujours prompts à descendre dans la rue et à bloquer les institutions pour la défense de leurs petits intérêts... ou de ce qu'ils croient être leurs intérêts ?

En ce début de quinquennat, il demeure au moins trois inconnues concernant les orientations qui seront prises :

1. Seront-elles les bonnes (ou les moins mauvaises, car tout est une question de compromis entre le possible et le souhaitable) ?
2. Seront-elles suffisantes ?

3. La façon de les mettre en œuvre sera-t-elle compatible avec les réticences et les oppositions des fronts du refus, en majorité très conservateurs, fortement politisés et soutenus par une opposition en mal d'existence faute de rénovation ?

À mon sens, il ne peut y avoir de réformes – et donc de redressement du pays – qu'à trois conditions :

1. Une très forte volonté politique ;
2. Une relative adhésion/acceptation de la part des groupes impliqués, comprenant qu'il s'agit de l'intérêt du pays, et donc du leur ;
3. Une grande pertinence du contenu des réformes.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à espérer que nos élus mettent – et surtout sachent mettre – en œuvre les réformes nécessaires qui impliqueront nombre de mesures impopulaires. Espérant me tromper, je pense que les mesures envisagées par le nouveau Gouvernement sont très insuffisantes (voire maladroites) pour redresser le pays et qu'elles ne seront qu'une première étape : une étape « Blair » avant une étape « Thatcher » dont nous ne pourrons pas faire l'économie.

La critique étant aisée, mais l'art difficile, j'ai décidé de présenter un ensemble de réformes qui, de mon point de vue, sont incontournables et devront être faites très rapidement (auraient déjà dû être entreprises). J'expose aussi une méthodologie très différente de la façon de procéder actuelle pour les mettre en œuvre et pour aborder les grandes décisions et orientations que nous devons prendre, l'objectif étant qu'elles s'imposent d'elles-mêmes à une large majorité de la population afin d'éviter les blocages, c'est-à-dire les échecs.

On a tout essayé avait dit François Mitterrand en cours de mandat à propos du chômage. C'était vrai dans le cadre de notre organisation, mais doit-on la considérer comme immuable ? Le comportement des politiques, tout comme celui des Administrations et le politiquement correct, font penser à un test psychotechnique d'embauche qui consiste à joindre des points inscrits dans un carré, la solution impliquant de sortir des limites de ce carré. Or, jusqu'à présent, aucun de nos grands responsables ne semble avoir eu l'idée de se dire, ou n'a osé se dire : si je sortais du carré pour résoudre les problèmes du pays !

Comme mon parcours, tant personnel que professionnel, me permet d'avoir quelques idées qui « sortent du carré » pour adapter notre pays aux conditions du XXI<sup>e</sup> siècle, j'ai décidé de les mettre par écrit en espérant que certaines de mes préconisations et de mes réflexions retiendront l'attention de responsables des forces vives du pays, voire du nouveau Président ou de son gouvernement et, qu'ainsi, elles seront utiles à notre pays.

Mes préconisations sont parfois inédites, parfois chuchotées par certains, presque toujours parfaitement incorrectes politiquement et vont très au-delà de ce qui est envisagé par le Gouvernement Sarkozy – Fillon. Elles résultent d'analyses que j'espère rigoureuses et objectives de faits vus sous leur aspect dynamique, c'est-à-dire en fonction de ce qu'ils devraient être demain et non de ce qu'ils sont aujourd'hui, ou étaient hier.

Chaque fois que c'est possible, je donne les raisons objectives qui justifient ces affirmations ou préconisations avec, comme règle de base, de respecter les cinq commandements suivants : les trois principes fondateurs de la République – Liberté, Égalité (et/ou Équité), Fraternité – complétés par Efficacité (qui inclut la notion d'Utilité) et Préservation de la Planète.

Une remarque s'impose avant d'aborder ce programme : il s'agit plus d'un engagement de moyens que de résultats, car le Président et son gouvernement ne pourront redresser le pays et l'adapter aux conditions nouvelles imposées par un monde en pleine mutation qu'avec l'adhésion des Français ou, tout au moins, de ceux qui sont directement concernés. Or, pour

adhérer, il faut d'abord comprendre les tenants et aboutissants des mesures prises ou à prendre, ce qui implique de faire précéder tout changement par beaucoup de pédagogie.

Il s'avère que les Politiques expliquent rarement, affirment souvent. Je vais donc commencer par rappeler quelques évidences que certains trouveront sans doute primaires, mais, compte tenu du nombre impressionnant d'aberrations que l'on entend et que l'on peut lire, il paraît indispensable de commencer par quelques rappels et mises au point. Et ceci est d'autant plus nécessaire qu'une partie importante de la population française – et particulièrement celle qui descend dans la rue et peut bloquer le pays – a été nourrie de la culture marxiste dont elle n'a pas encore fait son deuil. C'est un paramètre majeur qu'il est fondamental de prendre en compte avant toute tentative de réformer.

Cet essai, que j'aurais volontiers intitulé « Pleure, ô pays bien-aimé » comme le terrible récit d'Alan Paton s'il n'avait pas été principalement orienté vers une politique de redressement et de modernisation de la France, est composé de trois parties :

1. D'abord, un rappel de quelques notions de base qui régissent une économie libre et ouverte ;
2. Ensuite, une série de réformes de fond qui, de mon point de vue, vont s'imposer quand les mesures mises en œuvre en début du quinquennat auront montré leurs limites... et en espérant que les Français concernés aient pris conscience de leur nécessité ;
3. Enfin, des réflexions sur différents sujets de politique intérieure et extérieure.

Certains ne manqueront pas de trouver caricaturales ou utopiques nombre de mes préconisations. Même si je les qualifierais plus volontiers de pragmatiques et d'incontournables, ils n'auront pas toujours tort, mais seules les utopies font progresser le monde. Quant aux caricatures, elles permettent de mieux appréhender les événements que les longs discours convenus !

## **QUELQUES RÉALITÉS ÉCONOMIQUES OU DE BON SENS**

## **Quel régime politique pour la France**

Depuis des décennies, la France oscille entre une Droite et une Gauche modérées... jusqu'au jour où la Droite et/ou la Gauche ne seront plus modérées du tout et là, on dira : ah, si j'avais su ! Mais il sera trop tard.

Avec nos gouvernements de droite prenant parfois des mesures dites de gauche et réciproquement pour les gouvernements de gauche et, faute d'une vision claire de l'avenir, nous sommes gouvernés par un centre mou, mi-libéral mi-social, sans que l'on puisse savoir quels seraient les résultats d'un régime tout libéral ou tout social assimilable au marxisme cher à la Gauche pure et dure.

Entre le tout libéral et le tout social, où doit-on mettre le curseur afin d'obtenir le meilleur compromis possible entre efficacité et solidarité ?

Je suis convaincu que la réponse à cette question et une large adhésion des forces vives du pays à cette réponse, sont un préalable indispensable à la réalisation des vraies réformes dont notre pays a un besoin urgent.

Par chance aujourd'hui, le choix de ce positionnement ne relève plus de théories, d'hypothèses ou des convictions de quelques intellectuels, mais du simple examen des expériences des différents pays qui ont pratiqué l'un ou l'autre.

L'ultralibéralisme peut être très performant sur le plan économique, mais il est très inégalitaire et laisse sur le bas-côté une part significative des populations qui n'ont pas les moyens, ou pas la volonté, de concourir. Par ailleurs, pour bien fonctionner, il lui faut des structures capitalistiques et entrepreneuriales adaptées et des hommes qui ont le goût et le sens de l'argent avec, comme perspective, l'espoir de s'enrichir. Il faut aussi une large adhésion de la population à cette culture de la réussite, et particulièrement de la réussite financière.

Avons-nous cette culture, ces structures et ces hommes en quantité suffisante ? La réponse est non et, surtout, ces entrepreneurs n'ont/n'auraient pas les mains libres. La France n'étant pas la Chine, je ne vois pas notre Président nous dire – et surtout une large majorité accepter – comme l'a dit Deng Xiaoping à son peuple : « Enrichissez-vous », étant sous-entendu que pour les questions sociales on verrait plus tard. D'ailleurs, pour se convaincre qu'un régime qui convient à certains pays peut ne pas convenir à d'autres, il suffit de se pencher sur la période postcommuniste des pays de l'ex-URSS auxquels nous avons cru bon d'imposer le libéralisme sans ménager une transition. Cette expérience est relatée au dernier chapitre de cet essai : « Peut-on imposer la démocratie ou le capitalisme ? »

Le communisme serait, sur le plan humain, le régime idéal... à condition que la totalité de la population du pays soit généreuse, altruiste, désintéressée... et adhère aux mêmes idéaux. Or, même 70 ans de persécutions, d'emprisonnements, de goulags, d'exécutions, n'ont pas réussi à faire émerger une communauté d'hommes et de femmes répondant aux critères nécessaires pour permettre à ce régime de s'imposer, ou tout simplement de fonctionner correctement ! Et, si l'on en croit l'expérience de Tony Blair, les Français ne sembleraient pas très portés au partage.

Pourtant, le communisme fonctionne depuis des siècles dans... les monastères et les couvents ! Mais, il s'agit là de petites communautés d'hommes ou de femmes qui ont librement

choisi d'adhérer au système, pour adorer et servir un même Absolu... et, point sans doute primordial, ils ont fait vœu de pauvreté, mais, surtout, ils n'ont aucun moyen de s'enrichir !

Examinons les pays communistes, ou qui l'ont été, sur la base des Cinq Commandements :

**Liberté ?** Il vaut mieux l'oublier ;

**Égalité ?** Une relative égalité... dans la pauvreté, en sachant que la nomenklatura et les trafiquants de tous poils sont/étaient « plus égaux » que les autres ;

**Fraternité ?** Quand une moitié de la population espionne l'autre moitié et réciproquement, ou que chacun se sait ou se croit espionné par son voisin, la fraternité ne doit pas y être très développée ;

**Efficacité ?** Une catastrophe. Peut-on citer un seul pays communiste qui ait réussi à éradiquer la pauvreté (quand il ne l'a pas développée). Si, il y a deux exceptions notables : la Chine et, dans une moindre mesure, le Vietnam... qui pratiquent un communisme rigoureux au niveau politique, mais un ultralibéralisme organisé au plan économique à faire pâlir d'envie les Américains.

**Protection de la planète ?** Là encore, le bilan est catastrophique : la mer d'Aral, les sous-marins nucléaires et autres bateaux qui croupissent au fond des mers, etc. Quant à la pollution au quotidien, pondérons-la par le niveau de vie des populations et l'on verra alors que le résultat est parmi les plus mauvais qui soient ! D'ailleurs, le plus gros pollueur de la Planète, les États-Unis, vient d'être rattrapé par la Chine bien que le PIB de celle-ci ne soit que le cinquième de celui des États-Unis ! Coefficient 5 pour l'indice de pollution !

Après ce bilan, comment peut-on être d'extrême gauche, et écologiste de gauche, en occident de nos jours, c'est-à-dire prétendre que les bonnes vieilles recettes marxistes vont permettre d'améliorer le sort de nos concitoyens, celui du Pays et celui de la planète, surtout dans un environnement ouvert et avec une grande majorité de la population qui a compris que cette utopie avait vécu ?

Ajoutons à ce bilan l'expérience vietnamienne. L'agriculture, comme le reste, était étatisée. Le pays était importateur net de riz qui, comme chacun sait, constitue la base de la nourriture locale. Or, dix ans après avoir appliqué la politique du « Renouveau » qui consistait, notamment, à louer la terre aux paysans, le pays est devenu le deuxième exportateur de riz du monde, tout en mangeant toujours autant de riz, sinon plus !

Un ingénieur du Génie maritime avait coutume de dire au début du siècle dernier : « L'idéal, c'est un cheval au gouvernement et des éperons à soi ! » C'est à peu près le principe qu'a appliqué avec succès le Vietnam pour son agriculture.

Toutefois, il faut reconnaître un succès incontestable aux pays communistes... celui d'avoir résolu le problème de l'immigration ! En effet, y a-t-il un seul exemple de flux migratoire dans le sens de l'entrée du pays ? En revanche, même avec des sorties condamnées, les départs étaient/sont nombreux ! Plus que tout autre argument, ce constat devrait mettre un terme aux illusions de ceux qui en ont encore. En effet, comment pourrait-on imaginer de quitter un paradis pour aller en enfer ?

Dans cette recherche de positionnement, un autre facteur important doit être pris en compte : le rôle de l'État dans la rapidité du développement du pays, surtout dans les périodes de grandes mutations : le Plan en France après la Deuxième Guerre mondiale, le MITI au Japon dans les années 70-80, la politique chinoise initiée par Deng Xiaoping depuis 20 ans ont, de toute évidence, joué un rôle majeur dans le développement des pays en identifiant les filières les plus porteuses d'avenir puis en incitant et en aidant les entreprises à s'y engager.

Alors, quelle orientation retenir ?

L’ultralibéralisme est performant pour certains pays (Anglo-saxons pour l’essentiel) et assez inhumain dans tous les cas. En revanche, il n’est pas réellement adapté à un pays comme le nôtre qui n’a, ni les structures financières, ni la culture du risque, ni celle de l’argent et de la réussite, qui sont indispensables à son efficacité.

Le communisme, dans la réalité des faits, est à la fois inefficace et inhumain.

La solution doit être un social libéralisme à visage humain dans lequel l’État joue un rôle de garde-fou et un rôle incitatif, avec un Plan remis au goût du jour, des couveuses d’entreprises adaptées et des aides ciblées, outre ses pouvoirs régaliens indispensables à la vie des citoyens et au bon développement de l’économie.

Il n’y a donc pas de rupture significative par rapport à la politique actuelle, tout au plus des inflexions, sauf à conduire le pays au désastre ou à inventer un nouveau régime et à l’expérimenter.

En revanche, une profonde mutation doit s’opérer dans les méthodes des politiques, et plus généralement des responsables de tous niveaux et de tous secteurs.

Aujourd’hui, la France, l’Europe, le Monde sont à un tournant de leur histoire. Les méthodes et les comportements qui vont permettre d’affronter avec succès le XXI<sup>e</sup> siècle ne sont pas ceux qui ont permis de traverser bon an mal an le XX<sup>e</sup> siècle.

En effet, des éléments nouveaux, majeurs, sont face à nous, tels les icebergs devant le Titanic. Or, nos gouvernants ont eu jusqu’à présent le même comportement que le commandant du trop fameux paquebot. Parmi les icebergs repérés, on peut citer : la raréfaction et le renchérissement des sources d’énergie et des matières premières, l’environnement et l’eau, la montée en puissance très rapide de la Chine et de l’Inde (cinq fois la population de l’Union européenne), du Brésil, etc. qui ont des coûts de production très inférieurs aux nôtres, une population mondiale qui va doubler, une population d’un niveau de vie comparable au nôtre qui va rapidement tripler, alors que les ressources naturelles les plus utilisées actuellement sont en quantités limitées.

Pour faire face, ou au moins se mettre en position de ne pas subir, il n’y a qu’une solution : se retrousser les manches et mettre à plat chacun des éléments qui composent notre vie, celle du Pays et celle de l’Europe. Il faut examiner toutes les options possibles, qu’elles soient jugées recevables ou non par les uns ou par les autres, afin de déterminer les solutions qui peuvent être envisagées et répondre le moins mal possible aux Cinq Commandements évoqués plus haut.

Cela veut aussi dire que de nombreux privilèges, devenus non supportables par la nation et par ceux qui n’en bénéficient pas, devront disparaître.

Une vraie rupture, tant sur le fond que sur la forme, s’impose :

– Sur le fond, en faisant des réformes profondes dans tous les domaines qui doivent être réformés, ces réformes entraînant des répercussions sur toutes les catégories socioprofessionnelles ;

– Sur la forme, en impliquant simultanément et publiquement dans le processus d’élaboration des réformes et des grandes orientations du pays tous les organismes et les personnes concernées : les cellules de l’Élysée chargées d’initier les réformes (voir le chapitre Méthode), les Ministères, les commissions de l’Assemblée nationale, les organismes socioprofessionnels, les associations et, via les blogs, toutes les personnes qui souhaiteront participer en faisant part de leurs idées, de leurs opinions, de leurs réflexions, de leurs réactions. La grande faiblesse de la droite en général, et française en particulier, est de croire au pouvoir de la force, ou d’une légitimité acquise par les urnes pour imposer ses vues. Or, il s’avère que depuis une cinquantaine d’années, pratiquement toutes les tentatives de passer en force ont

conduit à des échecs. Alain Juppé et Dominique de Villepin, notamment, en ont fait l'amère expérience, car la rue ignore le résultat des urnes... d'autant plus que, dans sa grande majorité, elle ne vote pas à droite.

En conclusion, il faut se résoudre à l'évidence : la France a décroché depuis des années, elle est devenue un pays en voie de sous-développement et ce n'est pas en mettant en avant nos succès (heureusement, il y en a encore) et en condamnant les *déclinologues* qui mettent l'accent sur nos faiblesses et les éléments du décrochage que nous réglerons le problème. Elle relève maintenant de réformes sérieuses et profondes dans tous les domaines : la médecine doit laisser la place à la chirurgie !

Toutefois, en supposant les problèmes précédents pris en compte, il reste un obstacle majeur à surmonter : les syndicats. En effet, tant qu'ils seront faibles, divisés, conservateurs, non représentatifs de l'ensemble des actifs (actifs en poste et actifs potentiels), de culture marxiste ou marxisante et n'ayant ni assumé ni fait leur deuil de l'échec de ce système tout comme l'essentiel de leurs troupes appartenant très majoritairement aux secteurs protégés, il sera très difficile de mettre en œuvre les réformes indispensables à la survie du pays.

Compte tenu de cette situation, trois attitudes peuvent être envisagées par le Gouvernement vis-à-vis des syndicats :

1. Essayer de les contourner et de les isoler ;
2. Appliquer la méthode frontale de Margaret Thatcher ;
3. Appliquer la méthode qui a été employée en Suède qui a consisté à les obliger à se regrouper puis à leur confier, notamment, la collecte des cotisations de chômage et le versement des indemnités de chômage aux seuls cotisants, c'est-à-dire adhérents.

La première solution serait très aléatoire. Avec la seconde, le Gouvernement risquerait fort de perdre tout contrôle de la situation tant sur le plan économique que politique. Reste la troisième solution qui, obligeant les syndicats à se réformer et à devenir unitaires et gestionnaires, serait certainement la plus profitable et la plus souhaitable pour tout le monde.

Reste encore une hypothèque à lever : une prise de conscience des réalités économiques et politiques par une grande majorité de la population. Ceci implique, me semble-t-il, au minimum un consensus entre les partis dits de gouvernement, c'est-à-dire de la droite modérée, du Centre et d'un Parti socialiste au clair avec lui-même sur ce sujet, comme c'est le cas pour les autres Partis socialistes européens.

En d'autres termes, la partie n'est pas gagnée !

## Égalité/Équité

Liberté – ÉGALITÉ – Fraternité. Ces trois principes inscrits au frontispice de tous nos bâtiments publics devraient faire l'objet d'une vénération religieuse, pardon, laïque.

Hélas, c'est loin d'être le cas et, comme la notion d'égalité (ou d'équité) est évoquée à de multiples reprises dans cet ouvrage, le plus souvent à contresens du politiquement correct, il me paraît important de lui consacrer un chapitre particulier d'autant que nos institutions développent plus les inégalités qu'elles ne les gomment.

Nous naissons tous égaux en droits. Beau et louable principe. Mais qu'en est-il dans la réalité ? Je vais aborder la formation dispensée par nos Écoles dites Républicaines après avoir repris les conclusions des sujets développés plus loin : la durée légale du travail, l'âge de la retraite, le droit de grève, la justice.

### **La durée légale du travail**

Il existe depuis bien longtemps une durée légale du travail, la même pour tous... sauf pour certains qui bénéficient d'une durée inférieure sans que leurs conditions de travail justifient en quoi que ce soit cette durée inférieure. Première injustice, mais passons.

Pourquoi y a-t-il une durée légale du travail commune à toutes les professions ? La même pour ceux qui travaillent dans un cadre que l'on qualifiera de normal que pour ceux qui ont des conditions de travail difficiles, voire éprouvantes ou dangereuses et préjudiciables à leur santé ?

Est-ce au titre de l'égalité entre les Français ? Si c'est le cas, c'est l'égalité la plus injuste qui soit... d'autant plus que la durée effective du travail des premiers est parfois (euphémisme pour ne pas apparaître trop polémique) sensiblement inférieure à celle des seconds.

Pour ces deux raisons, il faudrait, au nom de l'équité, moduler la durée légale du travail entre 30 heures (ou 32, 34... ?) pour les conditions difficiles ou dangereuses de travail et 40 heures pour les conditions normales. Ensuite, que chacun puisse avoir la possibilité, dans la limite du possible pour l'employeur, d'effectuer plus ou moins d'heures par rapport à son temps légal dans des conditions à fixer.

### **L'âge de la retraite**

L'âge légal de la retraite diffère selon les professions, de 50 ans à 65 ans, voire plus pour avoir une retraite à taux plein ! Raisonons en durée de vie active. Pour ceux qui commencent à travailler à 16 ans, la fourchette va de 34 ans à 49 ans, soit 44 % de plus pour le retraité à 65 ans que pour celui qui part à 50 ans ! Si on commence à travailler à 20 ans, les vies actives sont respectivement de 30 ans et 45 ans, soit 50 % de plus ! Où est l'égalité entre les Français ?

L'âge de la retraite est une conquête sociale va-t-on rétorquer. Non, la vraie conquête sociale n'est pas l'âge auquel on peut partir à la retraite, mais la durée de sa retraite. Entre les deux scénarios suivants lequel choisirait-on : retraite à 50 ans et décès avant 60 ans, ou retraite à 65 ans et décès à 80 ans ou plus ?

La conclusion développée au chapitre Réforme des retraites est de définir l'âge légal de la retraite en fonction de l'espérance de vie de la ou des catégories professionnelles auxquelles chacun a appartenu au cours de sa carrière (moyenne pondérée) et de tenir compte des handicaps ou des maladies graves éventuelles, l'objectif étant que l'espérance de durée de la retraite soit à

peu près la même pour tous. En effet, il faut tenir compte du fait que l'espérance de vie en France est passée de 40 ans à 78 ans (moyenne hommes femmes) entre 1900 et 2000... ce que presque tout le monde semble ignorer ou feint d'ignorer !

### **Le droit de grève**

Sujet tabou s'il en est. Dans les faits, il est devenu un droit parfaitement inégalitaire et qui porte préjudice à notre économie à un moment où notre compétitivité est mise à mal. Je n'en dirai pas plus ici, invitant le lecteur à se reporter au chapitre qui traite de ce droit constitutionnel.

### **La justice**

Consacrant un long développement à la justice dans la troisième partie, je ne m'étendrai pas ici. Je me contenterai de constater qu'elle est rendue par des hommes (et des femmes) qui, comme nous tous, sont faillibles et n'ont pas toujours les moyens nécessaires pour rendre des jugements justes. D'ailleurs, doivent-ils rendre la justice ou dire le droit et, dans ce cas, quel droit dès lors que, bien souvent, plusieurs lois ou articles de lois peuvent être appliqués et conduire à des jugements très différents ? D'autre part, y a-t-il égalité de défense entre, par exemple, les sinistrés de l'Erika et Total dont l'équipe de ténors du Barreau dispose de moyens quasi illimités ?

### **L'École dite Républicaine**

L'école n'est républicaine que si elle permet de former chaque enfant et adolescent jusqu'au niveau qui correspond au maximum de son potentiel inné plus celui qu'il est en capacité d'acquérir. C'est-à-dire qu'elle doit former des élites avec ceux qui ont le potentiel pour le devenir, de bons professionnels avec ceux qui ont des potentiels plus limités (ou un esprit plus pratique), et permettre aux autres d'atteindre le niveau auquel ils peuvent raisonnablement prétendre. Dans tous les cas, elle doit penser au futur adulte et lui offrir une formation qui lui permettra de trouver le moment venu un travail qui corresponde à ses goûts, à ses capacités et aux besoins futurs du pays. Les écoles et les enseignants qui n'ont pas pour objectif premier de former les futurs actifs ne sont pas républicains.

Ayant eu deux fils qui ont fait toute leur scolarité dans les écoles de la République, j'ai pu observer les comportements des enseignants ainsi que les potentiels et les difficultés des élèves. Je ferai cinq observations :

1. Les enfants ont à la naissance un potentiel qui me semble peu corrélé avec le niveau de leurs parents et de leur milieu. Pour s'en rendre compte, il suffit d'observer le regard des jeunes enfants (et, le cas échéant, de le comparer à celui de leurs parents). Issus de milieux dits favorisés ou dits défavorisés, j'ai l'impression que les courbes de Gauss représentant les potentialités des très jeunes enfants en fonction de leur milieu d'appartenance sont relativement superposables, c'est-à-dire qu'ils disposeraient d'un potentiel relativement équivalent (en moyenne). En revanche, l'éducation qu'ils reçoivent au sein de leur famille et de l'école ainsi que leur environnement conditionnent beaucoup leur avenir, leur potentiel de naissance étant développé ou au contraire réduit (gâché) en fonction de la qualité des différents facteurs qui participent à leur évolution. Le rôle de l'école (maternelle ?), mais certainement primaire est fondamental pour compenser les inégalités de milieux.

L'école primaire de mes enfants était fréquentée par 28 nationalités de tous les milieux sociaux. Beaucoup d'enfants appartenaient à des milieux illettrés en français quand ce n'était pas illettrés tout court. Or, les parents étaient souvent mis à contribution pour aider leurs enfants dans leurs apprentissages scolaires. Que les parents puissent ou ne puissent pas intervenir n'était pas pris en considération, ce qui m'a beaucoup marqué (alors que nous n'étions en rien concernés

par ce problème, nous avons les moyens de les aider et, surtout, ils n'avaient guère besoin de l'être). Or, cette école primaire était de qualité, y compris humaine, et pourtant, elle dispensait un enseignement qui amplifiait l'inégalité des chances au lieu de les gommer.

2. Il faut peu de chose (un élément perturbateur, un professeur avec lequel l'élève n'accroche pas...) pour qu'un excellent élève devienne un mauvais élève, ce qui implique que les professeurs soient très vigilants et très réactifs. Ainsi, à une réunion des parents d'une classe de 6<sup>e</sup> juste avant les vacances de Toussaint nous entendons parler de la bande des quatre qui posait un sérieux problème à la classe. Nous écoutions poliment jusqu'au moment où, presque par hasard, nous découvrons que notre fils était l'un d'eux, notre fils qui les années précédentes était premier de sa classe et presque trop sérieux. Que se serait-il passé si nous n'étions pas allés à cette réunion ? Que se passe-t-il quand les parents ne sont pas/ne peuvent pas être vigilants, présents, réactifs ? Le corps enseignant doit avoir présent à l'esprit que le métier de parents est le plus difficile qui soit, qu'on ne reçoit aucune formation pour cela, et qu'il est d'autant plus difficile, voire impossible, quand les conditions matérielles et/ou intellectuelles des parents sont précaires.

3. Égalité pour tous. La traduction trop souvent faite de ce noble principe est le collège unique où chacun arrive avec ses niveaux et ses potentialités personnelles et familiales. Très bien, mais comment peut-on enseigner à une classe dans laquelle les élèves sont de niveaux très différents et certains ayant de graves lacunes ? Si les professeurs se mettent au niveau d'un groupe à peu près homogène, les autres groupes perdent leur temps, perturbent la classe et ne retirent que peu de choses de l'enseignement qui leur est dispensé... et dont certains se dispensent allègrement. Un bon exemple est donné par les surdoués qui sont en général de mauvais élèves et des élèves/des enfants difficiles, car incompris et malheureux. Seule une classe d'un niveau relativement homogène permet un enseignement adapté aux capacités des élèves et, surtout, permet d'intéresser le plus grand nombre à la matière enseignée.

L'objectif est-il de niveler les élèves par le bas, ou de les amener au maximum de leurs possibilités ? Comme un pays ne peut se développer que s'il dispose d'une élite importante et d'une population bien formée dans ses domaines de compétences, existe-t-il une autre méthode que la sélection pour y parvenir afin d'obtenir des groupes relativement homogènes, la méthode soi-disant égalitaire pratiquée depuis plusieurs décennies ayant montré ses limites (euphémisme pour ne pas parler d'échec) ?

4. Plus encore que les capacités intrinsèques de l'enfant/de l'adolescent, c'est sa motivation qui fait qu'il sera un bon élève, un élève moyen, ou un mauvais élève. Et l'enseignant est très impliqué dans la motivation/non motivation de ses élèves. Une histoire authentique : *vos enfants* (classe de 5<sup>e</sup>) *ne lisent pas assez* nous dit leur professeur de français (ce en quoi elle avait tout à fait raison). *Je vais leur donner à lire les Travailleurs de la mer de Victor Hugo pendant les vacances de Toussaint...* et elle nous précise que c'est un livre difficile dont certains mots ne sont pas dans le dictionnaire ! Pensez-vous que ce soit le meilleur moyen pour leur donner le goût de la lecture, ou le meilleur moyen pour les en dégoûter à tout jamais ?

5. Enfin, des études montrent que l'école, en raison d'un enseignement de plus en plus inadapté aux jeunes d'aujourd'hui, creuse l'écart entre ceux qui évoluent dans un milieu relativement cultivé et les autres, entre les filles en tête des classes et les garçons en fond de classement. Ainsi, la proportion d'élèves issus de milieux modestes dans les Grandes Écoles est passée de 29 % en 1951-1955 à moins de 10 % aujourd'hui ! L'ascenseur social s'est transformé en descenseur social ! Quel gâchis ! Et ce n'est certainement pas en augmentant le budget de l'Éducation nationale que l'on redressera la situation, mais par une prise de conscience collective

(y compris des parents) des réalités de la vie actuelle et future de nos jeunes, par une profonde remise en cause des programmes, de la pédagogie et des comportements du corps enseignant. Hélas, là aussi, les syndicats se battent pour maintenir le *statu quo* ! De toute façon, comme le mot ÉGALITÉ est écrit en gros caractères au-dessus de l'entrée de l'École, nous sommes en paix avec notre conscience ! C'est comme pour les Républiques démocratiques qui, par définition, ne le sont pas sinon elles n'auraient pas besoin de l'indiquer dans l'intitulé du pays.

Je voudrais revenir sur le sujet tabou de la sélection, qui a été tranché une fois pour toutes par les ayatollahs de l'égalitarisme à tous crins, pour faire une suggestion. Il s'avère que dans les années 1980-90, un grand lycée parisien répartissait les entrants en 6<sup>e</sup> entre 9 classes :

- Une classe d'allemand renforcé (2 heures d'allemand de plus par semaine) pour les candidats à l'allemand qui avaient les meilleurs dossiers en primaire (sélection avouée par le Proviseur, de grande qualité, à une réunion de parents) ;
- Une classe d'allemand normal pour les autres candidats (moins brillants) à l'allemand ;
- Six classes d'anglais dans lesquelles il était fait un subtil panachage de bons, moyens et pas bons candidats ;
- Une classe d'anglais qui recueillait les supposés vraiment pas bons.

Ma femme a été déléguée parents d'une classe d'allemand renforcé pendant plusieurs années. Ses conseils de classe étaient de tout repos... heureusement, pour rompre la monotonie (un tiers de félicitations), il y avait de temps en temps un élève en légère difficulté. Après cette formalité, les délégués des classes d'un même niveau se réunissaient pour faire le point. À chaque fois, elle était atterrée par les problèmes rencontrés par les autres classes dans lesquelles il y avait pourtant de bons éléments.

Ma suggestion est la suivante : ne serait-il pas possible, et surtout intéressant, que le service compétent du ministère de l'Éducation nationale fasse (ou fasse faire) une étude sur le parcours scolaire puis professionnel de cet échantillon de quelques milliers d'enfants devenus adultes, relativement homogènes sur certains points, hétérogènes sur d'autres, afin de voir ce que sont devenus les sélectionnés bons, les sélectionnés mauvais et les mélangés, et de comparer les parcours des bons, des moyens et des mauvais selon leur appartenance à une classe relativement homogène ou, au contraire, très hétérogène ?

## Valeur Argent

En France, il est honteux, pour ne pas dire scandaleux, de gagner de l'argent, d'être riche, de faire fortune... sauf pour les artistes et les sportifs ! C'est-à-dire que l'inconscient français n'accepte pas l'enrichissement des créateurs de richesses – et donc d'emplois – alors qu'il admet l'enrichissement de ceux qui les divertissent ! Et pourtant, une place dans un stade ou pour assister à un concert représente un certain nombre de SMIC horaires !

Pourquoi est-ce ainsi ? Est-ce dû à nos origines catholiques ? À une jalousie incontrôlable ? Au vieux principe marxiste de l'exploitation de l'homme par l'homme ? Sans doute aux trois, encore que la très catholique Italie ne semble pas avoir les mêmes difficultés avec l'argent que nous. Mais ce ne sont probablement pas les seules explications. En effet, les uns font rêver beaucoup de monde, les autres très peu. Les uns sont surmédiatisés, les autres ignorés ou vilipendés. Les uns sont en grande majorité issus de la France « d'en bas », les autres de la France « d'en haut », le nouveau péché originel des Français « d'en haut ».

Quand comprendra-t-on qu'il est nécessaire d'avoir une médiatisation plus équitable et positive et qu'il faudrait mettre très en valeur les réussites des créateurs de richesses issus de la France « d'en bas » ?

Par ailleurs, s'il est honteux d'avoir ou de gagner beaucoup d'argent, il devrait être infiniment plus honteux de gaspiller l'argent public, c'est-à-dire commun, les premières victimes de ces gaspillages étant les plus démunis ! Dépenser son argent ne regarde que soi, mais fait tourner l'économie, ce qui est bien pour tout le monde. En revanche, gaspiller l'argent commun ou le dépenser à mauvais escient même si une ligne budgétaire l'autorise est un acte profondément incivique et absurde qui devrait être sanctionné.

Il est urgent de changer notre regard vis-à-vis de l'argent et de ceux qui en gagnent (honnêtement) plus que la moyenne si nous voulons que notre pays soit moderne, développé et permette à tous de vivre mieux. En France, l'argent est haïssable... enfin, l'argent des autres !

L'argent est indispensable au fonctionnement des économies, quelle que soit leur organisation. Seuls les riches peuvent investir et prendre les risques qui permettent de créer de la richesse et donc de l'emploi. Notre objectif est-il de faire tendre les 63 millions de Français vers une certaine aisance ou de les mettre tous au même niveau de pauvreté ? Où se situe l'espérance la plus partagée ? N'est-elle pas d'améliorer son niveau de vie et celui de ses enfants ? Par ailleurs, personne ne conteste que le travail soit rémunéré. Pourquoi le capital ne le serait-il pas... d'autant qu'il n'est pas indemnisé en cas de défaillance des entreprises qu'il a permis de créer et de développer ?

Mais ceci ne sera possible que si, dans le même temps, les grands Groupes agissent avec décence et responsabilité.

### **Avec décence**

Il est aussi urgent qu'indispensable de mettre au moins une limite aux gains des dirigeants des grandes entreprises, souvent aussi scandaleux qu'injustifiés. Le problème est moins l'impact des sommes versées sur les comptes des sociétés que l'impact psychologique et politique sur l'ensemble de la population.

### **Avec responsabilité**

Est-il admissible qu'une entreprise comme Total, dont les profits sont faramineux, ne prenne pas en charge les frais/fasse l'avance des frais engendrés par les catastrophes dans lesquelles elle est directement ou indirectement impliquée (marée noire consécutive au naufrage de l'Erika, AZF...)? Laisser l'essentiel des frais et des conséquences à la charge des victimes qui n'y sont absolument pour rien n'est pas supportable et c'est indigne de la part des dirigeants concernés. À quand des entreprises citoyennes et des dirigeants qui aient un minimum de sens des responsabilités, de leurs responsabilités ?

Ce capitalisme sauvage semble assez bien décrit (de l'intérieur) dans *Le Capital* de Stéphane Osmont. Son roman était sans doute une caricature quand il l'a écrit en 2003. Ne serait-il pas en train de devenir une description de plus en plus proche d'une réalité qui, si elle perdure, entraînera la mort du système capitaliste :

– De l'intérieur, car la recherche du profit maximum pour les actionnaires et les dirigeants conduit à sacrifier l'avenir (les investissements, la recherche, les prises de risques...) au présent. Quant aux dirigeants, l'énergie qu'ils consacrent à gérer leurs ambitions et leur appât du gain l'est aux dépens de l'entreprise, comme l'a montré au moins un exemple récent, à la limite de la caricature ;

– De l'extérieur, car il est insupportable pour la grande majorité de la population, spoliée par des intouchables, de ne recueillir que les inconvénients du système (précarité, licenciements, maladies professionnelles, conséquences des catastrophes, etc.).

## Valeur Travail

La création de la monnaie a été un formidable moyen pour faciliter et développer les échanges entre les hommes, mais elle a fait oublier une réalité : chacun ne peut consommer que l'équivalent de ce qu'il produit, et à condition que ce qu'il produit ait une valeur d'utilité pour d'autres.

Ainsi, un boulanger qui fait du pain produit une valeur dans la mesure où son pain est acheté.

À l'inverse, s'il ne fait rien ou si son pain n'intéresse personne, il ne produit aucune valeur d'utilité qu'il puisse échanger contre ce qu'il souhaite avoir.

Dans le système actuel, mutualisé, si je ne produis aucune valeur d'utilité ou très peu, d'autres doivent en produire à ma place pour me permettre de subvenir à mes besoins, voire à mes envies. C'est-à-dire que d'autres doivent travailler à ma place, sans contrepartie. Ceci est une profonde injustice, trop largement répandue dans des cas non justifiés. La solidarité, oui à condition qu'elle ne devienne pas un système de vie pour certains.

Ainsi, le salaire (ou toute rémunération) n'est pas un dû, mais la contrepartie d'une production de valeurs d'utilité. La dilution du travail pour employer le plus de monde possible (l'objectif affiché des 35 heures) sans réduction correspondante des salaires mène forcément le pays à la pauvreté. Reprenons notre boulanger : si au lieu d'être seul il s'associe à un autre pour fabriquer (vendre) la même quantité de pain, son revenu sera tout simplement divisé par deux !

Le Directeur d'une usine de camions de l'URSS était très fier « d'employer autant de monde pour construire aussi peu de camions » !... On a vu ce qu'il est advenu du système de l'URSS. Est-ce notre modèle et ce que nous souhaitons pour nous-mêmes et nos enfants ? Pourtant, c'est précisément le modèle que veut (ou prétend) instituer la Gauche radicale et, semble-t-il sans en avoir réellement conscience, une Gauche plus sociale que libérale !

Un exemple sur le salaire « dû » à propos des gens qui créent leur propre activité. Combien de fois des amis avisés leur ont dit « surtout mets-toi en société pour avoir un salaire » ! Mais d'où va sortir l'argent nécessaire pour payer le salaire et les charges si l'activité ne marche pas ? Pour avoir payé pendant un an avec mes biens propres et ceux de ma famille les salaires de la petite entreprise que j'avais rachetée, je peux assurer à tous ces utopistes que l'argent ne tombe pas du ciel, même pour payer les salaires.

Cet exemple donne l'occasion de faire remarquer combien le statut des patrons de PME est précaire et risqué et qu'il gagnerait à être mieux connu de ceux qui critiquent systématiquement les chefs d'entreprises !

Il faut toujours plus de tout dans tous les domaines et, bien évidemment ne jamais rien modifier ni supprimer, même si le besoin s'est réduit au cours du temps. Toujours plus... sauf pour le travail. Qui paye ? Qui va payer ? Les riches bien sûr ! Alors, parlons un instant des riches. La majorité d'entre eux le sont grâce à leur travail, à leur esprit d'entreprise et à leurs prises de risques (ou à ceux de leurs parents ou grands-parents). Ils ont généralement répondu présents (en mettant « la main à la poche ») quand le pays se mobilisait, mais ils n'ont

certainement aucune envie d'alimenter un puits sans fond, et encore moins au prétexte d'une idéologie qu'ils ne partagent pas et qui a conduit à la ruine les pays qui l'ont adoptée. Il ne faut jamais oublier que les riches supportent souvent assez mal le gaspillage, et d'autant plus mal qu'ils ont en général un sens de la valeur de l'argent et du travail assez développé. Par ailleurs, il leur est relativement facile et avantageux d'émigrer dans des pays qui les respectent pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils peuvent apporter à l'économie locale.

Alors, remettons-nous au travail pour redresser le pays avec l'aide des riches. Dans la vie, on n'a rien sans rien ! On peut le regretter, mais c'est ainsi. C'est pour l'avoir oublié que nous sommes dans la situation actuelle.

Seul le travail peut nous tirer d'affaire !

## Durée du Travail

La dilution du travail est la pire des solutions, celle qui a fait le succès que l'on sait des pays communistes.

Les 35 heures et les RTT ont eu un effet apparent positif à court terme, mais très négatif à moyen terme. Elles ont démobilisé les esprits qui pensent plus à occuper leurs loisirs qu'à travailler. Il est à ce sujet révélateur d'entendre nos jeunes cadres parler surtout de RTT et de vacances... jusqu'au jour où ils émigrent à Londres ou ailleurs et qu'ils travaillent comme nous le faisons en France avant les RTT et les 35 heures ! Ces mesures ont engendré une mutation génétique, les fourmis s'étant transformées en cigales ! Malheureusement, personne n'a encore développé, et encore moins redressé, un pays avec des cigales... et ce ne sont certainement pas les « fourmis japonaises » qui diront le contraire !

Ces réductions du temps de travail ont aussi eu de graves conséquences pour les petites entreprises et les artisans qui ont de plus en plus de mal à recruter ou à trouver un successeur, leurs conditions de travail et de vie étant en général très en deçà de celles dont bénéficient les salariés des entreprises plus importantes, et plus encore ceux du secteur public/parapublic. 60 % des jeunes rêveraient de rentrer dans le Public ! Peut-on penser que ce soit positif pour notre avenir ? Outre le fait que ça génère 35 % de déçus d'entrée de jeu !

Autre conséquence : cette réduction du temps de travail ayant été financée en partie par l'État, c'est une charge supplémentaire pour celui-ci et, de ce fait, un prélèvement supplémentaire sur les contribuables.

En d'autres termes, pour faire baisser le chômage, il faut se préoccuper de la compétitivité des entreprises et non augmenter le temps libre des actifs.

Pourquoi y a-t-il une durée légale du travail commune à toutes les professions ? La même pour ceux qui travaillent dans un cadre relativement agréable que pour ceux qui ont des conditions de travail difficiles, voire éprouvantes ou dangereuses et préjudiciables à leur santé ?

Est-ce au titre de l'égalité entre les Français ? Si c'est le cas, c'est l'égalité la plus injuste qui soit... d'autant plus que la durée effective du travail des premiers est parfois (euphémisme pour ne pas apparaître trop polémique) sensiblement inférieure à celle des seconds.

Pour ces deux raisons, il faudrait, au nom de l'égalité, moduler la durée légale du travail entre 30 heures (ou 32, 34 ?) pour les conditions très difficiles de travail et 40 heures pour les conditions normales. Ensuite, que chacun puisse avoir la possibilité, dans la limite du possible pour l'employeur et des conditions à fixer, d'effectuer plus ou moins d'heures par rapport à son temps légal.

Terminons ce sujet par trois remarques :

### **1. Les conséquences des mesures sociales prises par un gouvernement**

Les effets positifs sont en général perçus rapidement alors que les coûts et les conséquences négatives sont en partie différés et ce sont les budgets du Gouvernement suivant qui les supportent à plein. Prenons l'exemple des 35 heures : la réduction de 4 heures du temps de travail a effectivement créé très vite quelques centaines de milliers d'emplois tandis que les conséquences négatives et les coûts pour l'économie et le budget de l'État ont pesé à plein avec

un à deux ans de décalage. Et le chômage a augmenté à nouveau à partir du troisième trimestre 2001, soit la dernière année du gouvernement Jospin, ce que se gardent bien de mentionner les pourfendeurs du gouvernement suivant qui a vu la nouvelle croissance du chômage, initiée par Jospin, continuer pendant plusieurs années.

## **2. Notre productivité dont nous sommes si fiers**

Le BIT situe la France au 3<sup>e</sup> rang mondial pour la productivité horaire et au 5<sup>e</sup> rang pour la productivité annuelle, très loin derrière les États-Unis. Pour certains, sans doute adeptes du partage du travail sans réduction des salaires, cette productivité serait génératrice de chômage. Il s'avère que, dans le même temps, nous avons les taux d'emploi des jeunes et des seniors parmi les plus faibles, et un taux de chômage parmi les plus élevés. Ne faudrait-il pas en déduire que notre système a sélectionné les plus productifs et laissé en marge de la société active les moins performants, ce qui expliquerait en partie notre taux de productivité élevé ?

## **3. L'ingratitude des hommes**

Si les 35 heures correspondaient à un souhait du plus grand nombre et à un authentique bienfait pour les salariés, comment se fait-il que celui qui a offert 4 heures de réduction du temps de travail sans la moindre réduction de salaire ait été sévèrement sanctionné en 2002 ?

## **Relance par le pouvoir d'achat – Précarité**

La fameuse relance par la consommation en augmentant les salaires et les avantages sociaux était relativement efficace autrefois, quand nous étions dans une économie quasi fermée et protégée par de forts droits de douane. Il s'avère qu'aujourd'hui une part très importante, et en croissance, des produits que nous consommons sont importés, ce qui veut dire qu'une bonne partie de l'effort de relance profite aux économies étrangères. Pire, ces revenus supplémentaires seraient consacrés à des dépenses moins essentielles correspondant sans doute majoritairement à des produits importés.

Par ailleurs, plus nous augmenterons nos coûts de production, dont les salaires et les charges sociales constituent une part importante, moins nos produits et nos services seront compétitifs, moins nous vendrons sur notre propre marché et à l'exportation, plus nous importerons, et plus nous nous appauvrirons. Or, notre balance commerciale est déjà lourdement déficitaire. Faut-il continuer dans cette voie ?

L'augmentation des salaires et des avantages sociaux est donc le meilleur moyen de développer une spirale négative, mortifère, qui réduit l'emploi et augmente le chômage !

C'est une constante dans notre pays : on désarme quand notre ennemi potentiel s'arme à tout va (dans les années 30), on améliore les salaires et les prestations sociales (y compris celles des étrangers qui viennent chez nous sans y être invités) et, dans le même temps, on décide de travailler moins pendant que plusieurs milliards d'hommes, qui ont décidé de sortir de leur extrême pauvreté, travaillent comme des forcenés pour des salaires de misère et nous inondent de leurs produits ! Trois remarques semblent s'imposer :

### **1. Le pouvoir d'achat**

Est-ce le pouvoir d'achat qui baisse/reste stable ou le désir d'achats qui augmente ? Il y a souvent des reportages à la télévision sur des personnes ou des familles en grande difficulté. Combien de fois avons-nous été surpris par le niveau et la qualité des équipements du foyer.

### **2. La précarité**

N'est-elle pas liée avant tout aux éventuelles pertes de revenus et à la difficulté de retrouver du travail plutôt qu'au contrat de travail proprement dit. La précarité du travail, qui sera de plus en plus fréquente – même le Japon a dû abandonner l'emploi à vie qui était la règle (coutumière) des grandes entreprises – doit engendrer la mobilité, nécessaire et même indispensable, aussi bien pour la bonne santé de l'économie et des entreprises que pour les actifs eux-mêmes. En effet, ceux-ci doivent impérativement éviter de se scléroser dans un environnement confiné, avec une évolution de carrière lente ou bloquée, qui entraîne inmanquablement un vieillissement professionnel prématuré.

### **3. Les entreprises et le droit au travail**

Les entreprises qui, au cours de leur vie, ont des besoins de main-d'œuvre fluctuants, en quantité comme en qualité (au sens de qualifications), ne peuvent pas garantir un quelconque droit au travail. C'est l'État qui doit créer les conditions pour que le tissu économique se

renouvelle, les créations d'emplois prenant le relais des suppressions dues aux entreprises en baisse d'activité ou en fin de vie. Les entreprises sont comme tous les êtres vivants : elles naissent, se développent, deviennent adultes, puis vieillissent et meurent. Leur cycle de vie est plus ou moins long, mais c'est ainsi !

Ne serait-il pas opportun de reprendre une vieille idée, défendue il y a 30 ans par Lionel Stoléru, qui consisterait à verser un minimum social à tout le monde, pauvres comme riches, à partir de 16 ou 18 ans. Il y a tellement de personnes (jeunes, étudiants, sans emplois, handicapés, RMistes, retraités, etc.) qui touchent des allocations de toutes sortes qu'il serait sans doute plus simple et guère plus coûteux de verser ce minimum à tout le monde et de laisser à chacun le soin d'améliorer ses ressources par son travail. En sachant qu'il rentrerait dans les revenus imposables et qu'il pourrait être surtaxé, par exemple au double (ou au triple) du taux de la tranche atteinte par le contribuable avec ce minimum social à concurrence du montant touché. Ainsi, il serait intégralement remboursé par les contribuables d'un certain niveau de revenus.

Ce RMU (Revenu minimum universel) rendrait possible, notamment, de porter les droits universitaires à un niveau qui permettrait aux universités de fonctionner correctement... et de décourager bon nombre de faux étudiants.

## **Aides et Fiscalité**

L'État a développé au cours du temps une multitude d'aides et d'incitations en tous genres pour les entreprises et les particuliers : il y aurait 416 niches fiscales ! Pour avoir été concerné par certaines d'entre-elles à différentes périodes de ma vie privée et professionnelle, j'ai acquis la conviction que :

– Ces aides sont coûteuses pour un impact souvent faible, voire nul, et leur coût de gestion est parfois supérieur au montant de l'aide distribuée ;

– Devant la complexité d'attribution, si le montant est faible, il est souvent préférable de ne pas s'y intéresser, car le temps passé pour espérer en bénéficier, sans certitude du résultat, est préjudiciable à la bonne marche de l'entreprise. En effet, il vaut mieux se consacrer entièrement à son projet ou à son entreprise plutôt que de tenter d'obtenir des aumônes de l'État ou des collectivités territoriales ;

– Dans bien des cas, ces aides intéressent plus les chasseurs de primes que les entrepreneurs sérieux, plus les grosses entreprises que les petites, faute de temps et de moyens pour ces dernières.

– Quant aux avantages fiscaux pour les particuliers, ils sont souvent illusoire pour les bénéficiaires... mais lucratifs pour certains aigrefins qui savent les exploiter à leur profit. Le problème est qu'il y a un tel rejet de l'impôt en France que rares sont ceux qui évaluent le gain réel procuré par une mesure fiscale, quand gain il y a.

Il faudrait totalement repenser notre fiscalité. D'abord définir les grandes priorités du pays (emploi, économie durable, marchés d'avenir, etc.) et concevoir une fiscalité simple, claire et efficace qui soit fortement incitative vis-à-vis de ces priorités. Prenons l'imposition des sociétés. Les taux d'imposition/de taxation sont définis et fixes quelle que soit leur évolution. Ne serait-il pas plus judicieux d'instaurer une taxe sur les produits en fonction de leur degré de pollution, de pondérer l'impôt sur les bénéfices par les variations d'effectifs (en équivalent temps complets) entre le début et la fin de la période d'imposition (pondération inverse évidemment), etc. ?

Ainsi, une société qui aurait augmenté ses effectifs au cours de son année fiscale verrait son taux d'imposition diminuer, et inversement, si ses effectifs avaient diminué, son taux d'imposition serait augmenté. Le taux d'imposition pourrait être calculé par la formule suivante :

Taux d'imposition appliqué = Taux d'imposition de base x (1 – variation d'effectif x coefficient >1).

Et, en cas de diminution d'effectif, toutes les aides et incitations seraient susceptibles d'être supprimées. À noter cependant que ceci ne concernerait que les entreprises bénéficiaires, c'est-à-dire présumées saines.

Ne faudrait-il pas aussi étendre la mesure appliquée aux petites entreprises, à savoir un taux d'imposition réduit pour les bénéfices non distribués ?

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire de revoir totalement les aides et de supprimer la plupart d'entre elles. Il faudrait aussi simplifier, encore simplifier, toujours simplifier, au lieu de constamment empiler de nouvelles mesures qui tendent à rendre le système fiscal inefficace et incompréhensible.

Enfin, le niveau des gains et des avantages de toutes natures des dirigeants salariés conduit à des surenchères qui se font au préjudice de la bonne gouvernance des entreprises et mine l'ambiance générale du pays en cas de difficultés économiques. Est-il sain que la meilleure façon pour un dirigeant de se constituer un patrimoine important soit d'organiser ses licenciements successifs ?

Ne devrait-on pas :

– Réintégrer dans les charges non fiscalement déductibles des entreprises la partie des revenus et avantages supérieure à 20, 30... fois le SMIC ?

– Imposer l'ensemble des revenus professionnels des dirigeants au taux maximum du barème des impôts des personnes physiques pondéré par les variations des effectifs de l'entreprise (comme pour le taux d'imposition des bénéfices de l'entreprise) ?

– Imposer jusqu'à 100 % les parachutes dorés si l'entreprise est déficitaire ou si ses effectifs ont diminué ?

– Soumettre les stocks options et les parachutes dorés aux charges sociales ?

Toutes ces mesures devraient être portées au niveau européen et faire partie de son système social, la moralisation du système économique étant la meilleure garantie de son efficacité et de sa pérennité.

## **Entreprises et chefs d'entreprises**

Il est assez insupportable et encore plus injuste, d'assister à une critique quasi systématique par beaucoup de médias des entreprises et des chefs d'entreprises. À l'inverse, jamais ne sont évoquées les difficultés que ceux-ci rencontrent notamment avec leurs salariés alors qu'elles sont nombreuses et fréquentes. Il serait salubre de les entendre de temps en temps sur le sujet.

Certes, il existe des patrons voyous et des grands patrons, ceux du CAC 40 en particulier, qui bénéficient de rémunérations et d'avantages indécents, parfois parfaitement injustifiés, notamment au regard de leurs résultats. Mais une mise au point s'impose au sujet des autres, ceux qui représentent la très grande majorité des chefs d'entreprise : les patrons des petites et moyennes entreprises :

– Ils sont des hommes (ou des femmes) qui, comme tous les hommes (et toutes les femmes), ont des qualités et des défauts, des forces et des faiblesses. Ils ne sont pas parfaits, ni plus ni moins que leurs employés.

– En revanche, ils ont un très grand mérite : celui d'avoir pris le risque, ou d'assumer le risque, personnel et familial, de contribuer à l'emploi et à la santé économique du pays en créant, en reprenant ou en développant des entreprises.

– Nombre de petits patrons veulent/doivent prendre leur retraite et personne ne veut reprendre leur affaire, y compris certains de leurs employés qui le pourraient... Serait-il plus confortable d'être employé que patron ?

– Être patron d'une entreprise qui marche bien, peut se révéler agréable. En revanche, être patron et propriétaire d'une entreprise en difficulté ou en dépôt de bilan, est souvent terrible : perte de tout ou partie de son patrimoine, perte de ses amis et relations, parfois éclatement de la famille et déchéance pouvant conduire au suicide...

Après ces remarques, il paraît nécessaire d'aborder deux points :

1. Certains voudraient interdire les licenciements et sont scandalisés par ce qu'ils appellent les licenciements boursiers. Certes, il est choquant qu'une grande entreprise annonce simultanément des résultats largement bénéficiaires et des licenciements ou des fermetures d'usines... et ce n'est sans doute pas la meilleure façon de donner une bonne image de son entreprise ni de soutenir le cours de son action dans la durée.

Mais, si l'entreprise ne s'adapte pas constamment à l'évolution des marchés et des technologies, elle est condamnée à terme. À tout prendre, il vaut mieux un licenciement contrôlé par une entreprise saine qu'un licenciement de masse par une entreprise en difficulté ou en dépôt de bilan... d'autant que dans le premier cas c'est l'entreprise qui prend en charge une bonne partie du coût des licenciements alors que dans le second cas, tout ou presque est à la charge de la collectivité.

La réaction positive de la bourse aux annonces des restructurations qui peuvent conduire à des réductions d'effectifs ou à des fermetures d'usines est due au fait qu'elle pense que l'entreprise prend des décisions qui amélioreront sa compétitivité et, ainsi, assurera sa pérennité et l'emploi à moyen terme.

D'ailleurs, nombreuses sont les entreprises qui ont procédé à des licenciements pour, quelques années plus tard, se retrouver avec un effectif sensiblement supérieur à ce qu'il était

avant les licenciements en question. Ce qui est dommage, c'est que les médias font grand cas des suppressions d'emplois alors qu'ils sont très discrets sur les créations.

Bien sûr, c'est souvent un drame personnel pour les personnes concernées et leur famille, mais ça peut/ça doit aussi être une occasion pour rebondir et redonner un sens ou un intérêt à sa vie professionnelle.

2. Certaines bonnes âmes s'insurgent sur le fait que les laboratoires pharmaceutiques ne donnent pas, ou ne vendent pas à prix très réduit, leurs médicaments aux pays pauvres. Il est donc nécessaire de rappeler que la vocation première des entreprises est d'être rentable pour financer leurs recherches et leurs développements, payer les salaires, leurs charges et leurs impôts, et non de faire œuvre de charité. Aux gouvernements, aux institutions internationales, aux ONG, aux fondations, de négocier avec ces laboratoires des prix d'achat pour les médicaments destinés aux pays en voie de développement puis, de les leur donner ou leur vendre à un tarif très bas. D'autre part, il ne suffit pas d'avoir les médicaments, encore faut-il avoir les hommes et les structures pour les prescrire puis les distribuer (sans marchés noirs et trafics) à ceux qui en ont besoin.

En ce qui concerne les Dirigeants salariés, quelques réflexions s'imposent :

– Les dérives sont telles aujourd'hui que les candidats à un poste de dirigeant, dont les prétentions ne se situeraient pas au moins au niveau du marché, ne seraient pas crédibles. On voit mal un *Louis Gallois* demandant un salaire de cadre moyen sélectionné par un chasseur de têtes pour un poste de dirigeant dans un grand groupe. En revanche, les prétentions de son prédécesseur le rendraient nettement plus présentable ! Par ailleurs, dans la communauté des dirigeants, qu'on le veuille ou non, l'inconscient de beaucoup d'entre eux attache une importance certaine aux gains qui sont publiés tous les ans. ... Je vaud ce que je gagne, alors que ça devrait être l'inverse.

– Les dirigeants des entreprises d'une certaine importance ont souvent connaissance de faits que personne n'a intérêt à voir étalés sur la place publique. D'où un chantage possible pour obtenir une indemnité de départ à la mesure de son avidité, qu'un parachute doré soit prévu ou non dans le contrat. D'autant que, secret ou pas, le chèque est un moyen largement utilisé pour régler les départs de cadres.

– Les intérêts des entreprises et ceux de leurs dirigeants sont parfois opposés, ou au moins différents. Aussi, les dirigeants ambitieux (pour eux-mêmes) et/ou très intéressés par l'argent ont toutes les chances d'être de mauvais dirigeants, car ils agissent en fonction de leurs intérêts propres et non dans l'intérêt de l'entreprise.

– Comment comprendre que l'on fasse un pont d'or à un dirigeant qui s'est battu pour avoir le poste, puis pour que le poste devienne à la mesure de ses ambitions personnelles, le tout avec des clauses de sauvegarde sonnantes et trébuchantes extrêmement généreuses. Un exemple récent, qui a bien failli entraîner la chute du plus beau fleuron de l'industrie européenne, devrait faire réfléchir la communauté des administrateurs des grandes sociétés et le MEDEF, car il illustre parfaitement les remarques qui précèdent.

On peut comprendre l'importance des intéressements d'un Steve Jobs, patron fondateur puis redresseur d'Apple, dont le salaire serait de 1 \$. Il est plus difficile de comprendre des intéressements et des parachutes dorés faramineux quand les salaires sont eux-mêmes faramineux. Si ces patrons sont si performants et si avides d'argent, pourquoi ne sont-ils pas entrepreneurs comme Bernard Arnaud ou François Pinault ?

Certains gouvernements des principales puissances occidentales commencent à se préoccuper de ces dérives désastreuses. Il serait nécessaire et urgent qu'ils prennent des mesures

concertées entre eux et avec les dirigeants des différents patronats, car les lois civiles et fiscales d'un pays sont relativement impuissantes dans la mesure où les groupes internationaux ont de multiples moyens de s'en affranchir.

Ils devraient aussi s'attaquer d'urgence aux paradis fiscaux, sources de toutes les dérives mafieuses (fraudes fiscales, drogue, prostitution, trafics humains, terrorisme, etc.). Rêvons un instant : supposons que les paradis fiscaux n'existent plus. Quelles en seraient les conséquences pour les économies des pays (développés, en cours de développement, pauvres) et pour le monde ? La réponse serait certainement très positive dans tous les cas, sans compter la lutte contre le grand banditisme et le terrorisme qui en serait facilitée. Alors, est-ce faire preuve d'une grande naïveté que de se demander pourquoi les dirigeants des États les laissent prospérer ?

## Délocalisations

Hormis dans le cas où il est nécessaire de se rapprocher du marché (par exemple produire en Chine pour le marché chinois), délocaliser sa production peut être le résultat d'une analyse incomplète et/ou une solution de facilité et/ou un manque de courage ou d'imagination. Quelles qu'en soient les raisons, c'est la conséquence d'un échec.

Un échec parce que l'entreprise dans son ensemble n'a pas su faire l'effort nécessaire pour maintenir sa compétitivité (nouvelles méthodes de production, meilleure qualité, meilleurs services, meilleure adéquation des produits avec les souhaits de la clientèle, meilleure réactivité, innovation, etc.) : la Direction n'a pas anticipé et négocié avec le personnel ou ses représentants, ou ceux-ci sont restés intransigeants à toute évolution.

Une analyse incomplète, car tous les facteurs à prendre en compte, notamment les notions de délais, de réactivité et de coûts liés à l'éloignement des ateliers de fabrication n'avaient sans doute pas été évalués correctement. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir des fabrications délocalisées être rapatriées.

Une solution de facilité et/ou un manque de courage ou d'imagination, car c'est une façon de contourner l'intransigeance/les exigences des syndicats ou du personnel, voire des lois qui protègent les salariés.

Ainsi, les délocalisations ne sont pas toujours une fatalité. On pourrait en éviter certaines en faisant évoluer les productions vers plus de valeur ajoutée pour que les usines continuent de tourner tout en étant rentables et en maintenant leurs effectifs.

Mais une chose est sûre : ce n'est pas, comme le préconisent certains, en augmentant les salaires, en réduisant le temps de travail, en s'opposant à toute évolution de l'organisation du travail et en interdisant les délocalisations que l'on maintiendra l'emploi en France. Bien au contraire, on ne fera qu'aggraver la situation des entreprises et rendre encore plus nombreuses, encore plus incontournables et encore plus dramatiques les délocalisations et les fermetures d'usines et d'entreprises. Et prétendre comme certains que, si l'on augmentait les salaires, les gens se remettraient à acheter français c'est prendre ses désirs pour des réalités. Pour que cela puisse éventuellement le devenir, il faudrait porter le SMIC... au niveau des salaires des cadres supérieurs !

Par ailleurs, une remarque s'impose : est-ce que ceux qui crient le plus fort contre les délocalisations n'achètent que du *made in France* ? Ceux qui sont prêts à payer plus cher du *made in France* sont une infime minorité. Comment peut-on alors demander à un industriel de maintenir ses activités et ses emplois si personne n'achète ses produits ?

Le summum de l'absurdité a été atteint quand les « LU » ont demandé de boycotter la marque LU pour s'opposer à la fermeture d'une usine. S'ils avaient été suivis par l'ensemble de la population, ce n'est pas leur usine qui aurait été fermée, mais toutes celles du Groupe !

S'il y a quelque chose à faire contre les délocalisations d'usines et d'entreprises, c'est d'abord en cherchant à améliorer leur compétitivité. Ensuite, c'est d'agir au niveau régional ou local par des mesures préventives et en recherchant des solutions ou des activités de substitution, mais sûrement pas en les interdisant.

## Charges sociales et TVA sociale

Autrefois, les importations étaient taxées et représentaient un faible pourcentage de la consommation du pays. Aujourd’hui, mais plus encore demain, les importations non taxées ou faiblement taxées sont en forte hausse. En conséquence, s’il était autrefois assez légitime d’asseoir les charges sociales sur le travail, continuer à le faire en intégralité alors qu’elles ne cessent d’augmenter est/serait suicidaire.

En effet, plus les charges sociales seront élevées – et elles le seront forcément de plus en plus en raison de l’allongement de la durée de la vie et des dépenses de santé correspondantes en forte croissance – plus le coût du travail s’élèvera et plus le coût de la production nationale augmentera. La conséquence directe en est/en sera la perte de compétitivité de la France qui entraîne/entraînera la baisse des exportations et l’augmentation des importations. Il en résultera de plus en plus de délocalisations et de fermetures d’usines. Nous sommes/serons enfermés dans une spirale négative conduisant inexorablement au chômage et au déclin du pays.

Pour être concret et se rendre compte de l’impact des charges sociales sur le prix de revient, et donc de vente hors TVA des produits fabriqués en France, rien ne vaut des simulations sur la base de quatre hypothèses :

- Hypothèse 1 : on supprime 50 % des charges ;
- Hypothèse 2 : on supprime 100 % des charges ;
- Hypothèse 3 : on augmente de 25 % les charges ;
- Hypothèse 4 : on supprime 10 % des charges.

Impact pour le salarié, puis impact sur les coûts salariaux de l’entreprise :

Salarié	Salaire brut	Charge salarié	Salaire net	Gain + Perte –
Situation actuelle	100	20	80	–
Hypothèse 1	100	10	90	+ 12,50 %
Hypothèse 2	100	0	100	+ 25,00 %
Hypothèse 3	100	25	75	– 6,25 %
Hypothèse 4	100	18	82	+ 2,50 %

Entreprise	Salaire brut	Charge patron.	Coût Salaire	Gain + Perte –
Situation actuelle	100	60	160	–
Hypothèse 1	100	30	130	+ 18,75 %
Hypothèse 2	100	0	100	+ 37,50 %
Hypothèse 3	100	75	175	– 9,38 %
Hypothèse 4	100	54	154	+ 3,75 %

L'impact sur les prix de revient (PR), et donc de vente toutes choses étant égales par ailleurs, dépend de la part des coûts salariaux dans les prix de revient. Cette part étant très variable d'une entreprise à l'autre, nous allons considérer quatre taux : 16, 32, 48 et 60 %.

Les résultats sont les suivants :

<b>Coûts Salariaux sur Prix de revient</b>	<b>16 %</b>	<b>32 %</b>	<b>48 %</b>	<b>64 %</b>
Hypothèse 1 : Réduction du PR	- 3 %	- 6 %	- 9 %	- 12 %
Hypothèse 2 : Réduction du PR	- 6 %	- 12 %	- 18 %	- 24 %
Hypothèse 3 : Augmentation du PR	+ 1,5 %	+ 3 %	+ 4,5 %	+ 6 %
Hypothèse 4 : Réduction du PR	- 0,6 %	- 1,2 %	- 1,8 %	- 2,4 %

La simulation avec l'hypothèse 2, c'est-à-dire sans charges sociales, montre qu'aux taux actuels, le salaire net augmenterait de 25 % et les prix de revient des entreprises baisseraient de 6, 12, 18 ou 24 % selon la part des coûts salariaux.

Regardons maintenant les ordres de grandeur (arrondis, en milliards d'euros) des sommes en jeu, sous réserve que je ne fasse pas d'erreurs sur les données :

PIB : 1.800 milliards ;

Salaires et charges : 900 milliards se décomposant grosso modo en 450 de salaires nets et 450 de charges, avec une répartition en gros de  $\frac{1}{4}$  –  $\frac{3}{4}$  entre les salariés et les entreprises ;

TVA collectée : 133,5 (budget 2007 – 7,4 % du PIB) arrondie à 135 milliards, soit moins du tiers des charges.

On voit ainsi que la TVA sociale ne pourrait financer qu'une part marginale de charges sociales. Supposons que la TVA soit portée au plafond admis par la Commission européenne (25 % au lieu de 19,6 % soit une augmentation de 27,55 % que nous arrondirons à 30 %, avec une augmentation similaire des taux réduits. 30 % de 135 milliards font 40 milliards soit moins du dixième du montant des charges actuelles. D'où l'hypothèse 4 de la simulation précédente qui montre que les gains sont limités, mais, au moins, ils ont une incidence positive sur les prix de revient et donc de vente.

Beaucoup considèrent que la TVA pénalise la consommation et plus particulièrement les revenus faibles et moyens. Mais, a-t-on oublié que toutes les charges qui pèsent sur les entreprises sont nécessairement répercutées dans les prix de revient, et donc de vente. C'est donc le client final, c'est-à-dire les consommateurs, qui les paie, pauvres comme riches.

Comment peut-on imaginer, préconiser de charger les entreprises afin de soulager la taxation des particuliers ? Le particulier est un consommateur qui va payer les charges des entreprises au travers des produits qu'il achète avec un coefficient multiplicateur nettement supérieur à 1. Alors, autant lui faire supporter directement ces charges, sans coefficient multiplicateur, appliquées aux produits locaux comme aux produits importés. Taxer le consommateur est un impôt direct, taxer l'entreprise est un impôt indirect pour ce même consommateur. La différence est que le second est plus élevé que le premier, et qu'il tue les fabrications locales et donc l'emploi.

Taxer la consommation est un sujet tabou en France, politiquement incorrect. Peut-être serait-il temps de prendre conscience qu'il n'y a pas d'autre solution dans la situation actuelle, et pourquoi serait-ce choquant ? Tout le monde consomme, les riches plus que les pauvres et la part des consommations de produits à TVA réduite est plus importante chez les seconds que chez les premiers.

Il y a un autre facteur important à prendre en compte : c'est l'aspect psychologique. Pour beaucoup, et plus particulièrement pour les non actifs qui ne contribuent donc pas aux charges sociales (hormis à la CSG et à la RDS pour certains), la « Sécu » est gratuite, c'est-à-dire n'a pas de coût. Alors, pourquoi s'en priver ? Discutant un jour avec une pharmacienne à propos des génériques qui étaient refusés par certains, je lui ai dit :

– Je suppose qu'il s'agit majoritairement des personnes âgées pour lesquelles ça peut leur poser des problèmes de reconnaissance des médicaments.

– « Détrompez-vous, ce sont avant tout ceux qui sont à la CMU et à la "Sécu Tour Eiffel" », c'est-à-dire ceux pour qui notre Sécu est totalement gratuite. Il faut savoir que beaucoup de pharmaciens sont outrés, écœurés, par tous les abus qu'ils constatent et dont ils sont des complices de fait.

Dans la mesure où la Sécurité sociale est universelle en France, comme la consommation, pourquoi serait-il choquant que les charges sociales, au moins la santé et la solidarité, soient en partie adossées à la consommation ? Si vous avez de l'argent pour consommer, vous devez en avoir pour vous soigner. Comme cette personne à la CMU qui a demandé l'adresse d'un chirurgien qui pourrait lui « remonter les fesses ». « Ça n'est pas pris en charge par la CMU » lui a-t-on dit. « Je sais, mais j'ai de l'argent » ! Les cotisants apprécieront.

Certaines branches de la Sécurité sociale connaissent des déficits abyssaux depuis des dizaines d'années sans qu'il y ait eu une réelle « reprise en main ». La plupart des mesures prises concernent des remboursements qui reviennent à transférer des dépenses de la Sécurité sociale aux mutuelles, c'est-à-dire aux cotisants. Seules les dépenses laissées à la charge des assurés sociaux (pas de tous) allègent les charges des cotisants, mais alourdissent le coût de leur santé. Or, il s'avère que notre système de santé est abusivement « exploité » par certains prestataires et par certains assurés sans que des mesures soient prises pour lutter contre ces abus, pourtant bien connus des services concernés. Et l'on sait par ailleurs que le vieillissement de la population et les nouvelles thérapies ne feront qu'alourdir la facture santé. Il est donc impératif de lutter contre les dérives et de reconsidérer les largesses et les gratuités, car le taux de prélèvement français est tel qu'il n'y a plus aucune marge de manœuvre pour trouver de nouveaux financements. Par exemple, à quel titre devrions-nous payer les dépenses de santé de toutes les personnes qui viennent sur le territoire (la « Sécu Tour Eiffel ») uniquement pour se faire soigner, y compris pour des soins de confort comme la stérilité d'une jeune fille de 25 ans.

Nos gouvernants sont face au dilemme suivant : doivent-ils laisser perdurer un train de vie de l'État très excessif, des organisations redondantes ou devenues inutiles, un système social laxiste ou doivent-ils sauver notre industrie et plus généralement notre économie ?

Pour mémoire, les prévisions de recettes et de dépenses du budget 2007 de l'État (milliards d'euros) se décomposent ainsi :

<b>Recettes</b>	<b>Montant Mrds €</b>	<b>% du Total</b>	<b>% du PIB</b>
TVA	133,5	45,6 %	7,4 %
IRPP	57,1	19,5 %	3,2 %
Impôts sur les Sociétés	46,1	15,8 %	2,6 %
TIPP	18,0	6,1 %	1,0 %
Autres Recettes fiscales	11,1	3,8 %	0,6 %
Autres Recettes	26,9	9,2 %	1,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>292,7</b>	<b>100 %</b>	<b>16,3 %</b>

<b>Dépenses</b>	<b>Montant Mrds €</b>	<b>% du Total</b>	<b>% du PIB</b>
Enseignement et Recherche	80,3	24,0 %	4,5 %
Collectivités territoriales	49,5	14,8 %	2,8 %
Dettes et engagements financiers	40,9	12,2 %	2,3 %
Défense	36,2	10,8 %	2,0 %
Travail, Emploi, Solidarité	24,3	7,3 %	1,3 %
Sécurité et Justice	22,0	6,6 %	1,2 %
Union européenne	18,7	5,6 %	1,0 %
Transports, Ville et Logement	15,9	4,7 %	0,9 %
Autres Missions	46,9	14,0 %	2,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>334,7</b>	<b>100 %</b>	<b>18,6 %</b>
<b>DÉFICIT</b>	<b>42,0</b>	<b>14,3 %</b>	<b>2,3 %</b>

## **QUELQUES RÉFORMES INDISPENSABLES**

## **Principaux objectifs des réformes préconisées**

Les réformes qui sont préconisées ici devraient être réalisées avant 2012 en raison de la situation dans laquelle se trouve la France. Mais pour cela, il faudrait que :

- Le Gouvernement implique toutes les parties concernées ;
- Les oppositions parlementaires et les syndicats admettent que les réformes sont indispensables et qu'ils fassent leur deuil d'idéologies utopiques et/ou incompatibles avec le monde actuel.

Les principaux objectifs de ces réformes sur les plans intérieur et extérieur sont notamment :

### **1. Sur le plan intérieur**

- Redresser les comptes de la Nation (être toujours en excédent budgétaire et réduire la dette publique dans de fortes proportions), ce qui implique d'importantes réductions des coûts de fonctionnement de l'État ;
- Redresser les comptes sociaux en agissant d'abord sur les abus, les dérives et les anomalies du système ;
- Redresser le commerce extérieur, ce qui implique notamment de redonner de la compétitivité aux Entreprises ;
- Réduire les inégalités et tendre à éliminer la grande pauvreté ;
- Abolir tous les privilèges, quelle qu'en soit la nature : une nouvelle nuit du 4 août s'impose ;
- Rendre la Justice plus efficace, plus juste, plus humaine et plus en prise avec les réalités de la vie ;
- Redonner sens et efficacité à l'École dite Républicaine ;
- Résoudre les problèmes des quartiers difficiles et de l'immigration ;
- Moderniser et humaniser la Fonction publique, les relations au travail ;
- Réformer en profondeur les Institutions, ce qui impliquera des réformes de la Constitution ;
- Augmenter l'offre d'emplois utiles/nécessaires, afin de réduire le chômage réel et masqué jusqu'à atteindre un taux de 95 % de population active sur la population désireuse de l'être.

### **2. Sur le plan extérieur**

- Relancer et approfondir l'Union européenne ;
- Œuvrer pour rétablir la paix au Proche et Moyen-Orient ;
- Imaginer puis mettre en œuvre d'autres méthodes pour aider l'Afrique à sortir de la pauvreté ;
- Agir sur les organismes internationaux afin qu'ils soient plus efficaces et moins dispendieux ;

– Agir auprès des autres puissances pour qu’il soit mis fin à l’existence des paradis fiscaux, source de toutes les dérives et de tous les trafics (terrorisme, drogue, trafics humains, fraudes fiscales, etc.).

Mais comment faire ?

Les facteurs de réussite sont de trois ordres :

1. Bannir toute idée préconçue et toute idéologie, car il n’y a pas de pire conseillère que l’idéologie, qu’elle soit de gauche, de droite, écologiste ou autres... ;
2. Mettre l’humain, l’équité et l’efficacité au cœur de toute réflexion et de toute action ;
3. Remettre au goût du jour les valeurs qui ont fait notre grandeur : en premier lieu la valeur du travail et de l’argent, mais aussi les notions (désuètes) du respect de l’autre et du bien commun, de la fierté d’appartenir à la communauté nationale et à l’Europe, etc.

## Réformes de l'État

Supprimer le Sénat, interdire le cumul des mandats, décréter des âges limites... fait partie des velléités récurrentes depuis des décennies. Mais quel homme politique serait prêt – et pourrait – scier la branche sur laquelle il est confortablement assis avec ses pairs ?

Et pourtant, il faut le faire. C'est d'autant plus nécessaire que le train de vie de la République est très au-dessus de nos moyens. Voir une République aussi dispendieuse est une insulte permanente aux millions de laissés-pour-compte du pays. À titre de comparaison, la France a 908 parlementaires (sans compter les parlementaires européens), pour 63 millions d'habitants, les États-Unis 535 pour 300 millions. Il y a donc en moyenne 69.000 habitants par parlementaire en France contre 560.000 aux États-Unis, soit 8 fois plus ! Et il y a tout lieu de penser que les corps intermédiaires sont dans des proportions similaires, voire pires. Tout ça coûte très cher pour une efficacité plus que douteuse.

Les principales réformes nécessaires, voire indispensables, pour alléger les coûts et augmenter l'efficacité de l'État sont les suivantes :

**1. Supprimer le Sénat** et le remplacer par notre participation au Parlement du *Noyau dur* (voir le chapitre Europe).

**2. Réduire de moitié le nombre de députés** : compte tenu du temps moyen consacré par les députés dans l'exercice de cette fonction, ça ne devrait poser aucun problème, surtout cumulé avec la mesure 3.

Par ailleurs, ils devraient se consacrer entièrement à l'avenir du Pays et cesser d'être les lobbyistes d'une circonscription, les problèmes locaux devant être traités au niveau des communes ou des régions. Pour répondre à cet objectif, le vote pour les législatives devrait se faire sur des listes régionales (voir la mesure 9).

**3. Interdire le cumul des mandats** : un seul mandat électif.

**4. Limiter à deux le nombre de mandats dans une fonction.**

**5. Instaurer une limite d'âge** : on ne devrait pouvoir se présenter à une élection que si l'on atteint la limite d'âge au-delà du mi-mandat. Ces trois mesures prises simultanément permettraient d'avoir, enfin, des Assemblées plus représentatives de la diversité nationale (femmes et minorités visibles).

**6. Renforcer le rôle du Parlement** (voir le chapitre Méthode).

**7. Revoir le découpage électoral** : chaque député devrait représenter à peu près le même nombre d'habitants, la base de la représentation nationale devant être régionale et non plus départementale (voir mesure 9).

**8. Introduire une dose de proportionnelle :** toutes les sensibilités représentant au moins 5 % de l'électorat exprimé devraient être représentées à l'Assemblée nationale.

**9. Regrouper les élections :** nous devrions élire simultanément le Président de la République et les Députés, et à mi-mandat, les Conseillers municipaux et régionaux, tous les mandats ayant la même durée.

Les objectifs de cette mesure sont de :

- Réduire le coût des élections ;
- Éviter que la France soit en permanence en campagne électorale et que la légitimité du Président de la République et de son gouvernement puisse être remise en cause à la moindre élection ;

- Espérer que l'Assemblée nationale ait une majorité raisonnable et en cohérence avec le Président.

- Par ailleurs, les représentations ne devraient pas sauter de niveau administratif. Ainsi, sur la base de l'organisation préconisée par la mesure 13, les Conseillers régionaux devraient représenter une circonscription, les Députés nationaux devraient être élus sur des listes régionales et les Députés européens, avec ceux du *Noyau dur* (voir le chapitre Europe), sur des listes nationales.

**10. Utiliser le référendum :** plusieurs questions simples devraient être posées à chaque référendum (à l'image des QCM de beaucoup d'exams d'aujourd'hui). Instituer le référendum d'initiative populaire utilisé comme contre-pouvoir en cas de dérives de la majorité élue (voir le chapitre Référendum).

**11. Moderniser la procédure de vote :** faire appel à l'informatique et à l'Internet.

**12. Regrouper les communes :** de plus de 36.000 communes, record mondial au nombre d'habitants pulvérisé, nous devrions descendre au-dessous de 10.000, quitte à avoir des antennes de mairie dans les centres les plus importants à l'image des mairies d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille. Et supprimer les cantons.

**13. Limiter à quatre niveaux l'organisation administrative :** Communes, Régions, État, Europe. À l'heure d'Internet, des blogs, des téléconférences, etc., toutes ces strates de notre système administratif n'apportent que coûts, lourdeurs, délais supplémentaires et dilution des responsabilités. Il ne faut pas oublier que nous avons ajouté deux niveaux (l'Europe et les Régions) sans en supprimer un seul. Cette organisation n'interdirait pas les antennes locales (sous-préfectures de région, etc.). Ce qu'il faut supprimer, ce n'est pas les services opérationnels nécessaires, mais la multiplication des centres de décisions et des dépenses qu'ils génèrent.

**14. Décentraliser/Déconcentrer :** les réformes précédentes ayant été menées à bien, il faudrait accentuer la décentralisation/déconcentration, les Régions et les Communes devant être maîtres de leur territoire dans le cadre de délégations de pouvoirs très larges, mais bien définies et contrôlées.

**15. Donner le droit de vote** au niveau des Communes (et, éventuellement, des Régions) à tous les résidents étrangers en situation régulière : c'est-à-dire aligner les ressortissants étrangers sur les ressortissants de l'Union européenne, sauf en ce qui concerne l'élection européenne.

**16. Responsabiliser tous les niveaux hiérarchiques** : est-il normal que le chef d'une petite entreprise, qui prend parfois beaucoup de risques personnels et familiaux en créant de l'emploi et de la richesse, soit très lourdement sanctionné sur ses biens propres en cas de difficultés, alors que ceux qui gèrent les fonds publics coulent des jours heureux même quand ils sont responsables de fautes lourdes qui peuvent coûter très cher à la Nation.

**17. Réformer la Comptabilité publique** : l'État n'est qu'une grande entreprise. Il devrait être géré comme tel avec des budgets sur plusieurs années, reports d'une année sur l'autre, etc. Le Ministère des Finances devrait devenir une simple Direction financière et les Ministères, Directions, Organismes... devraient engager leurs dépenses et gérer leurs paiements sans passer par un TPG. Le système actuel ne fait que déresponsabiliser ceux qui engagent les dépenses et le TPG n'est qu'un exécutant... avec un salaire extrêmement élevé. Bien évidemment, cela supposerait que les Directeurs soient responsables de ce que font leurs Services. Il est anormal, paradoxal que l'élite de la Nation soit, par nature, non responsable de ses actes alors que le *vulgum pecus* l'est. Ça doit changer.

**18. Définir le déficit du budget de l'État par rapport à ses recettes** et non par rapport au PIB, voire l'interdire par la Constitution. Sur cette base, le déficit est de l'ordre de 15 à 20 % et non de 2,5 à 3 %, et la dette publique représente pratiquement cinq années de recettes, sept avec les retraites de ses agents !

**19. Arrêter pour cinq ans toute embauche dans les Administrations** : les mesures précédentes impliquant la suppression d'une multitude de services, fonctions, administrations devenus inutiles, il faudra bien trouver de nouvelles fonctions à toutes les personnes concernées par ces suppressions et ces réorganisations. Cette mesure doit évidemment concerner toutes les catégories de personnel : fonctionnaires, contractuels, intérimaires, contrats précaires, etc.

Ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, c'est bien... sauf que, si les Services ne sont pas réorganisés, les fonctionnaires non remplacés ont toutes les chances de céder leur place à des contractuels, des CDD... outre le fait que certaines fonctions manquent de personnel alors que d'autres sont en surnombre... ou devenues totalement inutiles.

**20. Réformer l'impôt sur le revenu** : la retenue à la source devrait être mise en place, comme il en est périodiquement question, et l'année de double paiement de l'impôt ne devrait pas être supprimée, mais étalée sur cinq ans pour aider au redressement des comptes de la Nation et à son désendettement.

**21. Simplifier les bases d'imposition et supprimer la plupart des niches fiscales** : notre système fiscal est inutilement compliqué et, la plupart du temps, les avantages fiscaux ne remplissent pas leurs objectifs, quand ils n'ont pas été conçus pour quelques privilégiés ayant leurs entrées dans les allées du pouvoir.

**22. Suspender pour cinq ans le droit de grève pour tous les agents de l'État et des Services publics** : il est en effet anormal que ces agents, totalement protégés des aléas économiques, qui sont en situation de monopole dans des fonctions indispensables au fonctionnement du pays, fassent grève en prenant en otage une population non protégée dont les activités sont tout aussi essentielles à la Nation, ne serait-ce que par leurs contributions aux impôts et taxes qui permettent de payer lesdits agents. Cette mesure n'est pas vraiment nouvelle puisqu'elle s'applique depuis toujours aux militaires.

Mais, dans le même temps, comme le dialogue social n'a pas l'air d'être très efficace au sein de l'État et des Services publics, il faudrait créer un organisme de médiation, un peu à l'image des Prud'hommes, afin de garantir une certaine équité et justice. Cet organisme serait au préalable chargé de faire des études comparatives des rémunérations, primes, conditions de travail, retraites, etc. des agents de l'État et des Services publics avec celles des agents similaires des secteurs concurrentiels.

Chaque fois que les agents de l'État se plaignent de leurs conditions de travail et de leurs rémunérations, et qu'ils font grève soi-disant pour défendre le Service public alors qu'il s'agit de la défense de leurs propres intérêts au mépris du service au public, on ne peut s'empêcher de penser aux usagers et à tous ceux qui ont des conditions de vie difficiles. Un pays dans lequel il existe un tel décalage entre un secteur protégé – à quel titre est-il protégé, comment le justifier ? Est-ce au nom de l'égalité entre les citoyens ? – et le secteur concurrentiel qui représente les trois quarts des actifs du pays est en état de mort économique à moyen terme. Un jeune Corse rencontré dans le maquis, à qui l'on a demandé « Que veux-tu faire plus tard ? » a répondu « Retraité des douanes ! » Soyons tous des retraités des douanes... il n'y aura plus d'inégalités, car ceux qui seront restés en France seront tous pauvres et le Pays finira comme l'URSS !

En dehors du fait que certains ne manqueront pas de juger scandaleux ces propos, le moment n'est-il pas venu de se poser la question : le droit de grève se justifie-t-il encore, et surtout, ne pourrait-on pas lui substituer un autre mode de gestion des conflits ?

Pendant les guerres, il n'y a jamais, ou pratiquement jamais, de grèves (revendicatives) bien qu'il y ait beaucoup plus de raisons de se plaindre de son sort qu'en temps de paix. Il faut intégrer le fait que nous sommes en état de guerre économique et que, si nous ne voulons pas sombrer dans la pauvreté, il faut se conduire comme en temps de guerre, au moins pendant le délai nécessaire pour redresser le pays et le mettre en ordre de marche pour le XXI<sup>e</sup> siècle. D'où l'idée de suspendre pendant quelques années le droit de grève pour tout le monde afin de se donner le temps de trouver une méthode de substitution qui ne mette pas le pays et les non grévistes dans une extrême difficulté. Ce point est repris plus loin au chapitre Droit de grève.

**23. Réformer l'ENA et les Écoles de l'Administration** afin d'en faire des écoles comme les autres, formant aux techniques de gestion des entreprises et non aux méthodes traditionnelles, pour ne pas dire obsolètes, de l'Administration. Tout citoyen devrait pouvoir passer du privé au public et inversement.

**24. Aligner le statut des agents du public et du parapublic sur le nouveau statut unique (à définir) des entreprises privées** (statut unique, mais intégrant les facteurs liés notamment aux conditions de travail, de pénibilité, etc.). À quel titre, une minorité de la population active (normale, c'est-à-dire n'ayant pas de handicaps qui justifieraient un statut spécial) doit-elle bénéficier à vie d'une protection totale alors que les trois autres quarts sont soumis aux lois du marché et aux aléas de la vie économique réelle ? Un zoo pour les uns, la jungle pour les autres (pour reprendre une comparaison entre communisme et capitalisme faite plus loin).

Outre l'injustice, l'existence de ces statuts privilégiés fait que de plus en plus de jeunes refusent (on a envie de dire à juste titre) d'aller travailler dans les secteurs qui ne bénéficient pas des mêmes privilèges. La conséquence pour le pays est simple : plusieurs millions de chômeurs et plusieurs centaines de milliers d'emplois non pourvus ! Mieux vaut être à l'EDF avec une semaine de 4 jours et 12 semaines de vacances que de travailler dans de petites entreprises dont les horaires, les conditions de travail et la sécurité de l'emploi n'ont rien de comparable. Or, si ces entreprises appliquaient le régime de l'EDF, en admettant que ce soit possible, la plupart d'entre elles déposeraient rapidement leur bilan.

Une autre conséquence encore plus grave : la disparition progressive des artisans et des petits commerces, faute de repreneurs et faute de trouver du personnel un tant soit peu compétent et motivé. Comment feront nos enfants quand ils auront besoin d'un menuisier ou d'un plombier ? Mais, pour ces métiers plus ou moins manuels, c'est aussi une conséquence de leur dévalorisation par notre société d'intellectuels, avec une éducation nationale déconnectée des réalités économiques : plutôt des formations supérieures sans diplôme ou sans débouché que des formations professionnelles qualifiantes et débouchant sur des emplois !

**25. Réformer les prisons et le régime des prisonniers** : que la privation de liberté soit la sanction et un moyen de se protéger de ceux qui se sont rendus coupables d'un crime ou d'un délit, soit. Mais que la prison soit une école du crime et que rien ne soit fait pour permettre aux prisonniers de se réinsérer dans la société à leur sortie, c'est à la fois inhumain et honteux, outre le fait que c'est totalement contre-productif. Et il ne faut pas oublier qu'il y a des innocents en prison et des petits délinquants... qui deviendront grands grâce à la prison !

Pour « scandaleuses » et iconoclastes qu'elles soient, ces réformes en profondeur des institutions sont urgentes et fondamentales, car elles seront des sources d'économies et d'efficacité très importantes. Elles devraient aussi être très appréciées par les forces vives de la Nation qui se sentiraient sans doute un peu plus motivées pour se battre, un peu moins entravées dans leurs actions et... les notions d'ÉGALITÉ et de SOLIDARITÉ retrouveraient un sens.

N'étant pas du sérail, ces propos ne manqueront pas de choquer les spécialistes de l'Administration et plus encore ceux des Finances. Mais, comment faire évoluer le pays sans changer les mentalités et les méthodes ? L'appareil d'État n'est plus adapté au contexte actuel et il doit faire sa révolution culturelle. Comme il ne la fera pas tout seul, de l'intérieur, il faut que le plus haut sommet de l'État, c'est-à-dire le Président, en prenne l'initiative, en supervise la mise en œuvre et l'assume. Quelqu'un a dit :

« L'inexpérience est ce qui permet aux jeunes de faire ce que les vieux croient impossible. »

Malheureusement pour notre pays, trop souvent nous n'écoutons et ne faisons confiance qu'à ceux qui ont été formés dans un certain moule et qui ont un profil correspondant à un standard afin qu'ils perpétuent les méthodes des anciens... jusqu'à ce que le secteur s'effondre. Surtout pas de sang nouveau, c'est trop risqué, il pourrait changer nos habitudes... et remettre en cause nos certitudes !

Il n'est pas du tout entré dans les mœurs en France, y compris encore dans nombre d'entreprises, que des profils nouveaux, jeunes, atypiques, pouvaient apporter beaucoup, beaucoup plus que les profils formatés qui font le gros des effectifs. Faire toute sa carrière dans le même secteur, voire la même structure, comme c'est souvent le cas dans les Administrations est une erreur pour l'intéressé comme pour l'organisation qui l'emploie (voir à ce sujet le chapitre « Emploi des Seniors »).

C'est aussi cette immobilité de la carrière qui participe au vieillissement prématuré, à l'obsolescence des cadres. Devoir s'adapter régulièrement à un nouvel environnement professionnel, à de nouvelles techniques, permet d'entretenir ses neurones et de garder un esprit jeune et réactif. Les Anglo-saxons ont une tout autre approche sur ce plan, et cela ne leur réussit pas si mal.

L'industrie française, et en premier lieu son industrie lourde dans les années 70-80, a intégré avec une dizaine d'années de retard sur ses concurrents, notamment Allemands et Italiens, les notions de temps, de délais et de respect des délais, de coûts et d'attentes des clients. Or, ces notions sont apparemment toujours absentes des esprits dans les Administrations. Quand une des figures emblématiques de la Magistrature française peut dire à l'antenne à peu près ceci : « que le Juge de première instance se trompe, ce n'est pas si grave puisque le justiciable peut aller en

appel, et même en cassation », il y a vraiment un énorme travail de prise de conscience à faire, car, toutes ces actions en justice coûtent très cher aux justiciables et à la Nation, sans compter le temps perdu, voire passé en prison par de possibles innocents !

Tout ceci pour dire que les changements importants ont souvent pour origine des personnes extérieures au système, ou nouvelles dans le système, et que la célèbre formule de François Mitterrand « il faut laisser du temps au temps » est dangereuse et peut de plus en plus souvent avoir des répercussions très négatives... d'autant plus qu'il y a bien longtemps que les Administrations ont fait leur cette devise.

Pour revenir à notre sujet de l'Administration française :

– Est-il normal qu'une Administration pléthorique soit incapable de sortir les décrets d'application des lois et, quand ils sortent, avec quel délai ?

– Est-il normal que nous soyons parmi les plus mauvais en Europe pour transcrire dans le droit national les Directives européennes ?

– Est-il normal que les services de l'État mettent autant de temps pour régler leurs fournisseurs et verser les indemnités promises ou dues aux sinistrés, aux victimes des erreurs judiciaires, etc. ?

Et pourtant, les cadres de l'Administration étaient parmi les mieux formés au monde. Il y a encore quelques décennies, nos hauts fonctionnaires faisaient l'admiration de nos partenaires.

Est-ce toujours le cas aujourd'hui ? Leur formation est-elle adaptée au monde actuel ? Ont-ils une expérience du monde réel ?

Elle a beaucoup vieilli notre France initiatrice et anciennement motrice de l'Europe !

**De la motrice au boulet**, tel pourrait être l'intitulé de notre histoire au sein de l'Europe !

## Mesures en faveur des Banlieues

La mise à niveau des territoires en difficulté implique des mesures d'une autre dimension que celles prises jusqu'à présent, ou envisagées, sans considérer pour autant que la liste qui suit soit exhaustive. Il faudrait :

**1. Réaliser une égalité de traitement entre toutes les communes d'une entité territoriale** (région Île-de-France y compris Paris, agglomération des grandes villes, voire département ou région). Il est en effet injuste et anormal que les taux d'imposition (taxes foncières, taxes d'habitation, taxes professionnelles...) des communes pauvres, habitées en majorité par des personnes aux revenus modestes, soient supérieurs à ceux des communes riches, habitées en majorité par des classes plus privilégiées. En général, il y a beaucoup d'entreprises dans les communes riches et, une grande partie de ceux qui travaillent dans ces entreprises vit dans les villes dortoirs, communes pauvres.

La décision, sans doute facile à prendre et à appliquer, consisterait à avoir les mêmes taux sur tout le territoire constituant une entité et à répartir les produits de ces taxes au prorata des besoins (ou des habitants, les entreprises étant comptées en fonction de leurs effectifs avec une pondération de 0,1 ou 0,2). Cette mesure devrait permettre de dégager beaucoup d'argent pour les banlieues déshéritées... et d'éviter des gaspillages dans les villes riches, notamment des travaux inutiles quand ils ne sont pas préjudiciables à l'activité économique de la ville.

**2. Redéployer la Gendarmerie et la Police.** Quand on parcourt la France en dehors des grands centres urbains, on rencontre des gendarmeries, parfois importantes, dans toutes les villes, même petites, alors qu'il y règne calme et quiétude. À l'inverse, si l'on va dans les zones urbaines nouvelles, les banlieues, il y a très peu ou pas de gendarmeries ou de commissariats de police. Est-ce normal ?

Est-il normal que l'organisation de la police et de la gendarmerie n'ait pas suivi les mouvements de population et que l'on ne trouve pas, partout en France, à peu près la même proportion de représentants de l'ordre par habitant ?

Il faudrait donc redéployer d'une façon urgente les effectifs de police et de gendarmerie en fonction de la population, en attribuant, provisoirement, un coefficient 2 aux zones en difficulté afin d'y rétablir l'ordre et 0,5 aux zones stables, quitte à ce que les maires de ces communes et villes mettent une petite police municipale pour compléter et assurer la sortie des écoles, régler la circulation et gérer les affaires courantes, en sachant qu'il sera toujours possible d'envoyer des renforts en cas de besoin.

Il est évident, mais mieux vaut le préciser, que ces effectifs devraient résider dans leur zone de compétence et qu'une présence active 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 devrait être assurée.

**3. Ouvrir les écoles, collèges et lycées le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires.** Beaucoup de jeunes, surtout parmi les populations les moins favorisées et donc, souvent, les plus en difficulté, traînent dans les rues après l'école et pendant les vacances scolaires faute d'avoir des structures d'accueil adaptées. L'ouverture des établissements scolaires le soir, le week-end et pendant les vacances permettrait de :

– Mettre à la disposition de ces jeunes des équipements sportifs et des espaces protégés pour le sport et le jeu, l'encadrement étant fourni par l'éducation nationale, les travailleurs sociaux, des associations, etc. ;

– Proposer, voire imposer, aux jeunes en difficulté des cours de soutien ou de rattrapage dans les matières de base et, en premier lieu, en français et en mathématiques ;

– Organiser des études surveillées par des étudiants pour permettre aux élèves de faire leurs devoirs, d'apprendre leurs leçons, de réviser, de lire, toutes choses que bon nombre d'entre eux ne peuvent pas faire chez eux correctement en raison des conditions matérielles dans lesquelles se trouve leur famille, outre le fait que, souvent, ils ne peuvent pas être aidés ;

– Animer des ateliers sur des sujets qui ne sont pas des disciplines scolaires comme la sécurité routière, le secourisme, etc.

L'école Républicaine doit être un lieu de vie à la disposition de tous les jeunes en quasi permanence afin de leur éviter de fréquenter l'école de la rue... trop souvent celle qui dispense la meilleure formation à la délinquance après la prison. Quand on fait le compte, on constate que l'énorme investissement que constituent les équipements scolaires du pays n'est utilisé dans le meilleur des cas que 20 % du temps !

Par ailleurs, un jeune qui rate ses études sera probablement un adulte handicapé, frustré, malheureux et un coût ou un manque à gagner pour le pays. La mission de l'État – et du corps enseignant – est de former la jeunesse au mieux de ses capacités, pas de dispenser des cours pour se donner bonne conscience.

**4. Placer dans des pensionnats adaptés les jeunes qui se sont fait connaître de la police et de la justice, ainsi que les volontaires, ou sur demande des parents.** Les mieux placés pour encadrer et former ces jeunes seraient, moyennant quelques aménagements, les Prytanées, les Écoles et les Centres militaires de formation. On pourrait aussi envisager d'utiliser des casernes disposant de place dans lesquelles les jeunes pourraient être logés, encadrés et formés (formation générale et professionnelle, activités sportives et associatives) par des équipes pédagogiques adaptées (pas forcément militaires). Il serait entendu que ces jeunes resteraient des civils et qu'ils n'auraient pas vocation à devenir des militaires, sauf s'ils le souhaitent. Il ne s'agirait pas du tout de prisons ou de centres disciplinaires, mais de centres de formation et de rattrapage, avec remise à niveau, sur le modèle des pensionnats (privés) d'autrefois qui donnaient en général d'assez bons résultats... et auxquels la bonne bourgeoisie confiait l'éducation de ses enfants.

**5. Renforcer les équipes pédagogiques et d'encadrement des établissements des zones en difficulté.** Ces équipes pédagogiques et d'encadrement doivent être particulièrement sélectionnées, formées, rémunérées et avoir un plan de carrière en fonction de leurs compétences, du travail effectué et des résultats obtenus. Il est impératif de restaurer la discipline et de lutter contre les incivilités.

**6. Concevoir un enseignement adapté et motivant.** Il faut donner le goût du savoir, et donc d'apprendre, aux jeunes de ces quartiers, ce qui implique impérativement une pédagogie totalement différente. Une fois mise au point, cette nouvelle pédagogie pourrait être étendue à l'ensemble des établissements scolaires. En effet, des études menées, notamment par des sociologues du CNRS, mettent le doigt sur de graves dérives dues à l'enseignement actuel, totalement déconnecté des réalités et de plus en plus inadapté, particulièrement par rapport aux jeunes des milieux défavorisés.

**7. Revoir totalement les réseaux de transports en commun des grandes agglomérations.** C'est à la région Île-de-France de s'occuper de ce problème pour avoir un réseau cohérent

évitant les ruptures de charges et non à Paris, à Bobigny, etc. Même chose, évidemment, pour toutes les grandes métropoles. Et il faut repenser les réseaux de transports en commun qui sont très insuffisants dans beaucoup de villes de la périphérie des grandes agglomérations.

**8. Supprimer les zones des transports en commun.** Dans le système actuel, plus vous êtes pauvre, plus vous devez vous loger loin des grands centres, et plus vous devez dépenser pour vous rendre à votre travail, ou pour en chercher un ! Est-ce normal ? Sans compter le temps passé dans les transports et la fatigue qui en résulte.

**9. Intensifier les politiques économiques dans ces zones :** zones franches, aide à la création d'entreprises, d'emplois, etc.

À partir du moment où l'on pourrait effectivement mettre hors d'état de nuire les jeunes délinquants ou primo délinquants en les confiant à des centres de formation surveillés et les irrécupérables à la justice, l'atmosphère des cités devrait changer.

Mais, qu'il n'y ait pas de malentendu : ces mises hors d'état de nuire doivent être prises pour une seconde chance donnée à ces jeunes, voire plus très jeunes, d'acquérir une formation conduisant à une qualification permettant un retour à une vie normale, active.

Une partie de ces « sauvageons » ou « racailles » :

- Doivent être récupérables ;
- Devraient être soulagés d'avoir une deuxième chance dans une structure adaptée, hors d'une zone de rechute ;
- Disposent probablement d'un bon potentiel, voire d'un potentiel supérieur à la moyenne, dont la société se prive et paye les frais des nuisances.

Pour que tout ceci marche, il serait aussi impératif de lutter très fermement contre l'économie souterraine, quitte à la compenser en partie pendant un temps. En effet, quel est l'intérêt pour un jeune d'envisager un travail normal, contraignant et peu rémunéré, s'il peut mener grand train en *dealant* ?

## **Réforme des Retraites**

Plusieurs gouvernements ont abaissé l'âge légal de la retraite sans tenir compte, ou sans faire valoir, l'allongement de la durée de vie, ni l'augmentation de l'âge du début de la vie professionnelle.

Évidemment, n'étant pas capables de fournir un travail à tout le monde, ils pensaient qu'il valait mieux faciliter les mises à la retraite anticipée espérant ainsi libérer des places pour les jeunes. En fait, faute de compétitivité et de dynamisme (les deux étant corrélés), les vieux et les jeunes se sont retrouvés inactifs, ainsi que beaucoup d'autres.

Mais maintenant, quelles sont les conséquences pour les retraites par répartition et par capitalisation ?

L'aspect financier des retraites a toujours été traité globalement entre spécialistes, économistes et démographes. Malheureusement, le public a été peu et mal informé (était-ce politiquement incorrect ?) et, pour beaucoup, c'était sans doute trop abstrait. Il faut donc aborder le problème d'une façon pragmatique et concrète : répartition ou pas, l'économie globale du système et la moindre des corrections vis-à-vis des autres impliquent que chaque actif paye au moins l'équivalent de sa propre future retraite. Faisons donc des simulations qui permettent de montrer l'incidence de l'allongement de la durée de vie, de l'âge auquel on prend sa retraite et de l'âge du début de carrière.

### **Retraites par répartition**

Prenons l'exemple des cheminots qui permet de bien illustrer ce problème de l'âge de la retraite, mais ça vaut évidemment pour toutes les catégories professionnelles. Quand ils ont obtenu la retraite à 50 ans, ils étaient conducteurs de machines à vapeur avec des conditions de travail très pénibles et préjudiciables à leur santé, et donc à leur espérance de vie. Ils avaient commencé à travailler à 14 ans et leur espérance de vie devait se situer autour de 60 ans, soit 36 ans de travail très pénible et une espérance de 10 ans d'une retraite avec une santé souvent dégradée. Qui pourrait raisonnablement remettre en cause l'âge de la retraite des cheminots des locomotives à vapeur ? Personne.

En revanche, les cheminots actuels, conducteurs de motrices électriques ou diesel, ont des conditions de vie et de travail tout à fait normales qui n'ont rien de comparable avec celles de leurs aînés. Quant à leur espérance de vie, elle se situe autour de 75 ans, voire 80 ans ou plus, et ils commencent leur carrière sans doute autour de 18 ans.

Simulons dans un tableau les données de salariés virtuels que nous appellerons cheminots d'hier, d'aujourd'hui et de demain avec des valeurs indicatives, ordres de grandeur, qui permettent de poser le problème du financement des retraites. Nous ferons quatre hypothèses :

1. Ces cheminots n'ont pas connu d'interruption de carrière ;
2. Leur salaire de fin de carrière (égal à 100) est le double du salaire de début de carrière (50) et leurs augmentations sont linéaires sur l'ensemble de la carrière. Sur ces bases, leur salaire moyen est de 75 ;
3. Ils bénéficient d'une retraite égale à 80 % du salaire en fin de carrière, ce qui ne doit pas être très loin de la réalité ;

4. Nous oublions les paramètres de deuxième ordre (prélèvements des organismes de retraite, inflation, etc.) et toutes choses étant égales par ailleurs, les cotisations versées par chacun pendant son activité devraient être au minimum égal au montant des retraites touchées.

Sur ces bases, le coût de leur future retraite correspond aux pourcentages indiqués dans le deuxième tableau, le premier reprenant les bases de calcul :

Cheminot	Carrière			Décès	Durée Retraite	<u>Durée Retraite</u> <u>Durée Carrière</u>
	Début	Fin	Durée			
Hier	14 ans	50 ans	36 ans	60 ans	10 ans	10/36 = 28 %
Aujourd'hui	18 ans	50 ans	32 ans	75 ans	25 ans	25/32 = 78 %
Demain 1	20 ans	50 ans	30 ans	80 ans	30 ans	30/30 = 100 %
Demain 2	20 ans	65 ans	45 ans	80 ans	15 ans	15/45 = 33 %

Cheminot	Salaires de la carrière			Montant Retraite	<u>Durée Retraite</u> <u>Durée Carrière</u>	<u>Coût Retraite</u> <u>Salaire</u>
	Début	Fin	Moyen			
Hier	50	100	75	80	10/36 = 28 %	(10/36)*(0,8/0,75) = <b>30 %</b>
Aujourd'hui	50	100	75	80	25/32 = 78 %	(25/32)*(0,8/0,75) = <b>83 %</b>
Demain 1	50	100	75	80	30/30 = 100 %	(30/30)*(0,8/0,75) = <b>107 %</b>
Demain 2	50	100	75	80	15/45 = 33 %	(15/45)*(0,8/0,75) = <b>36 %</b>

Comment pourrait-on continuer à revendiquer une retraite à 50 ans à la vue de ce tableau qui ne fait que présenter en toute objectivité les données anciennes, actuelles et futures ?

Autre remarque sur les retraites par répartition : elles sont basées sur la solidarité des actifs qui cotisent pour les retraités, et ce, de génération en génération. C'est-à-dire que nous avons payé les retraites de nos parents et que ce sont nos enfants et petits enfants qui vont payer les nôtres. Nos enfants... à condition d'en avoir eu. Ne serait-il pas socialement juste de prendre en compte le nombre d'enfants des retraités et d'appliquer un bonus sur le montant des retraites en fonction du nombre d'enfants, dès le troisième ?

### **Retraites par capitalisation**

Le problème est de même nature pour les retraites par capitalisation, puisque nous sommes censés récupérer ce que nous avons versé, encore que la valeur du point dépende de paramètres liés à l'économie globale des retraites.

Supposons que nos cheminots aient cotisé à une retraite complémentaire par capitalisation. Un calcul simplifié donne les résultats suivants chaque année :

- Le cheminot d'Hier touchera  $36/10 = 3,6$  fois sa cotisation annuelle moyenne ;
- Le cheminot d'Aujourd'hui touchera  $32/25 = 1,28$  fois sa cotisation annuelle moyenne ;
- Le cheminot de Demain 1 touchera  $30/30 = 1$  fois sa cotisation annuelle moyenne ;
- Le cheminot de Demain 2 touchera  $45/15 = 3$  fois sa cotisation annuelle moyenne.

Ces calculs mettent en lumière une évidence : il n'est pas possible de cotiser moins longtemps pour des retraites qui sont de plus en plus longues. Ils illustrent bien l'ampleur du problème et l'urgence de le résoudre. Sans oublier que, quand on est à la retraite, on a beaucoup de loisirs à occuper et beaucoup de sources de dépenses, plus celles liées à l'âge et aux handicaps, outre les enfants ou petits-enfants qu'il faut parfois aider... si l'on veut qu'ils soient ensuite en mesure de payer les retraites de leurs aînés.

D'aucuns prétendent que retarder l'âge de la retraite est porter atteinte à un acquis social. C'est totalement faux dans la mesure où la durée de vie s'allonge, l'entrée dans la vie active se fait de plus en plus tard et les conditions de vie (au sens médical du terme) s'améliorent. L'acquis social n'est-il pas plutôt d'avoir plus et mieux de temps à vivre quand on prend sa retraite que l'âge auquel on la prend. Qui a le meilleur acquis social : le cheminot d'autrefois qui partait en retraite à 50 ans en mauvaise santé et vivait péniblement jusqu'à 60 ans ou celui de demain qui partira à 65 ans, mais vivra en bonne forme jusqu'à 80, 85 ans, voire plus ?

L'acquis social n'est pas l'âge de la retraite, mais la durée de ladite retraite due à l'allongement de la vie... un trimestre par an ! Peut-on imaginer qu'une population ayant une espérance de vie de 100 ans (c'est demain) prenne sa retraite au même âge qu'une population qui avait une espérance de vie de 50 ans (c'était hier) ? Non, bien sûr. Malheureusement, cette évidence n'a pas du tout été intégrée par une majorité de la population sinon, personne ne réclamerait l'abaissement de l'âge de la retraite, ni même le maintien de l'âge actuel. Or, l'espérance de vie en France est passée de 40 ans à 78 ans (moyenne hommes femmes) entre 1900 et 2000 !

### **Quelles réformes ?**

Les réformes – urgentes – à faire sont de deux ordres : l'âge de la retraite et l'unité des régimes avec pour principe de base l'égalité entre tous, comme devant la loi, mais une vraie égalité au sens d'équité.

En ce qui concerne l'âge légal de la retraite, nous avons maintenant suffisamment de données statistiques pour connaître l'espérance moyenne de vie par grandes catégories socioprofessionnelles. Le principe devrait être un âge légal de la retraite personnalisé, entre 60 et 70 ans en fonction de :

- La durée effective de vie professionnelle (trimestres en activité) ;
- La pénibilité du travail (avec un coefficient supérieur à 1 pour les trimestres au cours desquels des travaux pénibles ou dangereux ont été effectués) ;
- L'espérance de vie, chacun devant avoir une espérance de vie d'au moins 10 ans (ou 15 ans) au moment de son départ à la retraite (espérance de vie de la catégorie socioprofessionnelle à laquelle on appartient) ;
- Son état de santé (longues maladies invalidantes, handicaps, etc.).

Toutefois, les personnes qui souhaiteraient partir avant leur âge légal devraient pouvoir le faire, mais leur retraite serait amputée (comme c'est le cas actuellement). À l'inverse, celles qui resteraient en activité au-delà de leur âge légal bénéficieraient d'une retraite bonifiée, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement.

Certaines professions réclament la retraite à 55 ans, voire à 50 ans comme les pompiers. Que certaines professions ne puissent pas être exercées au-delà d'un certain âge, c'est normal ou évident (la carrière sportive en est un bon exemple). Simplement, il faut prévoir, chacun doit prévoir, une reconversion dans une activité en rapport avec son âge et ses capacités. Il paraît inconcevable que l'on puisse envisager de prendre sa retraite et être à la charge de la société pendant 30 ans ou plus, c'est-à-dire avoir autant ou plus d'années de retraite que de cotisation (comme le cheminot de demain 1).

Sur le principe de l'équité entre tous, il ne devrait plus y avoir de régimes dits spéciaux. Le même régime pour tous, modulé comme indiqué précédemment pour tenir compte des particularités de la vie professionnelle de chacun et de son droit légitime d'avoir un certain nombre d'années de vie à la retraite.

Par ailleurs, certains préconisent de racheter aux régimes spéciaux l'avantage dont ils ont bénéficié jusqu'à maintenant pour les aligner sur le régime général. Cette idée est choquante pour au moins quatre raisons :

1. Les catégories concernées par ces régimes bénéficient dans l'ensemble de conditions de travail et de rémunération plutôt privilégiées par rapport aux catégories équivalentes des régimes généraux. En fait, ces avantages auraient été donnés à l'époque pour compenser la relative faiblesse des salaires. C'était la technique du report de la charge à plus tard (après moi le déluge). Il s'agit donc d'un privilège que rien ne justifie plus aujourd'hui, car les conditions de rémunération et surtout de travail ont largement rattrapé, voire dépassé, depuis longtemps celles du privé équivalent ;

2. Ces régimes spéciaux ne prennent pas en compte l'évolution des conditions de travail, ni l'allongement de la durée de vie, ni l'entrée plus tardive dans la vie professionnelle ;

3. Quand on a rallongé la durée de cotisation des régimes généraux, il n'a jamais été question ni d'un quelconque rachat ni d'une quelconque compensation financière. Alors, pourquoi deux poids deux mesures ?

4. ÉGALITÉ. A-t-on oublié ce principe fondateur de la République ?

Enfin, pour diverses raisons et notamment le fait que les parcours professionnels seront de moins en moins linéaires et pourront connaître des périodes hors des régimes français, toutes les retraites devraient être basées sur le nombre de points acquis au cours de la carrière, comme c'est le cas pour la retraite des cadres et non sur le dernier salaire ou sur un certain nombre de salaires annuels comme actuellement pour les retraites de base.

De même, la notion de trimestres devrait disparaître. Resteraient deux paramètres pour calculer les retraites : le nombre de points acquis et l'âge auquel la retraite est prise pour calculer les coefficients de majoration ou de minoration des droits.

## **Droit de Grève**

Le Droit de Grève a été une conquête sociale déterminante qui a permis d'en obtenir beaucoup d'autres. Dans le contexte de l'époque, et pendant longtemps, ce droit a été fondamental, au point qu'il a été inscrit dans notre Constitution !

Le Droit de Guerre était aussi un droit conquis depuis la nuit des temps, jusqu'à ce que quelques utopistes se disent : « au lieu de s'entretuer pour régler nos différends, ne pourrait-on pas les régler en nous mettant autour d'une table ? »

Ainsi est née l'Europe et nous avons perdu notre Droit de Guerre. Quelle régression... !

Ne pourrait-on pas prendre modèle sur les utopistes des années 50 pour transformer le Droit de Grève en Droit de Négocier ?

Qu'est-ce qu'une grève, sinon un échec pour tous, un problème pour certains, un jeu pour d'autres, un enjeu politique ou de pouvoir pour encore d'autres ? Dans tous les cas, c'est une perte sèche pour le pays et un gain pour nos concurrents étrangers. Va-t-on continuer longtemps à faire le jeu des économies concurrentes et à pourrir la vie d'une partie de notre propre population ?

Alors, inventons une Commission des Conflits qui aurait pour tâche de résoudre les différends entre employeurs et employés autour d'un tapis vert puis, le Droit de Grève étant toujours inscrit dans la Constitution, rangeons-le dans un coffre-fort afin qu'il soit en lieu sûr, et confions la clé du coffre à cette Commission.

Et nous serions enfin devenus des adultes responsables !

N'est-ce pas un bel objectif qui vaudrait la peine que toutes les parties prenantes y réfléchissent ?

Pour renforcer cette idée, analysons ce qu'est devenu le droit de grève en 2007 en France. Dans les faits au fil du temps, il est devenu un droit inégalitaire. En effet, qui peut faire grève aujourd'hui, efficacement s'entend c'est-à-dire conduisant ou ayant des chances de conduire à une amélioration des conditions de travail ou de rémunération ?

- Les plus démunis ? Non ;
- Les chômeurs ? Non, sauf pour une éventuelle prime de fin d'année ;
- Ceux qui travaillent dans les petites entreprises ? Rarement et en mettant en danger leur entreprise c'est-à-dire leur propre emploi ;
- Les emplois précaires (CDD, stagiaires, intérimaires...) ? Non ;
- Ceux qui travaillent dans les entreprises privées moyennes ou grandes ? Oui, mais avec parcimonie ;
- Ceux qui sont dans le public ou le parapublic ? Oui, et d'autant plus efficacement qu'ils n'ont rien à craindre pour leur emploi contrairement à toutes les autres catégories et que, leur employeur étant en général en situation de monopole, toute perturbation du service à des conséquences graves ou très graves pour l'économie du pays et provoque des désagréments importants pour une partie de la population, et plus encore pour les entreprises.

Ainsi, dans les faits, le Droit de Grève est devenu un droit qui ne profite qu'à une petite minorité relativement privilégiée de la population (privilégiée par rapport aux catégories équivalentes dans le privé). Il est donc en contradiction avec un des grands principes fondateurs de notre République : ÉGALITÉ.

Analysons maintenant le résultat d'une grève, outre le fait qu'elle laisse souvent des traces dans l'entreprise et dans ses comptes, dans les relations au travail et dans le moral des salariés :

1. C'est un échec : les grévistes n'ont rien obtenu et ils ont subi (en principe) une perte financière, comme leur entreprise qui peut aussi perdre des clients, c'est-à-dire de l'activité et donc des emplois ;

2. C'est un demi-succès : un demi-succès est aussi un demi-échec ;

3. C'est un succès : ils ont obtenu satisfaction sur l'essentiel de leurs revendications.

Dans les trois cas, le résultat d'une grève est celui d'une négociation entre les salariés et leur employeur. La négociation est donc un passage obligé, la différence résidant dans l'utilisation ou non par les salariés d'un moyen de pression (ou de chantage).

Il faut aussi tenir compte du fait que, grève ou pas, il y a des revendications légitimes qui n'aboutissent pas, et des revendications quasi abusives qui peuvent aboutir.

Alors, ne pourrait-on pas aller devant une Commission des Conflits paritaire, comme on va devant les Prud'hommes ? Cette Commission chargerait un médiateur d'examiner si les revendications sont justifiées et raisonnables puis d'aider à régler le différend sans avoir recours à la grève. En cas d'échec de cette médiation, la Commission aurait le pouvoir de trancher et d'imposer.

Cette procédure présenterait trois avantages :

1. Elle éviterait les grèves avec tous les inconvénients qu'elles comportent ;

2. Elle permettrait à ceux qui n'ont pas la possibilité de recourir à la grève, voire de négocier, d'avoir une voie de recours ;

3. Elle éviterait les abus découlant du droit de grève.

Au Japon, les salariés mettaient un brassard (mettent encore ?) pour signifier qu'ils avaient des revendications. C'était une façon de montrer qu'il y avait une ou plusieurs causes d'insatisfaction dans l'entreprise et la proportion des salariés arborant un brassard permettait de localiser et d'évaluer le degré d'importance du malaise. C'est d'ailleurs pratiqué chez nous, notamment dans les services d'urgence.

Dans la situation économique de la France aujourd'hui, et compte tenu de ce qui précède, ne serait-il pas envisageable de suspendre le droit de grève pendant cinq ans, le temps d'amorcer notre redressement et la modernisation de notre économie, de modifier nos comportements collectifs, d'organiser et de tester un substitut à la grève ?

Les États européens ont substitué la négociation à la guerre. Ne pourrait-on pas faire de même au niveau de nos relations sociales, sachant que la grève n'est pas un but en soi, mais un moyen ? Ne pourrait-on pas trouver un autre moyen mieux adapté, plus adulte, plus responsable, plus respectueux des autres ? La grève est-elle une fin ou un moyen ?

Si la grève est une fin, il est évident qu'on ne peut pas la supprimer. Mais pour qui serait-elle une fin ? Pour une majorité de la population ou pour une petite minorité ?

Si la grève est un moyen, pourquoi ne pourrait-on pas la remplacer par un autre moyen qui aurait l'avantage d'être accessible par le plus grand nombre contrairement à la grève qui, dans la réalité, ne l'est que par une minorité ?

En revanche, il y a une différence importante entre la Commission des Conflits et la Grève : le chantage, avec ses dérives inégalitaires !

## Europe

Le monde a radicalement changé ces quinze dernières années. Or, nos Dirigeants, à l'exception de Bush et des néoconservateurs (en faisant des choix catastrophiques), n'ont guère modifié leurs méthodes de gouvernance.

Alors, non-conformiste, très sensible depuis toujours à la place et au rôle de la France dans le monde et Européen viscéral, je vais me risquer à réfléchir tout haut sur la base de mes expériences et de mes lectures.

Jusqu'à la chute du Mur de Berlin, le monde se divisait grosso modo en trois groupes : les pays sous protection des États-Unis, ceux sous l'emprise de l'URSS et les autres plus ou moins non alignés, qui jouaient sur la concurrence entre les deux blocs... ou la subissaient.

Aujourd'hui, il y a une hyperpuissance, les États-Unis et plusieurs en devenir, la Chine d'abord, puis l'Inde et le Brésil, sans oublier le Japon et l'ensemble des pays d'Asie.

À la différence de l'URSS, la Chine va profondément déséquilibrer nos économies (et celles du monde) avec tout ce que cela entraîne/va entraîner au niveau de notre organisation et de notre mode de vie. Il s'avère en plus que la Chine, l'Inde et le Brésil développent une relative complémentarité entre eux : l'agriculture pour le Brésil, l'industrie pour la Chine, le tertiaire pour l'Inde. Par ailleurs, il semble que leurs ambitions soient avant tout économiques et non politiques, c'est-à-dire qu'ils ne cherchent pas à imposer un quelconque régime politique aux autres pays comme c'était le cas de l'URSS.

Face à la montée en puissance de ces monstres, que font les autres pays ou groupes de pays ?

Les États-Unis (en tout cas les Républicains néoconservateurs) semblent être prêts à tout, y compris à déclencher ou à provoquer des guerres, pour rester la seule hyperpuissance.

La Russie, très riche en matières premières, peu peuplée surtout dans sa partie asiatique, et mitoyenne de la Chine, est en danger.

L'Europe a peu de matières premières et elle est relativement éloignée des futurs géants. Elle est divisée et somnole sur ses avantages sociaux et son temps libre. Pour ces raisons, elle deviendra un marché en voie de sous-développement qui ne devrait pas attirer les convoitises ou perturber nos géants en devenir. Et même si nous sortons de notre léthargie, dans la mesure où nous sommes devenus un OGM privé du gène Esprit de Conquête pour un bon moment, nous devrions être épargnés par les attaques intempestives des puissants.

L'Afrique ? Elle deviendra sans doute un protectorat chinois et américain.

Le Moyen-Orient est et restera la zone de tous les dangers et, à cause de son pétrole, il sera le théâtre de toutes les convoitises entre les puissants et particulièrement entre la Chine et les États-Unis. L'Irak a été le premier pays à subir les conséquences de cette lutte entre ces deux puissances, mais il y en aura certainement d'autres qui vont aussi en faire les frais un jour.

Si la guerre en Irak était faite pour se venger du 11 septembre et pour lutter contre le terrorisme, c'était :

1. Se moquer du monde : tous les motifs avancés pour justifier cette guerre étaient faux et tout le monde le savait, à commencer par les protagonistes ;

2. Une double faute : la force militaire ne réussit plus à implanter la démocratie ou à vaincre un peuple en révolte (les exemples de l'Indochine puis du Vietnam, de l'Algérie, de la Palestine, notamment, sont là pour le prouver). Et la source du terrorisme ne concerne pas un pays (l'Irak), mais des millions d'hommes et de femmes humiliés ou occupés, qui sont répartis entre des dizaines de pays ;

3. Une erreur de cible : presque tous les auteurs des attentats étaient Saoudiens et aucun Irakien !

4. On n'élimine pas un dictateur en bombardant son pays, car c'est la population du pays qui trinque en premier lieu et pour longtemps. Saddam Hussein avait des méthodes ignobles, ça n'est pas contestable, mais était-il le pire dans le monde ? Et l'Irak pouvait-il/peut-il fonctionner avec un gentil régime démocratique ?

En revanche, si :

1. La lutte contre le terrorisme est le prétexte qui permet de faire accepter par le peuple américain un budget militaire toujours plus colossal pour développer des armements de plus en plus sophistiqués et performants... sauf contre les cutters du 11 septembre ;

2. La guerre contre l'Irak était faite par les États-Unis pour prendre le contrôle de la deuxième réserve pétrolière du monde afin d'empêcher la Chine de se l'approprier ;

Alors oui, on comprend mieux les raisons d'attaquer l'Irak. Mais encore aurait-il fallu s'y prendre autrement, car, tel qu'elle est menée, cette guerre aboutit au résultat inverse de celui souhaité (ou affiché). Certes, elle gèle les réserves pétrolières du pays, mais l'hyperpuissance est devenue une impuissance politique tant qu'elle est prisonnière de ce bourbier (dont elle gardera la marque longtemps) et l'on voit mal quand et comment elle va pouvoir en sortir sans perdre la face, et sans laisser le pays dans un chaos meurtrier.

### **L'Europe et la France dans tout ça ?**

Au risque d'apparaître quelque peu caricatural, j'ai tendance à classer les pays de l'Union en trois catégories :

1. Les inconditionnels du parapluie américain et ceux qui souhaitent rester inféodés aux États-Unis. Ces pays n'ont pas d'ambition pour l'Europe qui n'est pour eux qu'une zone de libre-échange et un distributeur de subventions. Ce groupe a pour leader le Royaume-Uni dont le nouveau Premier ministre semble être un fervent et actif partisan de cette orientation ;

2. Ceux qui ne sont pas forcément inféodés aux États-Unis, mais qui n'ont guère d'ambitions politiques pour eux-mêmes ni pour l'Europe ;

3. Ceux qui ont une ambition politique pour eux-mêmes et pour l'Europe.

Qu'on le veuille ou non, je crains fort que l'Europe ne continue à ronronner à la satisfaction des pays des groupes 1 et 2. Quant à ceux de la 3<sup>e</sup> catégorie, ils devront former un *Noyau dur* pour avancer avec détermination sur tous les sujets, tant économiques que politiques et institutionnels. Mais comment pourrait-on imaginer ce *Noyau dur* sans la France et l'Allemagne qui, depuis l'origine, sont le moteur de l'Union européenne ?

Nos divisions, notre incapacité à parler d'une seule voix, notre impuissance sur le plan militaire nous ont disqualifiés aux yeux des grands de ce monde, le coup de grâce ayant été donné par le rejet du projet de Traité constitutionnel européen par la France et par les Pays-Bas, auquel s'ajoutent nos 35 heures et notre refus de toute réforme.

Quel gâchis ! Quand on pense au fantastique travail effectué jusque dans les années 90, au magnifique exemple donné aux autres peuples qui continuent de s'entretuer entre voisins et à l'espoir pour tous les sans-grades du monde de voir enfin émerger une zone de paix, de réconciliation et de prospérité qui aurait pu et dû faire école !

Nos égoïsmes, notre inconscience, nos utopies politiques en ont voulu autrement... mais il nous reste l'espoir d'une prise de conscience de quelques pays qui formeraient avec l'Allemagne et la France ce *Noyau dur* et relanceraient la démarche des années 50 – 60. Reste à définir son organisation et son rôle.

### **Organisation et rôle du Noyau dur de l'Europe**

Afin de ne pas rester dans le vague et le velléitaire, imaginons une organisation et un rôle à ce *Noyau dur* européen. Il faudrait :

– Rapprocher les Parlements : une antenne de chaque Parlement national constituant un Parlement commun assurerait la coordination entre les Parlements nationaux et les Gouvernements. Ce Parlement commun pourrait siéger à Strasbourg, capitale du *Noyau dur*, en lieu et place du Parlement européen qui pourrait ainsi rejoindre Bruxelles ce qui serait plus fonctionnel, plus efficace, moins coûteux et ferait le bonheur de tous les gouvernements européens ;

– Installer dans le Parlement de Strasbourg des antennes des principaux ministères des pays du *Noyau dur* de façon à réaliser la meilleure coordination possible entre les différents gouvernements ;

– Nommer des ministres communs (Affaires européennes et étrangères, Économie durable, Commerce extérieur, Transports et Infrastructures, Recherche et Politiques industrielles, etc.) ;

– Regrouper des Ambassades et des Consulats ;

– Développer une Défense et des Forces de Paix communes et toutes sortes de coopérations et d'actions à définir ensemble au fur et à mesure de la progression de cette union renforcée. Et, dans ce cadre, la France s'honorerait si elle partageait son siège au Conseil de Sécurité avec l'Allemagne, voire avec les autres grands pays du *Noyau dur*.

Est-ce antinomique avec l'Union européenne actuelle ? Sûrement pas, et il ne faut pas que ce le soit, tous les autres pays de l'Union ayant vocation à rejoindre le *Noyau dur*. En fait, cela reviendrait à reprendre la démarche du Marché Commun à six, auquel sont venus se joindre les autres pays quand ils l'ont souhaité.

La mise à l'épreuve des 27 pays, qui devraient faire le choix de rejoindre ou non le *Noyau dur*, permettrait d'y voir plus clair et de repositionner l'Union européenne par rapport à elle-même, par rapport au Monde et de définir ses objectifs à court, moyen et long termes. Mais comme il est évident que nous devons avancer et que nous ne pourrions pas le faire à 27 dans le contexte actuel, il faut constituer d'urgence un groupe d'éclaireurs.

En fait, je suis intimement convaincu que seul le succès d'un vrai programme de réformes de fond en France conduisant au redressement du pays, de son image et de celle de son Président dans le monde permettra de relancer l'Union européenne. Aussi, les premières années de ce nouveau quinquennat sont-elles fondamentales pour la France et pour l'Europe.

En effet, un Président (ou un Chef de gouvernement) n'est crédible et ne peut convaincre et entraîner ses pairs que quand son pays est dans le peloton de tête. Le nôtre, actuellement et même s'il a encore de beaux restes, est dans le peloton de queue. Même nos champions nationaux semblent marquer le pas !

Qu'on le veuille ou non, l'âme d'une Europe puissante et influente, c'est la France et l'Allemagne ensemble. L'Allemagne sans la France aurait toutes les chances de se tourner vers l'est, et la France sans l'Allemagne ne pourrait pas remettre l'Europe sur les rails et entraîner les autres pays.

Puisse notre nouveau Président être à la hauteur de la tâche et la mener à bien.

### **L'élargissement**

Pour moi, il était irresponsable d'élargir l'Europe avant d'avoir approfondi l'Union et d'avoir conçu un traité de Nice qui a créé plus de problèmes qu'il n'en a résolus. Par ailleurs, il était/il est nécessaire de définir une limite géographique à l'Union européenne. Cette limite me paraît être l'Europe, ce qui veut dire qu'un pays ne peut prétendre à se joindre à l'Union européenne que dans la mesure où l'essentiel de son territoire est en Europe (ce qui élimine notamment la Turquie et la Russie). Sous réserve qu'ils aient réglé leurs problèmes, les pays du centre de l'Europe ont vocation à se joindre à nous s'ils le souhaitent... ou à la Russie qui pourrait développer aussi une union avec ses voisins sur le modèle de notre union.

En ce qui concerne la Turquie, il ne faudrait pas qu'elle entre dans l'Union européenne pour trois raisons essentielles :

1. Elle est géographiquement beaucoup plus asiatique qu'européenne et il faut mettre une limite à l'Union européenne comme indiqué précédemment ;
2. Elle a un problème kurde en commun avec ses voisins du Moyen-Orient ;
3. Il paraîtrait beaucoup plus judicieux que la Turquie fasse avec les pays du Moyen-Orient et du Maghreb ce que nous avons fait en Europe. Elle est musulmane comme tous les pays de la région, mis à part Israël avec lequel elle entretient de bonnes relations. Pourrait-on rêver d'une Union du Moyen-Orient englobant les pays de la région, parrainée par l'Union européenne et par toutes les grandes puissances ? Il n'y aurait pas eu de Marché Commun sans la réconciliation de la France et de l'Allemagne. Il ne pourra pas y avoir de paix au Moyen-Orient sans une union similaire à la nôtre, et quel pourrait être le pays à partir duquel cette Union pourrait se construire sinon la Turquie ?

Un projet d'Union des pays du Moyen-Orient et du Maghreb élaboré à partir de la Turquie serait certainement un objectif bien plus pertinent qu'une Union européenne tentaculaire, disparate, non structurée et sans politique ni ambition commune. Et, bien sûr, des partenariats privilégiés entre l'Union européenne et cette nouvelle Union ainsi qu'entre leurs membres respectifs s'imposeraient d'eux-mêmes.

## **Défense européenne et OTAN Prolifération nucléaire**

### **La défense européenne et l'OTAN**

Les conflits ou risques de conflits futurs ne sont pas en Europe occidentale, mais au Moyen-Orient, en Asie, en Afrique et, peut-être en Amérique. Ils concernent avant tout les États-Unis et les grandes puissances en devenir, ainsi que les pays du Moyen-Orient et d'Afrique. Dans les conflits qui impliquent directement les grandes puissances, nous ne pouvons que jouer un rôle mineur, la maîtrise du jeu nous échappant totalement, comme c'est le cas en Irak pour ceux qui participent aux côtés des Américains.

Si les États-Unis décident d'attaquer un pays, la France, l'Union européenne, les Nations Unies ne peuvent rien empêcher, l'exemple de l'Irak est là pour le rappeler s'il en était besoin. Alors, quelle est la place de l'Union européenne ? Que peut-elle faire sur la scène internationale ?

Par ailleurs, à quoi sert l'OTAN aujourd'hui et quel est l'intérêt économique et stratégique de disperser les forces militaires entre plusieurs commandements plus ou moins coordonnés, d'autant que les stratégies sur les champs de bataille des Européens et des Américains semblent quasiment opposées ? Pire, l'OTAN est un obstacle à notre souveraineté et le cheval de Troie américain en Europe comme le montre l'affaire du bouclier antimissile.

L'Union européenne devrait récupérer l'OTAN (la partie européenne de l'OTAN) pour en faire le noyau de la Force européenne de défense, les États-Unis abandonnant toute participation directe et tout commandement. Nous sommes et devons rester alliés des États-Unis, mais nous n'avons plus vocation à être sous protection américaine comme au temps de l'URSS. Ne serait-il pas enfin temps d'arrêter de jouer les « Tanguy » et de réaliser que la première puissance économique du monde devrait s'assumer, y compris sur le plan de sa défense ? Certes, la Russie pourrait nous anéantir, mais on n'en voit guère l'intérêt pour elle d'autant qu'elle a besoin de nous pour écouler son pétrole, son gaz et ses matières premières et dépendre le moins possible de la Chine. Compte tenu de l'évolution géostratégique, l'Europe et la Russie sont plus faites pour être alliées et partenaires que pour se détruire mutuellement par les armes.

L'Europe, forte d'une partie de l'ex-OTAN, des armées du *Noyau dur* et de celles de quelques autres pays de l'Union, et en l'absence de toute ambition dominatrice sur un quelconque territoire ou pays, pourrait jouer trois rôles :

1. Assurer sa propre défense, en liaison avec ses alliés, et en premier lieu avec les États-Unis ;
2. Être une force de soutien de ses alliés s'ils sont attaqués, ou si elle décide de se joindre à eux ;
3. Assurer, en tant que puissance neutre, les missions de paix et de maintien de l'ordre décidées par le Conseil de sécurité de l'ONU, voire à la demande d'un pays ou d'un groupe de pays.

### **La prolifération nucléaire**

Le monde étant ce qu'il est, on voit mal à quel titre un pays un peu important, ou un peu ambitieux, ou un peu méfiant, ou un peu belliqueux, se priverait de l'arme nucléaire surtout si un voisin la possède ou la développe. L'équilibre par la terreur est un facteur de stabilité qui n'a pas si mal fonctionné pendant quarante ans : si tu m'attaques, je peux te faire très mal... c'est assez dissuasif.

Le traité de non-prolifération pouvait fonctionner tant bien que mal à l'époque des deux blocs dans la mesure où les États-Unis et l'URSS assuraient la protection des pays de leurs zones respectives d'influence. Mais aujourd'hui ?

De petits pays possèdent l'arme nucléaire et les pays qui ne la possèdent pas ne sont pas assurés qu'ils pourront bénéficier de la protection d'une puissance nucléaire, arme dissuasive par excellence, du moins jusqu'à maintenant. Et, plus il y aura de pays qui la posséderont, plus il y aura de risques que des groupes terroristes s'en emparent et s'en servent.

La possession de l'arme nucléaire a aussi une influence sur le poids politique du pays concerné, au plan international, mais plus encore au niveau régional, parce qu'il peut anéantir ses voisins alors que les pays qui ne la possèdent pas ne le peuvent pas. Il faut donc en tirer les conclusions. Comment imaginer que l'Iran, l'Égypte, etc. se privent de l'arme nucléaire alors qu'Israël la possède ? Et lequel de ces pays serait prêt à faire le pari que les États-Unis viendraient à leur secours en cas d'attaque nucléaire d'Israël ?

Comment faire, dès lors que le Traité de non-prolifération a montré ses limites ?

Bien sûr, continuer à essayer de le faire appliquer, mais, surtout, décider que l'ONU assurera la dissuasion nucléaire pour tout pays non nucléarisé qui serait attaqué. Tel pourrait/devoir être une autre mission de la force de dissuasion nucléaire européenne, c'est-à-dire française et, si possible, anglaise.

Est-ce utopique ?

Est-ce une solution viable ?

Qui pourra appuyer sur le bouton ?

Je ne répondrai pas à ces questions. Je me contente d'émettre l'idée, car il faut sortir de l'impasse dans laquelle se trouve le monde aujourd'hui vis-à-vis de la prolifération nucléaire.

Une remarque cependant : l'arme atomique est celle qui fait le plus peur actuellement. Mais, dans un avenir plus ou moins proche, n'aura-t-on pas plus à craindre d'armes bactériologiques, de nano armes... ?

## Mesures symboliques

Je crois beaucoup au pouvoir des symboles pour amorcer les changements de comportement, à condition que les réformes de fond soient rapidement et correctement mises en œuvre.

Parmi les mesures à forte connotation symbolique, on peut citer :

– **Mettre en permanence le drapeau français et celui de l'Europe sur tous les bâtiments publics et parapublics** et inciter les entreprises et les citoyens à faire de même. Nous avons (encore) beaucoup de chance de vivre en France et nous avons donc toutes les raisons d'aimer notre pays et de le montrer. Et nous devrions avoir de plus en plus de raisons d'en être fiers (en excluant toute idée d'arrogance). La meilleure façon de le montrer est d'afficher notre drapeau comme font de nombreux pays. Quant à l'Europe, même si on peut se désoler de ses lacunes et de la lenteur de son approfondissement, elle est une œuvre unique au monde dont nous avons toutes les raisons de nous féliciter.

Et, pour aller plus loin, ne pourrait-on pas mettre les 12 étoiles sur le bleu ou au centre de notre drapeau ?

– **Donner le droit de vote aux résidents étrangers en règle aux élections locales**, voire régionales, dans les mêmes conditions que pour les ressortissants des pays de l'Union. Tous les étrangers en situation régulière et n'ayant pas eu de condamnation à plus de... (à définir) devraient pouvoir participer à la vie locale, voire régionale.

– **Attribuer l'ordre du mérite à toutes les personnes dont le professionnalisme et le dévouement** ont permis à des jeunes de poursuivre leurs études jusqu'au niveau supérieur alors que leur milieu social d'origine ne les y prédestinait pas. Je pense par exemple à l'instituteur (c'était son titre à l'époque) d'Albert Camus et à celui d'un ami qui, élevé par une mère seule, illettrée et femme de ménage, est diplômé de l'École normale supérieure sciences. Il y a beaucoup de décorations attribuées à des gens qui ne les méritent pas. Pourrait-on parfois reconnaître le mérite d'anonymes « d'en bas » quand ils ont eu des comportements généreux et désintéressés... une autre forme de *Justes*.

– **Rebaptiser le Ministère de la Défense « Ministère de la Défense et des Forces de Paix »**, ce qui correspond, en fait, à la réalité des missions actuelles et futures de nos armées. Ainsi, les antimilitaristes primaires réfléchiraient peut-être à deux fois avant d'attaquer ce ministère et de demander la réduction de ses crédits.

– **Lancer des chantiers de réflexion et d'études sur toutes les grandes orientations prises ou à prendre**, afin de juger, sans *a priori* ni idéologie, leur pertinence à moyen et long terme. Le but est, soit de les adapter aux conditions du futur, soit de les abandonner au profit d'autres orientations. Il devrait s'agir notamment des politiques agricoles française et européenne, de la force de dissuasion et des missions de nos Armées, de tout ce qui touche à l'énergie, de l'organisation et des méthodes de l'éducation nationale, des missions de multiples

institutions, etc. Le but est double : réduire les dépenses publiques et augmenter l'efficacité et l'utilité des prestations qui reviennent à l'État, ou qui sont effectuées par l'État.

– **Revoir les jours de commémoration.** Les armistices du 11 novembre et du 8 mai devraient être remplacés par deux journées communes à tous les pays de l'Union : une journée de commémoration des morts de toutes les guerres, chaque pays y mettant la longue liste des siennes, et une journée qui serait la Fête de l'Union européenne.

– **Revoir les jours fériés.** La moitié des jours fériés sont d'origine chrétienne, voire purement catholique.

– **Aligner les droits (retraites, prestations sociales) des étrangers résidents/non-résidents** sur ceux des Français résidents/non-résidents afin de permettre aux étrangers de rentrer dans leur pays quand ils sont à la retraite.

– **Inverser l'ordre de prédominance des Affaires étrangères et européennes** : ministère des Affaires européennes et étrangères.

## Méthode

Les débats politiques sont très souvent affligeants et peu sérieux : chacun avance des arguments qui sont, soit inexacts (pour ne pas dire faux, de mauvaise foi ou purement idéologiques), soit de pure opposition, soit ne prenant pas en compte les conséquences des préconisations. Un exemple entendu : « il faut arrêter le nucléaire en France et on importerait d'Allemagne l'électricité manquante »... alors que l'Allemagne est déjà déficitaire et qu'elle le sera encore plus demain quand elle aura arrêté toutes ses centrales... Méfions-nous des Plans B !

D'une façon générale, la plupart des débats à l'Assemblée nationale se résument à des monologues et relèvent plus d'un théâtre de guignols que de discussions entre personnes sérieuses, objectives, responsables et qui connaissent leur sujet. La majorité est pour et l'opposition est presque systématiquement contre, car il faut exister politiquement. Et au final, bon ou mauvais, c'est le projet de loi du gouvernement ou de la majorité, parfois légèrement amendé, qui est voté.

Je n'arrive pas à effacer de ma mémoire les images d'un chahut indescriptible à l'occasion d'un débat sur un sujet mineur alors que nos troupes venaient d'être engagées en Irak (en 1991) et qu'à ce moment-là, nul ne savait comment allaient se dérouler les opérations. Et ne parlons pas des milliers de pseudo amendements dont le seul but est de retarder l'adoption d'un texte en discussion. Ce n'est pas digne d'une représentation nationale. Heureusement, le travail en commissions serait plus sérieux. Peut-être ne faudrait-il plus diffuser les débats à la télévision ni parler d'opposition, mais de minorité ?

L'objectif est donc de rompre avec ces simulacres de débats sur des sujets mal étudiés et regardés au travers de lunettes idéologiques et/ou partisans. Et ne parlons pas de la « langue de bois ».

La méthode préconisée pour étudier les différentes questions, puis conduire les réformes est en complète rupture avec les façons de faire actuelles. Plus de commissions (pour enterrer les problèmes), plus de rapports demandés à des personnalités ou à des entités. En effet, ces méthodes sont longues, éventuellement coûteuses, et le plus souvent inefficaces dans la mesure où la plupart des rapports vont encombrer les archives nationales et celles des ministères. Et il est rare de voir se dégager des idées réellement novatrices de ces études. Il s'agit plus souvent de consensus mous ou de positions partisans qui ne sont pas de nature à redresser le pays. De toute façon, bonnes ou mauvaises, ces études contiennent en général un point de vue qui fait rarement autorité et encore moins consensus.

Dans le cas de sujets simples et circonscrits, je préconise la méthode utilisée pour les logements vacants : pourquoi sont-ils vacants et comment faire pour qu'ils soient loués, sans légiférer ni sanctionner ? (Voir le chapitre « Logements vacants »).

Pour les sujets plus complexes, je préconise la méthode que j'ai pratiquée pendant une vingtaine d'années dans des entreprises de tailles variées situées dans des secteurs économiques très différents. Elle est plus directe, plus efficace, plus rapide, plus objective et plus assise sur le concret. Pour la présenter, je vais m'appuyer sur un exemple : quelle politique doit-on adopter au sujet des différentes sources d'énergie, quels choix, quelles priorités, quels moyens, etc. ?

Les objectifs de cette démarche sont de trois ordres :

1. Rassembler le maximum d'éléments techniques, économiques, politiques, écologiques, aussi sérieux, objectifs et argumentés que possible afin de rendre les choix à la fois plus sûrs et difficilement contestables ;

2. Permettre que les bonnes décisions soient prises dans les meilleurs délais et avec un consensus aussi large que possible, ce qui est important pour la mise en œuvre qui devra suivre ;

3. Répondre par avance aux arguments des idéologues et des tenants de Plans B.

Pour ce faire, il faut constituer un groupe de 4 à 6 personnes, des deux sexes, d'origines, de formations et d'âges différents, n'ayant ni liens, ni connaissances particulières, ni idées préconçues sur le sujet à traiter, en l'occurrence dans notre exemple sur les différentes sources d'énergie.

Ce petit groupe, basé à l'Élysée et directement rattaché au Président (ou à une personne dépendant de lui) pour donner tout le poids nécessaire à sa mission, doit mener son étude en relation étroite avec les Ministères concernés et avec une commission de l'Assemblée nationale, constituée pour la circonstance avec des parlementaires de toutes tendances. Cette commission devra assurer le lien avec l'Assemblée du *Noyau dur* (voir le chapitre Europe) et avec la Commission européenne. L'objectif est d'arriver à une synthèse claire et aussi impartiale que possible sur l'ensemble des sources d'énergie à un horizon de 20 /50 ans afin qu'un consensus puisse être dégagé rapidement autour d'un choix politique raisonnable, non partisan et surtout non idéologique.

Il est important que tous les membres du groupe soient des novices du sujet et qu'ils n'aient pas un caractère influençable, car, ne rencontrant que des spécialistes qui plaideront pour leur chapelle, ils devront faire la part de l'objectif et du subjectif, du vrai et du faux, du cohérent et de l'incohérent. Par expérience, c'est tout à fait possible grâce aux recoupements que l'on fait entre les différents points de vue et ça donne de bien meilleurs résultats que les études faites par des experts qui, en général, vendent leurs positions sur le sujet.

L'étude comprend trois phases : une phase de préparation et d'analyse sur documents, une phase d'enquête sur le terrain et une phase de synthèse devant déboucher sur un document permettant aux responsables politiques de prendre des décisions et de les mettre en application rapidement. Ce document de synthèse, qui devra être fait et cosigné par l'équipe élyséenne et par la commission de l'Assemblée nationale, devra proposer plusieurs scénarios et indiquer les forces, les faiblesses et les risques de chacun, ainsi que les principaux scénarios rejetés en précisant pourquoi ils l'ont été.

Au cours de la phase de préparation, les membres du groupe vont se documenter sur les différentes sources d'énergie, leurs avantages et leurs inconvénients, leurs potentiels et leurs risques, sans oublier deux sources très importantes : les gaspillages et les économies d'énergies.

Cette première phase est là pour permettre aux membres du groupe de rassembler de la documentation, de commencer à réfléchir ensemble, de s'organiser et d'être plus réceptifs et critiques lors des rencontres avec les spécialistes des sujets abordés pendant l'enquête. Ils devront s'entendre avec la Commission de l'Assemblée nationale et se répartir les différentes énergies, chacun devant approfondir plus particulièrement telle ou telle source, afin d'en appréhender tous les aspects techniques, économiques, pratiques et politiques depuis l'origine (extraction ou production) jusqu'au consommateur final sans oublier les possibilités d'adaptation en fonction des variations des besoins, de la pérennité pour les 50 ans à venir, de la sécurité des approvisionnements, des impacts sur la planète, des déchets générés, etc. Ils analyseront aussi les publications récentes sur le sujet pour affiner leurs connaissances et leur compréhension des différents éléments à prendre en compte puis ils élaboreront un canevas des sujets à aborder et des questions (ouvertes) à poser au cours des entretiens qu'ils devront conduire.

Un blog devra être ouvert, et annoncé par voie de presse, afin que tous ceux qui le souhaitent, ou estiment avoir quelque chose à dire sur le sujet, puissent s'exprimer et donner leurs idées.

Ensuite, ils devront rencontrer un échantillon très large de personnes concernées par les différents aspects, tant en France qu'à l'étranger, et notamment des acteurs importants, mais aussi des acteurs de moindre importance qui ont souvent des informations très pertinentes à donner, afin de recueillir les analyses des uns et des autres, leurs prévisions d'évolution, les projets en cours de réalisation ou à l'étude, etc. En revanche, ils devront fuir comme la peste tous les lobbyistes de la place.

La phase d'enquête effectuée, ils feront un rapport de synthèse et chercheront à dégager des orientations, en prenant soin d'indiquer clairement pourquoi telles orientations peuvent être envisagées et pourquoi telles autres ne peuvent pas l'être, ou présentent trop de risques ou d'inconvénients. Ils examineront aussi toutes les mesures et orientations déjà prises ou envisagées sur le sujet et feront la chasse aux fausses bonnes solutions. Par exemple, que doit-on penser des éléments suivants :

– L'État incite, y compris financièrement, à isoler les appartements anciens contre le froid... pour lutter contre le réchauffement. Or, avec la quasi-disparition des hivers, ne vaudrait-il pas mieux se préoccuper de l'isolation contre la chaleur et du conditionnement d'air, très dispendieux en électricité et souvent en eau ? Par ailleurs, ces appartements n'ayant pas été conçus en fonction d'une isolation sont souvent mal ventilés. Il en résulte des condensations susceptibles d'être nocives pour le bâtiment et, surtout, un confinement préjudiciable à la santé des occupants et source d'allergies.

– Les systèmes de chauffage collectif qui ont souvent beaucoup de difficultés à s'adapter aux fluctuations de la température extérieure.

– L'État incite et paye pour transformer les logements anciens, mais ne rend pas obligatoires les critères écologiques pour les logements neufs, alors même qu'on sait construire des bâtiments producteurs d'énergie.

– Les biocarburants : a-t-on, aura-t-on suffisamment de terres agricoles et d'eau pour nourrir la population mondiale (on parle de 9 milliards) et pour cultiver des plantes destinées à produire des carburants ? Avec les déchets, sans doute. Avec les produits consommables par l'homme ou les animaux, ça paraît assez improbable. Déjà aujourd'hui, les Mexicains manqueraient de maïs pour leur nourriture à cause des biocarburants américains faits à partir du maïs qui leur était destiné auparavant.

Ces exemples sont donnés pour illustrer le fait que l'étude doit passer au crible tous les aspects liés de près ou de loin au sujet traité, même les plus consensuels ou les plus entrés dans les mœurs.

En procédant ainsi, on devrait pouvoir réunir en quelques mois les principaux éléments nécessaires à une mise en œuvre de réformes importantes qui soient assez bien acceptées par le plus grand nombre. Mais, il faudra aussi que les Ordres et les Syndicats en tous genres fassent leur révolution culturelle afin qu'ils sortent de leurs carcans : conservatisme et défense aveugle de causes et de membres, même les moins défendables ou les plus suicidaires.

Par exemple, notre système de santé étant condamné si on ne le réforme pas en profondeur, il n'est pas admissible que les principaux intervenants du système, le corps médical en premier lieu, ne proposent rien et luttent pied à pied pour préserver leur *statu quo*, sans se préoccuper de moraliser les comportements de certains de leurs membres auteurs d'abus manifestes.

La même remarque s'applique à tous les secteurs d'activité et particulièrement à ceux qui dépendent directement ou indirectement de l'État : la justice, l'Éducation nationale...

À côté de ces groupes constitués pour étudier un sujet particulier, il doit y avoir une équipe permanente chargée de passer au crible des « Cinq Commandements », et particulièrement du deuxième (Égalité), du quatrième (Efficacité) et du cinquième (Préservation de la planète), toutes les études des groupes, ainsi que les mesures prises ou en projet et les différents éléments qui constituent l'essentiel de la vie d'une nation.

Je pense que cette approche des problèmes est tout à fait adaptée à la conduite des réformes, d'autant qu'elle permet d'impliquer toutes les tendances politiques de bonne foi et de décider à partir de dossiers sérieux, complets, objectifs. Et elle devrait permettre d'éviter la remise en cause des décisions à la suite d'une alternance politique.

Pour les problèmes complexes ou passionnels, par exemple ceux qui touchent à l'énergie et au nucléaire, il y a beaucoup de paramètres à prendre en compte. La tendance générale est de privilégier certains critères (ceux qui confortent les convictions) et d'en négliger d'autres (ceux qui y sont défavorables), le subjectif, le passionnel, l'idéologie, prenant le pas sur la raison.

Pour l'éviter, il existe une méthode simple qui permet de noter les solutions envisageables en prenant en compte les jugements de chaque membre d'un panel de personnes sélectionnées pour leur sagesse et leur sens de l'intérêt général. Il s'agit d'une adaptation de la méthode des *Musts and Wants*. Les *Musts* sont les critères auxquels les solutions doivent impérativement répondre, et les *Wants* sont les autres critères qui caractérisent les solutions.

Ainsi :

– On détermine les critères à prendre en compte puis on les classe en nécessaires (*Musts*) et en souhaitables ou indésirables (par exemple le critère pollution qui sera noté négativement) ;

– On détermine le coefficient de pondération de chaque critère (moyenne des pondérations proposées par chaque membre du panel) ;

– On note chaque solution par rapport à chaque critère (moyenne des notes attribuées par chaque membre) ;

– On calcule la note globale de chaque solution (somme pondérée des notes obtenues pour chaque critère) ;

– Raffinement : on peut recommencer avec des pondérations et des notes raisonnablement différentes pour juger de la stabilité des résultats obtenus, ou changer une ou plusieurs hypothèses comme, par exemple, le prix du pétrole dans 20 ans. En fait, un programme simple et un petit ordinateur permettent de réaliser toutes les simulations que l'on veut, en faisant varier les données de base, les notes et les coefficients de pondération. Ainsi, on s'assure que les solutions retenues, ou préconisées, sont bien le meilleur choix – ou compromis – dans l'état des connaissances et des prévisions du moment.

Par la suite, les données et les prévisions évoluant, il sera facile de refaire les simulations à partir de la base de données mise à jour afin d'adapter et d'optimiser régulièrement les choix dans la mesure où ils peuvent l'être.

Ainsi, si la réalisation de l'étude initiale conduisant à définir le modèle est relativement longue, en revanche, la maintenance du modèle (son actualisation périodique) demande peu de moyens. Par ailleurs, l'étude ayant été menée dans le contexte français et européen, il pourrait être intéressant, utile, et sans doute assez facile de transposer le modèle à d'autres zones géographiques : l'Afrique, le Moyen-Orient... En effet, il est probable que la même étude menée dans le contexte du Brésil ne conduirait pas aux mêmes résultats. Ceci est important dans la mesure où nous avons une nette tendance à vouloir imposer notre pensée unique. Or, ce qui vaut pour nous, ne vaut pas forcément pour les autres ou certains autres, et réciproquement.

En conclusion, les bonnes décisions pour les questions qui engagent lourdement l'avenir ne peuvent pas être prises par quelques personnes au prétexte qu'elles appartiennent à une majorité,

qu'elle soit de droite, de gauche ou d'ailleurs. Elles doivent être préparées par un groupe de personnes connues pour leur probité, leur sens des responsabilités et de l'intérêt général, un groupe de Sages en quelque sorte, sur la base d'études menées avec des critères d'objectivité et de sérieux. Il faut absolument dépassionner les débats afin de dégager les solutions qui seront les plus pertinentes sur la base de l'ensemble des critères objectifs à prendre en compte et d'arriver ainsi à un consensus de la part d'une large majorité de la classe politique.

Nous sommes très loin des invectives et des empoignades de l'Assemblée nationale, qui sont de pure forme puisque, de toute façon, c'est le choix de la majorité, bon ou mauvais, qui s'imposera.

## **RÉFLEXIONS ET COMMENTAIRES**

## Emploi des Seniors

Beaucoup de seniors, et certains dès 45 – 50 ans, perdent leur emploi et souvent ont beaucoup de difficultés pour en retrouver un autre. Certes, notre organisation sociale et la conjoncture économique amplifient le phénomène, mais elles ne sont pas les seules en cause. Il y a deux autres raisons importantes : leur niveau de rémunération et leur manque d'adaptabilité et de réactivité, notamment en ce qui concerne leurs capacités à assimiler les nouvelles technologies utilisées par les entreprises.

Sur le plan des rémunérations (qui augmentent avec l'âge et l'ancienneté et ont parfois bénéficié de circonstances favorables en cours de carrière), je ne vois guère de solution, sauf d'accepter des réductions de salaire, soit dans l'entreprise, soit dans le cadre de la recherche d'un nouvel emploi.

Sur le plan de la réactivité et de l'adaptabilité aux nouvelles technologies, aux nouvelles méthodes de travail, elles sont souvent liées à l'absence de mobilité des carrières des seniors concernés. Cet aspect est très important, aussi bien pour les salariés que pour les entreprises. Celles-ci, en France, contrairement à celles des pays anglo-saxons, ne faisaient/ne font encore souvent confiance qu'à des profils parfaitement définis et très conservateurs (même formation, même sexe, même ethnie, même expérience pour toutes les recrues d'un secteur donné). Or, ce qui peut paraître bénéfique à court terme est très négatif pour l'entreprise à moyen – long terme, comme l'ont montré des secteurs entiers de notre économie qui ont disparu (la machine-outil par exemple) ou ont été lourdement sinistrés (la sidérurgie pendant toute une période), secteurs qui pratiquaient à outrance cette endogamie et ce sectarisme.

Heureusement, il semblerait que les entreprises commencent à évoluer sur ce sujet et que, de ce fait, elles découvrent l'apport positif des profils différents de ceux qui constituent le gros de leurs effectifs.

Quant aux salariés, l'absence d'expériences dans différents postes et secteurs d'activité leur est très préjudiciable s'ils n'ont pas la chance de changer régulièrement d'environnement. En effet, seule la mobilité permet de s'habituer aux changements et d'être mis en position d'apprendre de nouvelles méthodes de travail, de nouvelles techniques et de devoir se remettre en question, bref de s'adapter... au lieu d'être en position d'attente, voire de refus, des changements.

On parle souvent de la perte d'expérience pour les entreprises quand elles se séparent des anciens. C'était vrai autrefois, ça l'est de moins en moins aujourd'hui, voire plus du tout dans beaucoup d'entreprises. En effet, les techniques évoluant très vite et parfois radicalement, l'important n'est plus de savoir comment on faisait hier, mais comment il faut faire aujourd'hui et même comment il faudra faire demain. Ceux qui ne sont pas capables d'assimiler rapidement les nouvelles technologies, voire d'en être les promoteurs dans leur environnement, deviennent un poids pour l'entreprise. En d'autres termes, une fin de carrière doit se préparer dès le début de la vie professionnelle. C'est d'autant plus important à prendre en compte que l'évolution fait que de moins en moins de carrières seront linéaires et qu'il faudra être en mesure de changer de métier ou d'environnement plusieurs fois dans sa vie professionnelle.

Pour reprendre une réflexion souvent évoquée, on peut être *vieux* ou *jeune* à tout âge. À chacun de faire le choix d'être *vieux* ou *jeune*, en sachant que les *vieux* ont une durée de vie professionnelle souvent nettement plus courte que les *jeunes*.

## Logements vacants

Nous connaissons d'une façon endémique une crise du logement locatif alors qu'il y a des dizaines de milliers de logements vacants, donc potentiellement disponibles.

S'en prendre aux propriétaires est trop facile et, surtout, improductif. Peut-être serait-il plus efficace de commencer par se demander pourquoi ces propriétaires de logements vides ont fait le choix de se priver d'un revenu.

Il y a de multiples raisons. Évoquons-en quelques-unes avant de suggérer un moyen de, probablement, résoudre en partie le problème. D'abord les raisons :

- Déménagements pour raisons professionnelles d'une durée limitée, pas forcément définie, ce qui implique d'avoir la certitude de récupérer son logement au retour ;
- Logements non conformes (électricité notamment), donc non louables sans travaux parfois importants que les propriétaires, soit n'ont pas les moyens de faire, soit n'ont pas envie de faire pour diverses raisons ;
- Logements gardés pour des enfants ou des parents qui pourraient en avoir besoin dans un avenir plus ou moins proche, ou dans le cadre d'une succession à venir ou non encore réglée, etc. ;
- Propriétaires âgés qui préfèrent ne pas s'encombrer de locataires et des soucis qui vont trop souvent avec ;
- Propriétaires lassés par des expériences précédentes, ou par les lois qui, protégeant les locataires, rendent très difficile, coûteux et aléatoire de récupérer un appartement ou de se débarrasser d'un locataire dont le comportement n'est pas supportable par le voisinage, ou pour tout autre motif réel ou sérieux, dont le non-paiement des loyers ;
- Rentabilité faible, surtout pour les propriétaires dans les tranches hautes du barème de l'impôt.

Ce constat fait, reste à trouver des moyens pour remettre sur le marché une partie de ces logements vacants. Sur la base des raisons évoquées, on constate que l'assurance sur les loyers impayés est très loin de résoudre les problèmes qui conduisent les propriétaires à ne pas louer. Quant à les surimposer, c'est à la fois discriminatoire et une atteinte à la propriété privée, outre le fait que ça ne conduira, conduit, pas au résultat espéré, tant s'en faut.

Pour sortir de cette situation absurde, ne pourrait-on pas créer un « Office de location » public/privé qui prendrait en location les logements vacants en garantissant aux propriétaires :

- Un loyer dont le montant serait fixé au départ en fonction de la valeur locative (valeur raisonnable) du logement et de son état, ce loyer étant versé quoiqu'il arrive ;
- La garantie de pouvoir récupérer le logement à tout moment, pour quelque raison que ce soit, avec un préavis de six mois (voire trois), avec cependant une location minimale au départ de plus ou moins deux ans, négociable en fonction des circonstances et des travaux à effectuer ;
- La garantie d'intervenir, voire de changer l'occupant, en cas de problèmes sérieux avec celui-ci.

Ensuite, l'Office doté de son parc de logements :

– Ferait les travaux de rénovation nécessaires ;

– Trouverait les locataires dont le bail de location, d'une durée déterminée, indiquerait clairement qu'il n'est pas attaché à un logement particulier, mais à un logement répondant à des critères (taille, localisation, prix, etc.) de façon à ce qu'ils puissent être relogés ailleurs en cas de nécessité ;

– S'assurerait périodiquement que lesdits locataires occupent « bourgeoisement » (selon la formule consacrée) lesdits logements, et interviendrait si ce n'est pas le cas.

Avec ces garanties et cette organisation, il est probable qu'une bonne partie des logements vacants pourraient être remis sur le marché locatif.

Cet Office devrait aussi avoir la faculté de racheter, soit directement soit par l'intermédiaire d'investisseurs agréés, les logements qui seraient susceptibles d'être vendus, les occupants ayant toutefois un droit de préemption.

## Usage du Référendum

À réponse binaire, sujet binaire !

Le référendum sur le projet de Traité constitutionnel pour l'Union européenne a montré à quel point la France était incapable de répondre par OUI ou par NON à un projet complexe touchant aux sensibilités, aux croyances ou aux intérêts des uns et des autres. Même nos amis suisses qui ont une grande pratique du référendum butent sur les intérêts particuliers qui bloquent des décisions parfois indispensables.

La réponse par OUI ou par NON de chacun aurait dû être faite en fonction d'une appréciation d'ensemble : ce projet me paraît-il globalement positif/plutôt positif, ou négatif/plutôt négatif pour l'avenir du pays.

Au lieu de cela, une partie significative des votants s'est déterminée en fonction d'éléments mineurs à l'échelle du projet, ou qui n'avaient rien à voir avec le projet lui-même comme les quotas de pêche, les dates d'ouverture de la chasse, etc. qui font autant d'opposants à la Commission et, par ricochet, à tout projet européen soumis au jugement populaire. Le comble est que, parmi les critiques des opposants au projet de Traité, certaines concernaient, à juste titre, des faiblesses actuelles des Institutions Européennes. Or, nombre de ces faiblesses étaient prises en compte et résolues, ou au moins largement gommées, par le projet.

À cela s'est ajouté le fait que tous nos Dirigeants, depuis des décennies, ont courageusement mis sur le dos de l'Europe les décisions impopulaires sans les accompagner des explications nécessaires, ni surtout préciser que ces mesures résultaient de décisions prises ou entérinées par eux-mêmes.

Pour que les choses soient claires, je précise que j'étais un inconditionnel du OUI, car je suis un inconditionnel de tout ce qui peut faire progresser l'Union européenne vers plus d'Europe. En effet, je pense que, face aux monstres que sont en train de devenir la Chine, l'Inde et le Brésil, pour ne citer que ces pays, notre salut ne peut venir que d'une Union européenne forte, unie et déterminée, sans parler de la paix à l'intérieur de notre continent.

Or, bien qu'inconditionnel de ce OUI tant espéré à un projet de Traité qui, il faut le rappeler, avait été élaboré par plus d'une centaine de représentants des principales sensibilités politiques, économiques et religieuses des pays concernés, j'ai été terriblement déçu par la faiblesse et le manque de conviction de la campagne menée par la plupart des politiques qui défendaient (?) le OUI, Président en tête. Le summum a été de dire que voter NON revenait à se tirer une balle dans le pied ! En effet, s'il n'y a qu'une réponse possible (comme c'était le cas en Union soviétique) on ne parle pas de référendum, mais de plébiscite... ce qui n'est pas vraiment un moyen d'expression démocratique.

Qui dit référendum dit deux réponses possibles. Aux politiques et aux leaders d'opinion de développer des arguments objectifs et convaincants et de démontrer que les arguments adverses sont faux ou de mauvaise foi afin d'amener le plus grand nombre à voter comme ils le préconisent.

En fait, comme trop souvent dans les débats politiques, nous avons eu droit à une juxtaposition de monologues faits d'affirmations péremptoires, souvent peu convaincantes ou partisans.

Analysons maintenant le résultat de ce référendum : 55 NON/45 OUI.

Ceux qui ont répondu OUI ont accepté l'ensemble du projet, c'est-à-dire qu'ils ont pensé que l'ensemble était globalement positif, même s'ils n'approuvaient pas tels ou tels points qui le composaient. Pour répondre ainsi, il faut une maturité politique ou un civisme indéniable. Le OUI est unique et engage.

À l'inverse, le NON est multiple. Il y a eu des NON de droite (majoritairement souverainiste, mais pas seulement), des NON de gauche (des antilibéralismes, des antimondialisations, des nostalgiques des régimes communistes, etc.), des NON bien français « juste pour râler, juste contre », des NON parce que le droit à l'avortement n'était pas obligatoire, des NON à cause des quotas de pêches, des NON au Gouvernement... sans compter ceux qui ont défendu le NON pour se donner une image de gauche ou, simplement, pour exister sur la scène politique et médiatique.

Bref, si au lieu d'un référendum il s'était agi d'une législative, le parti du OUI aurait eu une large majorité (avec le scrutin majoritaire actuel) et les partis du NON, divisés entre de multiples composantes, n'auraient eu que quelques sièges éparpillés entre les extrêmes de l'échiquier politique.

Il est intéressant de noter aussi avec quel aplomb et quelle mauvaise foi le NON de Gauche, anticapitalisme/antilibéralisme/antimondialisation, s'est attribué cette victoire. Cela devrait faire réfléchir tous ceux qui nourriraient quelques sympathies envers cette Gauche « démocratique ».

En fin de compte, un projet fondamental pour notre avenir, celui de la France, de l'Europe et du Monde, a été repoussé par une juxtaposition de minorités hétéroclites, contradictoires entre elles, et d'ambitions personnelles.

Je pense qu'il serait temps que nos leaders d'opinion en prennent conscience et élèvent le niveau des débats.

Enfin, pour conclure le sujet du référendum, en France au moins, il faut avoir conscience de la prime du NON qui est d'autant plus élevée que le Gouvernement est impopulaire, ou en place depuis (trop) longtemps. Même si ça n'a rien à voir, dans l'inconscient de beaucoup de Français, voter OUI revient à faire allégeance au gouvernement, et voter NON revient à s'opposer à lui quel que soit l'objet du vote. Ceci a pour conséquence que le sens de la question posée a de l'importance. Prenons un exemple qui pourrait sans doute être vérifié par sondages, sur un sujet binaire simple : êtes-vous pour ou contre le mariage homosexuel ?

Supposons, ce qui doit être assez proche de la réalité actuelle, que l'opinion des Français soit à 50-50. Il y a trois façons de poser la question :

A : Êtes-vous POUR ou CONTRE le mariage homosexuel ? – Réponse : POUR/CONTRE

B : Êtes-vous POUR le mariage homosexuel ? – Réponse : OUI/NON

C : Êtes-vous CONTRE le mariage homosexuel ? – Réponse : OUI/NON

La question posée par un gouvernement en début de législature (encore plus ou moins en état de grâce) devrait donner un résultat proche de 50-50 dans les trois cas.

La même question posée par un gouvernement en fin de législature ou en disgrâce (comme c'était le cas en mai 2005), donnerait sans doute un résultat à 48-52 (pour ne pas dire 45-55) dans les trois cas ce qui est parfaitement contradictoire.

Alors, épargnez-nous les référendums à réponse par OUI ou par NON sur les questions vitales pour notre pays, et surtout, quand son objet n'est pas binaire ! Enfin, accordez-nous le droit de voter BLANC.

En revanche, il y a des cas où le référendum est probablement la seule solution pour faire évoluer les choses ou mettre les Français devant leurs responsabilités.

Ainsi, la nature humaine étant ce qu'elle est, il sera très difficile, pour ne pas dire impossible, de faire voter par les députés et les sénateurs la suppression du Sénat, la division par deux du nombre de Députés, le non-cumul des mandats électifs, la limitation à deux mandats identiques, une limite d'âge. Dans ces exemples, le recours au référendum risque fort de s'imposer et l'on est dans le cas de questions binaires, où chacun des points évoqués doit faire l'objet d'une question avec comme réponses possibles : POUR – CONTRE – BLANC.

Un référendum risque aussi de s'imposer si l'on veut remplacer le statut des personnels du public et du parapublic par le statut général, dans un souci d'ÉGALITÉ entre les citoyens, comme l'impose la Constitution.

Il faudrait aussi pouvoir recourir au référendum d'initiative populaire en cas d'abus de pouvoir d'un gouvernement largement majoritaire à l'Assemblée, l'opposition parlementaire n'étant, en général, pas en mesure de s'opposer, tout au plus d'amender.

## **Recherche et Développement**

Ayant dirigé pendant quelques années une entreprise moyenne qui développait, sous contrat avec l'Administration, des instruments de mesure de haute technologie, j'ai acquis la conviction que notre faiblesse dans le domaine de la recherche est moins une question de budget que d'organisation et de volonté, moins un problème de recherche pure que de développement, c'est-à-dire d'exploitation industrielle et commerciale des technologies imaginées et mises au point dans nos laboratoires. Je voudrais mettre l'accent sur quelques points, même si je ne suis pas le plus qualifié pour formuler un diagnostic.

La France est très forte dans des domaines sans retombées économiques. Je pense notamment à l'archéologie. Ainsi, pendant que nos principaux concurrents mettent l'essentiel de leurs moyens dans des recherches qui débouchent sur des marchés, c'est-à-dire des emplois, nous, nous faisons de la recherche pour la recherche, sans réellement nous préoccuper du retour sur investissements et de la nécessité pour le pays de la faire déboucher sur des applications industrielles. Pire, pour certains chercheurs des laboratoires publics, ce mélange des genres est contraire à leurs principes (à leur idéologie) !

Nos laboratoires publics étaient assez performants en recherche fondamentale (ils sembleraient l'être moins aujourd'hui pour des questions d'organisation, de motivation et d'incitations), mais il n'y a pas assez de relais publics – privés pour transformer ces recherches en produits commerciaux développés et fabriqués en France ou en Europe. Par exemple, quelle est la part des produits grand public français dans le domaine des nouvelles technologies ? Quasi nulle !

Cette faiblesse serait due à au moins cinq paramètres :

– L'absence de volonté/souhait/nécessité des chercheurs et des laboratoires de transmettre les résultats de leurs recherches à des entreprises relais françaises ou implantées en France. Le chercheur cherche et, s'il trouve, il publie, dépose un brevet quand c'est possible, et se valorise ainsi en tant que chercheur... tandis que sa découverte est exploitée à l'étranger.

– L'absence d'entreprises françaises intéressées par la valorisation des recherches/découvertes des laboratoires publics. Mais peut-on s'en étonner dans la mesure où les investissements en recherche – développement et la prise de risques sont antinomiques avec la maximalisation à court terme des profits des entreprises et de leurs dirigeants.

– La grande faiblesse au niveau du financement de l'innovation. C'est sans doute le point le plus crucial. Il existe des PME potentiellement très performantes pour développer de nouvelles technologies, mais comme elles ne disposent pas de ressources financières suffisantes, elles doivent soit y renoncer, soit elles tombent dans le giron d'un grand groupe, souvent étranger, et elles disparaissent.

– L'intérêt des grandes entreprises. Plutôt que de développer elles-mêmes de nouvelles technologies, elles ont intérêt à laisser des PME prendre le risque de le faire puis de les récupérer quand elles sont à bout de souffle financièrement. Que de pertes en ligne, alors qu'un vrai partenariat permettrait de bénéficier des complémentarités et des synergies et, ainsi, de gagner un temps précieux et d'éviter des drames humains.

– Avec la vitesse actuelle d'évolution des technologies qui démode/rend obsolète un produit en quelques années, voire en quelques mois, il faut une très grande vitesse de réaction et viser,

dès le lancement, le marché mondial. Ceci n'est pas dans les possibilités d'une PME sans la mobilisation de partenaires puissants et motivés, d'autant que pour un produit qui va être un succès, plusieurs seront des échecs ou de piètres réussites.

Il serait, par ailleurs, très important d'analyser nos échecs afin d'essayer d'en comprendre les raisons. Par exemple :

- Pourquoi n'avons-nous pas réussi à exporter le Minitel, très novateur et sans concurrence pendant des années ?
- Pourquoi ne l'avons-nous pas fait évoluer ?
- Pourquoi, sauf erreur, a-t-il fallu attendre dix ans et que la société devienne étrangère pour faire adopter la carte à puce hors de nos frontières ?

Je préconise donc de :

- Mettre les laboratoires publics et privés en réseaux au niveau de l'Europe afin qu'ils communiquent beaucoup plus entre eux. En effet, les recherches des uns peuvent être très utiles à d'autres et leur faire gagner beaucoup de temps, même et surtout s'ils ne sont pas dans les mêmes disciplines.

- Insuffler la culture de l'efficacité, de la rentabilité en termes de création de richesses et d'emplois à moyen – long terme, et baser les carrières des chercheurs sur les résultats obtenus, en prenant en compte les retombées industrielles en France et en Europe. Nous n'avons plus les moyens de faire de la recherche pour le plaisir : il faut faire de la recherche utile. De la recherche fondamentale bien évidemment, mais dès que possible, passer le relais à de la recherche appliquée qui peut/doit déboucher sur des produits destinés aux marchés mondiaux.

- Mettre sur pied des structures entrepreneuriales, financées par du vrai capital-risque, pour « récupérer » les résultats obtenus par les laboratoires de recherche afin de développer rapidement des applications débouchant sur des produits commercialisables par des entreprises françaises ou européennes. Je pense que si, aujourd'hui, on faisait le tour des laboratoires de recherche français, on trouverait plusieurs dizaines de technologies ou de produits rapidement commercialisables et créateurs d'emplois, et donc de richesses.

- Redéfinir la mission des centres de recherche et des chercheurs : ils doivent mettre toutes leurs capacités et leurs énergies pour « chercher » et s'appliquer à ce que les résultats de leurs recherches débouchent sur des applications pratiques en France/en Europe. Les budgets doivent être affectés en priorité en fonction des retombées espérées : c'est notre avenir qui en dépend et donc l'avenir de notre recherche. Mais tout ceci doit se faire à l'américaine, et non pas avec les lourdeurs administratives dont nous sommes coutumiers : le culte du parapluie, de l'irresponsabilité, de l'absence de prise de risque, et sans la notion de temps alors que la plupart des innovations ont maintenant une durée de vie très courte.

Les pôles de compétitivité sont une première réponse qu'il faut développer et renforcer sur le plan financier, puis étendre. Et sans doute simplifier sur le plan administratif et au niveau des prises de décisions, car le temps est devenu un paramètre primordial, de plus en plus primordial, pour la réussite d'un projet.

Il faut aussi convaincre les grandes sociétés qu'elles ont un rôle fondamental à jouer, et qu'il en va de notre avenir commun. Les aides et les incitations fiscales sont des armes à utiliser par l'État.

Par ailleurs, un axe fondamental de recherche devrait être de définir les modes de fonctionnement du monde de demain pour plusieurs milliards de consommateurs aisés. Nous rêvions autrefois du mode de vie américain. Aujourd'hui, les pays émergents rêvent du mode de vie occidental. Nous devons inventer le ou les modes de vie compatibles avec la planète pour

autant de monde, afin d’être parmi les premiers à prendre ces nouveaux marchés qui seront considérables. Les contraintes de l’économie durable doivent être notre chance pour relancer notre économie et notre influence dans le monde !

Notre avenir économique est certainement beaucoup plus dans les produits du futur que dans les produits du passé que les pays émergents font/feront aussi bien que nous et à des prix très inférieurs. Outre le fait que ce n’est ni avec de bonnes paroles ni avec des aides financières que les pays pauvres pourront sortir de leur misère, mais avec du travail que nous devons donc partager avec eux.

En conclusion, il nous manque moins d’opportunités que de finisseurs et de buteurs capables de marquer et de transformer des essais ! C’est-à-dire d’hommes et de femmes entourés de financiers et de commerciaux formant des équipes performantes et motivées, ayant la volonté de définir de nouveaux concepts, de créer de nouveaux produits et de les vendre à la planète entière, en sachant qu’on ne gagne pas à chaque fois.

Pour l’ensemble des domaines, mais plus encore pour la recherche – développement, l’État devrait faire sienne la publicité de Vinci dans laquelle une multitude d’hommes et de femmes construisent, ensemble, avec leurs corps, leurs intelligences – et leurs enthousiasmes – un immense viaduc, avec en signature :

« Les vraies réussites sont celles que l’on partage. »

## **Droit ou Justice ?**

Le but de ce chapitre est de faire prendre conscience qu'une véritable reconstruction de notre système judiciaire est indispensable et urgente. Pour illustrer mes propos, je vais donner quelques exemples de justice ordinaire.

Mon expérience personnelle d'une dizaine d'affaires me pousse à penser – et donc à dire – que Droit et Justice sont parfois antinomiques, du moins tel que le premier est appliqué dans les Palais de la seconde. Pour le montrer, je vais relater quelques affaires dans lesquelles j'ai été impliqué. Je précise qu'il s'agit de petites affaires dont les audiences ont duré en général moins d'une heure, mais qui, néanmoins, se sont étalées sur cinq à dix ans, voire plus.

Exemples parmi d'autres :

1. Une locataire (avec un bail en bonne et due forme) part à la « cloche de bois » en laissant plusieurs mois de loyers impayés et sans libérer l'appartement, ni rendre les clés. Le tribunal d'Instance de l'arrondissement rend au bout de six mois le jugement suivant : la locataire a quatre mois pour verser la somme due (au moment du dépôt du dossier, c'est-à-dire six mois auparavant), et ce, à partir de la date à laquelle ledit jugement lui aura été notifié. Or, ni le juge, ni personne, n'avait connaissance de sa nouvelle adresse. Il était donc impossible de le lui notifier. Fort de ce jugement absurde, j'ai récupéré l'appartement... et je suis allé le dire au Commissaire de police du quartier. Sa réaction a été très brève : « vous n'aviez pas le droit, mais vous avez eu raison » !

Petite remarque insidieuse sur les conséquences d'une mauvaise décision de justice : après quelques expériences comme celle-ci, combien de propriétaires renoncent à louer leurs appartements préférant les laisser vides, avec les conséquences que l'on connaît aujourd'hui.

2. Dans une vente de studio, l'agence immobilière se fait attribuer par l'acheteur une commission nettement supérieure à celle qui était prévue dans le mandat signé avec le vendeur. J'entame une procédure auprès du tribunal d'instance, que je perds. Je perds de nouveau en appel, je gagne en cassation sur la base de la loi Hoguet qui régit les commissions touchées par les agences immobilières. Et je perds à nouveau en appel, la Cour ignorant totalement la loi Hoguet. J'arrête les frais après huit ans de procédure !

J'ai perdu trois fois pour quatre raisons :

a. En signant la promesse puis l'acte de vente dans lesquels la commission (de 50.000 F) était indiquée, j'avais implicitement reconnu l'authenticité de son existence et de son montant. Aucun des juges ne s'est posé la moindre question sur les conséquences qui auraient résulté de la non-signature de l'acte de vente.

b. Je devais produire le mandat pour faire la preuve de ce que je contestais. Je ne l'avais pas, et pour cause, l'agence ne m'ayant pas adressé l'exemplaire enregistré du mandat. La loi Hoguet oblige les agences immobilières à enregistrer et à conserver tous les mandats qu'elles signent. Qu'une agence immobilière ne puisse toucher une commission que si elle dispose d'un mandat, mes Juges n'en avaient cure.

c. La commission était réglée par l'acheteur, donc je ne subissais aucun préjudice, d'autant que j'avais accepté le prix net vendeur. C'est si vrai qu'avec une agence honnête... j'aurai touché 12.000 F de plus !

d. La loi Hoguet, qui est censée s'appliquer à toute commission touchée par les agences immobilières, comme l'a rappelé la Cour de cassation, a été ignorée par les trois Cours, y compris par celle qui est intervenue après la cassation ! Aucun juge n'a demandé la production de mon mandat par l'agence émettrice de ce mandat ni le mandat qui a été indiqué dans l'acte de vente (qui n'avait rien à voir avec ladite transaction) ! Est-ce normal ?

Qui peut prétendre que la justice a été rendue dans cette affaire ? Justice qui a pourtant fait intervenir quatre juridictions !

Plus grave encore : ce jugement ne manquera pas de faire jurisprudence et de « couvrir » les agents immobiliers qui ne respectent pas les mandats qu'ils ont signés, et d'encourager les autres à faire de même !

Pour être tranquilles, c'est simple, les agences immobilières malhonnêtes :

a. Ne remettent pas à leurs mandants l'exemplaire du mandat qui leur revient ;

b. Font régler la commission par l'acheteur.

c. La plupart des mandants, non professionnels et honnêtes, ne se méfient pas, et ignorent qu'il faille s'entourer de juristes chevronnés, et surtout spécialisés, avant d'entreprendre la moindre action. Nul n'est censé ignorer la loi... même les juges ? Par ailleurs, que les juges puissent être déconnectés des réalités de la vie à ce point, c'est étonnant et inquiétant, comme sont étonnantes et inquiétantes les inepties affirmées avec conviction – et souvent avec succès – par les avocats.

3. Je dirigeais une société qui remettait à l'encaissement plusieurs milliers de chèques tous les mois. Ces chèques étaient émis par autant de sociétés réparties sur l'ensemble du territoire. L'un d'eux a été présenté par notre banque alors que la société venait de déposer son bilan. (Il s'écoulait à l'époque deux à trois semaines entre l'émission d'un chèque et sa présentation par la banque).

Résultat : un mois de prison avec sursis pour moi (la même peine que pour le gérant de la société émettrice du chèque). Nous étions alors en mai 1981 à Nanterre !

Conclusion : vous devez anticiper pour le moins d'une bonne quinzaine de jours les dépôts de bilan de vos clients qui, bien évidemment, tiennent informés leurs fournisseurs de leurs graves difficultés !

4. Même époque, même société, à Versailles. Nous avons, comme plusieurs autres entreprises représentées par un avocat, une petite créance sur une société en redressement judiciaire. Toutes en ont récupéré une petite partie, sauf moi au motif que seul le gérant peut engager une SARL. C'est juridiquement vrai, mais totalement irréaliste dans le quotidien des entreprises pour de petits engagements dans le cadre de leur objet social (il s'agissait de location de petits matériels de travaux publics). Mais c'était aussi vrai pour les autres créanciers. La différence de jugement tient au fait que j'étais le seul non représenté par un avocat et que je me suis retrouvé mêlé à un incident pendant une suspension de séance, incident à l'origine duquel étaient plusieurs avocats et l'appariteur. Ce jugement a été ma sanction. Les autres personnes impliquées dans l'incident n'ont pas été sanctionnées. Solidarité de corps ?

Cet exemple inspire trois remarques :

a. Je n'étais pas à ma place dans cette noble et docte assemblée de juristes qui échangeaient des propos fort aimables sur articles de lois, décrets, jurisprudences, etc.

b. Les mêmes faits peuvent être jugés totalement différemment en toute légalité juridique.

c. N'est-il pas surprenant que les parties aux procès au Civil soient rarement présentes, ni les avocats ni les juges ne souhaitant les voir, et encore moins les entendre. Quand j'ai été présent, j'étais réduit au rôle de spectateur. Ainsi, les avocats peuvent affirmer en toute quiétude des contrevérités qui sont évidentes pour la partie adverse, mais pas toujours pour son avocat et encore moins pour les juges. Médisez, médisez, il en restera toujours quelque chose. Sans compter les inepties, comme la commission d'une transaction qui, au prétexte qu'elle est versée par l'acheteur, n'a aucune répercussion sur le montant touché par le vendeur !

5. Autre affaire en 1987 pour un bail commercial non renouvelé par le (nouveau) propriétaire des locaux (bureaux). Un expert est nommé pour évaluer le préjudice. Après plusieurs relances de notre part, il finit par remettre une étude dans laquelle il prend en compte le chiffre d'affaires du dernier exercice (obéré par le déménagement qui a résulté du non-renouvellement du bail) et, surtout, alors qu'il avait fait son évaluation selon trois modes de calcul, il a retenu le résultat le plus défavorable pour nous au lieu de prendre la moyenne des trois résultats, ou le résultat médian. Est-ce parce que nous étions « un client de passage » alors que notre adversaire était un très gros propriétaire immobilier de Paris ? Les juges ne se sont pas posé de questions, ils ont entériné l'évaluation la plus faible.

6. Les pénalités infligées aux contrevenants ou les indemnités à verser aux victimes, sur trois exemples (qui ne me concernent pas) :

a. Le dégazage en mer des pétroliers : pendant tout un temps, heureusement rectifié aujourd'hui en France, les rares bateaux qui se faisaient prendre alors qu'ils dégazaient en mer devaient payer une amende dérisoire par rapport au coût d'un dégazage légal dans un port. Et la probabilité de se faire prendre était encore plus dérisoire. Ainsi, la Justice (ou les auteurs de la loi, car les juges doivent se tenir dans des fourchettes définies par le législateur) envoyait le message suivant : si vous dégazez légalement, vous gaspillez l'argent de votre compagnie ce qui fera de vous un mauvais gestionnaire et justifiera votre licenciement !

b. Les victimes des accidents médicaux ou chirurgicaux, du tabac, etc. : les indemnités à verser aux victimes représentent parfois des sommes parfaitement excessives qui ont des répercussions, notamment, sur le coût des assurances des professionnels du secteur concerné, voire peuvent entraîner le refus des assureurs de les couvrir, sans compter la hausse de leurs honoraires et la désaffection de la profession. Ainsi, les verdicts peuvent avoir des conséquences graves pouvant aller très au-delà de la chose jugée.

c. À l'inverse, une très grande multinationale aurait été condamnée à 10.000 € d'amende pour publicité mensongère (information entendue à la radio) ! Si c'est vrai, les responsables de l'entreprise ont dû sabler le champagne et doivent en rire encore !

De ces quelques exemples, je tire les leçons suivantes :

– Les gens honnêtes ont la naïveté de penser que les autres le sont aussi et ils agissent sans se faire accompagner par des Conseils spécialisés dans le domaine concerné (l'américanisation judiciaire est en bonne voie). De ce fait, ils font ce que j'ai fait, c'est-à-dire qu'ils se mettent en tort vis-à-vis de lois générales, que tout le monde ignore, et ils sont déboutés s'ils demandent à être rétablis dans leurs droits.

– À l'inverse, les gens malhonnêtes, et particulièrement quand ce sont des professionnels, préparent leurs « coups » avec des Conseils aguerris sur le sujet. Ces Conseils sont pour le moins complices des malhonnêtetés de leurs clients, quand ils n'en sont pas les instigateurs, et savent les défendre devant des tribunaux souvent crédules.

– Les juges semblent ne tenir aucun compte de ce déséquilibre fréquent entre les parties. Comment peut-on débouter un plaignant non professionnel sans avoir, pour le moins, examiné si

le professionnel qui est en face de lui a agi en respectant les lois qui régissent sa profession et l'objet du litige et, au-delà des lois, où se situe l'honnêteté/la malhonnêteté ? Je pensais naïvement que les tribunaux étaient là pour faire respecter le droit et non pour dire « vous avez signé, donc vous ne pouvez plus contester », surtout quand il y a eu préalablement à toute signature une malversation manifeste de la part d'un professionnel ayant enfreint une loi fondamentale de sa profession !

Il est de notoriété publique que l'on n'est jamais sûr du résultat d'un procès. À partir du moment où il y a une quantité invraisemblable de lois et que, souvent plusieurs lois peuvent être appliquées et donner des résultats différents, voire opposés, il serait urgent de développer un moteur de recherche qui permettrait, par une simple question ou un jeu de questions, de connaître toutes les lois applicables au cas à juger. Cette JAO (Justice Assistée par Ordinateur) permettrait d'obtenir de bien meilleurs jugements et de désengorger les tribunaux, car, un premier jugement bien rendu a toutes les chances d'arrêter la procédure.

Il n'est pas normal que quatre Cours aient été mobilisées pour un litige de 12.000 F (1.800 €) pour, finalement, qu'une loi soit bafouée et qu'un professionnel malhonnête sorte vainqueur et conforté dans sa malhonnêteté.

Les juges semblent se satisfaire des dires des avocats qui sont souvent assez éloignés de la réalité des faits jugés, quand ils ne sont pas faux ou ineptes. Mais qui peut s'en rendre compte puisque les parties sont rarement présentes aux audiences et encore plus rarement interrogées ?

Alors, quelles réformes pour la Justice ?

Toutes les réformes qui sont envisagées, et même parfois appliquées, ne paraissent pas de nature à changer fondamentalement les dysfonctionnements de la justice qui ont toutes les chances de perdurer.

Le préalable à toute réforme devrait être de faire prendre conscience au législateur, aux magistrats et aux auxiliaires de justice des réalités de la vie des justiciables et des conséquences éventuelles des lois et de leurs mises en application dans les jugements rendus. Ainsi, pour reprendre l'exemple du dégazage en mer, une amende trop faible est un encouragement implicite à continuer. Il faut donc une amende dissuasive pour que l'armateur ait un intérêt financier à faire dégazer ses bateaux légalement. Par parenthèse, pourquoi le dégazage ne serait-il pas obligatoire dans le port de déchargement, ou ne devrait-il pas être justifié s'il est fait dans un autre port ? À titre d'exemple, une amende raisonnable pourrait être : 2 ou 3 fois le coût d'un dégazage légal multiplié par l'inverse de la probabilité (à estimer par les professionnels de la surveillance) de se faire prendre.

Ce principe pourrait être appliqué à de multiples cas. Il faut que chacun ait à l'esprit qu'une amende, si elle est pour réparer un préjudice, doit être liée au montant du préjudice. Mais, si elle correspond à une sanction, elle doit être liée au coût de la procédure légale et/ou aux moyens du contrevenant, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas être la même pour un riche et pour un pauvre, pour une multinationale et pour une PME. L'égalité devant la loi est-elle la même amende pour tous, ou une amende proportionnelle aux moyens de chacun ?

Ensuite, il faut nettoyer tout l'arsenal juridique des lois désuètes, c'est-à-dire qui n'ont plus d'application, ou plus de sens, ou sont en contradiction avec des lois plus récentes. Il faudrait aussi établir une hiérarchie entre les lois, notamment entre les lois particulières et les lois générales qui ne devraient être appliquées qu'en dernier recours. Ainsi, dans le cas de la commission d'agence immobilière, la loi Hoguet doit-elle être prédominante ou non sur la signature des actes ?

Enfin, ne faudrait-il pas remplacer une bonne partie des professeurs de Droit de l'École de la Magistrature par... un large panel de repris de justice afin qu'ils expliquent aux futurs magistrats les tenants et aboutissants des affaires qu'ils auront à juger dans leur carrière, et les

répercussions de leurs jugements ? Cette idée va paraître farfelue, voire inepte, à beaucoup alors qu'elle est certainement très pertinente... mais parfaitement incongrue.

Par ailleurs, les juges doivent-ils :

– Avoir une approche uniquement (strictement ?) juridique en recherchant une loi qui puisse s'appliquer, en sachant que la multitude d'affaires à traiter les conduit tout naturellement à prendre en priorité les lois anciennes et générales qu'ils connaissent mieux que les lois récentes ou particulières ;

– Ou analyser au préalable le problème sous ses aspects factuels afin, ensuite, de mieux l'appréhender sous l'aspect juridique. Ainsi, dans l'exemple de la commission d'agence, il était évident qu'il y avait eu une malversation de la part de l'agence et qu'elle aurait dû être sanctionnée. En jugeant comme ils l'ont fait, les juges ont encouragé les agences immobilières à être malhonnêtes et à ne pas respecter la loi créée... pour moraliser la profession !

– En d'autres termes, le système judiciaire est-il là pour faire respecter des lois, quelles soient pertinentes ou non, ou pour rendre une justice équitable et faire en sorte que la morale et l'honnêteté priment ? Les « Cinq Commandements » devraient aussi être intégrés par le monde judiciaire.

Tout ce travail de clarification et de mise au goût du jour de notre arsenal législatif devrait être fait en parallèle avec la réalisation du moteur de recherche juridique, moteur à destination des magistrats, mais aussi des auxiliaires de justice, voire du grand public.

La meilleure justice est celle qui n'a pas besoin d'être rendue. Vient ensuite celle qui est – correctement – rendue en première instance. La pire est celle qui conduit à appel, cassation, appel de nouveau, etc. pour un fait qui est strictement identique tout au long de la procédure, et alors qu'on n'est pas du tout assuré que le jugement final sera correct.

Ce dernier scénario, beaucoup trop fréquent du fait des lacunes des premiers jugements, coûte très cher aux justiciables, mais aussi aux contribuables. Quant à l'image de l'institution, il vaut mieux ne pas en parler.

Si nous faisons appel aux tribunaux, c'est pour être – avec l'espoir d'être – rétablis dans nos droits. On a rarement vu un délinquant faire une telle démarche. Reste à porter les affaires en justice à bon escient : un moteur de recherche judiciaire, bien renseigné par le plaignant potentiel, ou par son Conseil, permettrait de se faire une idée sur ses chances d'obtenir un jugement favorable au vu de l'ensemble des lois qui pourraient s'appliquer au cas en question. Fort de ce résultat, chacun prendrait sa décision d'aller ou de ne pas aller devant un tribunal, en sachant que les juges, disposant du même outil, auront les mêmes éléments d'évaluation juridique du cas. Restera l'appréciation des juges en fonction de l'environnement de l'affaire, la décision leur appartenant.

Dans le cadre d'un tribunal, ce moteur serait un outil qui aiderait les juges à rendre une meilleure justice, mais pas du tout qui se substituerait à eux. En revanche, il devrait permettre d'éviter beaucoup d'affaires, soit parce que les plaignants potentiels se rendront compte qu'ils ont peu d'espoir de gagner, ou parce que les parties décident de porter l'affaire devant le moteur, ou devant un arbitre qui utilisera le moteur, et de s'en remettre à ses conclusions.

Qui va aller devant un tribunal en sachant qu'il a toutes les chances de perdre pour telles ou telles raisons juridiques ? Qui va faire appel s'il a le sentiment que le jugement rendu en première instance est objectivement et juridiquement bon et qu'il est donc difficilement attaquant ?

La solution ne semble pas être de donner plus de moyens au système judiciaire qui, de toute façon, n'en aura jamais assez. Il est d'abord et avant tout de donner à tous, et aux hommes de loi

en particulier, les moyens techniques modernes qui permettront d'éviter beaucoup de procès, puis les récidives (appel, cassation, nouvel appel, nouvelle cassation...) et enfin, les erreurs judiciaires. Le but est de décharger les tribunaux d'une quantité d'affaires sans intérêt afin de permettre aux juges de mieux se consacrer aux affaires qui en valent la peine, c'est-à-dire d'augmenter leur valeur ajoutée et l'intérêt de leur rôle. Il faut leur éviter d'avoir à faire de « l'abattage » (traiter des dizaines d'affaires en quelques heures) qui n'a jamais été valorisant ni intéressant, pour qui que ce soit.

Ceci concerne sans doute plus le Civil que le Pénal. Mais si, déjà, on pouvait améliorer la qualité des jugements et décharger les tribunaux de milliers d'affaires qui n'ont pas de raison d'être, ou de s'y éterniser, nous aurions fait un grand pas et tout le monde y gagnerait.

Il faut avoir conscience que, si l'on réduisait de moitié la durée des affaires, le nombre de dossiers en cours dans les tribunaux serait automatiquement divisé par deux. La première démarche à faire est donc de voir comment on pourrait réduire et le nombre de procédures et leur durée, en sachant que les appels, les cassations, sont autant de nouvelles procédures qui résultent la plupart du temps de jugements contestables ou en tout cas contestés rendus en amont.

A-t-on chiffré le coût d'une procédure pour les parties et pour la Nation : première instance, appel, cassation, appel à nouveau, etc. ? N'a-t-on pas mieux à faire de notre argent et de notre temps ?

## **Immigration**

Que ceux que l'on fait venir, ou ceux qui sont venus sans invitation, mais que nous avons acceptés, nous reprochent de mal les traiter comme c'est, hélas, trop souvent le cas, c'est justifié. Ce doit être un des objectifs prioritaires de tout programme : que les conditions de vie des résidents légaux en France soient au moins décentes et si possible bonnes.

Mais que ceux qui s'introduisent clandestinement, c'est-à-dire illégalement dans l'espace Schengen, nous reprochent de ne pas les accueillir correctement, ce n'est pas acceptable. Pourrait-on suggérer aux donneurs de leçons qui prennent leur défense et accusent le gouvernement de les maltraiter, alors que nous manquons déjà de moyens pour répondre aux besoins des résidents légaux, et qui s'offusquent des reconduites dans les pays d'origine, de les accueillir chez eux. Après tout, la plupart d'entre eux sont bien ou très bien logés, ils pourraient parfaitement héberger une famille immigrée, au moins en attendant qu'une solution définitive puisse être trouvée.

C'est facile de demander aux autres d'être généreux : combien parmi ces bonnes âmes ont proposé de travailler plus, de gagner moins ou de payer plus d'impôts pour venir en aide à ces clandestins ou mal-logés ? Ce comportement est irresponsable et démagogique... surtout de la part d'hommes politiques qui ont été ou prétendent accéder au pouvoir. Mais, comme ils sont rarement à une contradiction près, ce sont souvent les mêmes qui s'opposaient à l'éventuelle immigration des « plombiers polonais » ! Les mêmes aussi qui vilipendent notre passé esclavagiste et, dans le même temps, font le lit des négriers des temps modernes !

Nous aimerions tous avoir cette attitude généreuse, car, qui peut se satisfaire du malheur des autres ? Malheureusement, la France, l'Europe, ne sont pas en capacité d'accueillir toute la misère du monde (plus d'un milliard d'hommes, de femmes et d'enfants...). La solution doit être trouvée dans les pays d'origine dont les gouvernants sont, souvent, les vrais responsables de la misère.

En effet, un certain nombre de pays d'Afrique sont potentiellement riches du fait de leurs ressources naturelles auxquelles s'ajoutent des aides. Mais encore faudrait-il que ces richesses servent au développement du pays et non à l'enrichissement de quelques-uns.

J'ai connu l'Afrique subsaharienne avant la décolonisation et peu de temps après. Je peux affirmer que les autochtones vivaient beaucoup mieux qu'aujourd'hui, et en paix, et ils étaient d'une grande gentillesse à notre égard. Mais depuis, l'influence du marxisme, la corruption et les rivalités de pouvoir ont tout gâché. Il faut dire pour leur défense qu'ils ont aussi été aidés dans cette régression par l'irréalisme des organismes internationaux doctrinaires et par les corrompus/corrupteurs occidentaux de tous poils.

« La mauvaise monnaie chasse la bonne. » Cette vieille loi d'économie (Loi de Gresham énoncée au XVI<sup>e</sup> siècle) s'applique aussi aux hommes et aux organisations. Ceux qui partent en prenant souvent d'énormes risques ont en général un courage et une volonté qui leur permettraient de devenir de précieux acteurs du développement de leur pays si on leur en donnait la possibilité, c'est-à-dire s'il y avait une volonté politique et des structures adaptées pour leur mettre le pied à l'étrier. Alors que, chez nous, ils vont bien souvent croupir dans des cités qui ne peuvent rien leur offrir et qui sont devenues des couveuses à délinquance.

Il faudrait être clair et ferme : tant que nous n'avons pas résorbé les millions d'exclus, de mal-logés, de chômeurs qui sont en France, nous ne devrions accepter que ceux dont nous avons besoin et refuser les autres. C'est-à-dire que toute personne sans titre de séjour valide devrait être immédiatement reconduite dans son pays. Quant au droit d'asile politique, il devrait faire l'objet d'une étude très rapide par nos ambassades et nos consulats et répondre à des critères stricts, sans doute à redéfinir, car les abus sont nombreux.

Mais, dans le même temps, il faudrait mettre sur pied des structures permettant de faire un codéveloppement réaliste et efficace avec les principaux pays concernés par ces migrations. Il serait judicieux d'y impliquer de jeunes diplômés issus de l'immigration qui rencontrent beaucoup de difficultés pour trouver un emploi chez nous et qui seraient les mieux à même de comprendre et d'aider les populations locales. Ainsi, nous valoriserions cette jeunesse à sa juste valeur tout en lui permettant d'aider les « frères » restés au « pays ».

Note : je rappelle que ce texte, comme tout le reste du livre, a été écrit en 2007.

## **Europe chrétienne, Europe laïque... Europe musulmane**

L'Europe a été chrétienne pendant une quinzaine de siècles avec tout ce que cela implique, qu'on s'en félicite ou qu'on le regrette, pour ses cultures, ses mœurs, ses comportements, ses manières de penser et d'agir.

Religion d'État jusqu'au début du XXe siècle en France et encore aujourd'hui dans certains pays de l'Union, la séparation de l'Église et de l'État a accéléré la perte de pouvoir des Églises sur le domaine temporel et les a recentrées sur ce qui est vraiment leur vocation : le spirituel. Ainsi, la religion relève de la vie privée, chacun étant libre de choisir et de pratiquer sa religion, ou de ne pas avoir de religion du tout, dès lors que cela n'empiète pas sur la vie et les croyances des autres.

À la lumière de l'expérience, l'application de ce principe, quand il est respecté, est une source de paix, de tranquillité et de cohésion sociale. Va-t-on, ou comment pourrait-on, sauvegarder cette plénitude dans l'Union européenne ?

La religion dans la sphère privée, la laïcité dans la sphère publique, un chef d'État qui n'est pas (ne prétend pas être) le bras armé de Dieu, c'est reposant et sécurisant. Pour s'en convaincre, il suffit de relire ses livres d'histoires et de regarder ce qui se passe autour de nous, là où la religion est au pouvoir, soit directement, soit au travers d'un Président qui se prétend inspiré par son Dieu.

Donc, tout irait pour le mieux en Europe sur ce plan, sauf que... la religion musulmane, sous différentes variantes, s'y implante à grands pas. Cela serait sans conséquence si elle le faisait en respectant les règles de la laïcité ainsi que les us et coutumes du pays. Malheureusement, certaines minorités extrémistes veulent imposer leurs propres règles, par la terreur si nécessaire.

Il y a un précédent : le Liban. Dans les années 50, les chrétiens étaient majoritaires, le pays était un paradis, libre, riche et prospère. Dans les années 60, les musulmans sont devenus majoritaires, puis ont pris le pouvoir. La suite, on la connaît.

L'immigration en Europe, les conversions et le différentiel de natalité entre les Européens dits de souche et les immigrants en majorité musulmans font, feront, que dans quelques décennies certains pays, puis l'Europe dans son ensemble, devraient devenir à majorité musulmane, l'éventuelle entrée de la Turquie ne faisant qu'accélérer le mouvement.

Les premiers pays susceptibles de basculer seront sans doute les Pays-Bas et l'Allemagne, le dernier bastion chrétien (catholique) devrait être la Pologne. Le basculement de la France se situerait entre ces deux extrêmes, mais, probablement, en étant plus proche des premiers que du dernier.

L'échéance devrait se situer bien avant la fin du siècle et certains leaders musulmans européens, si l'on en croit notamment le livre tout à fait édifiant *Le Sabre et le Coran* de Paul Landau, semblent être animés d'une volonté de revanche et avoir l'intention de transformer notre havre de paix en champs de bataille afin d'instituer des régimes islamistes. Leur but n'est pas que les pays soient prospères et que les citoyens vivent heureux. Il est d'imposer la charia...

C'est la colonisation comme nous l'avons pratiquée dans le passé, mais, cette fois, c'est nous qui risquons de la subir !

Et ce n'est sûrement pas la prétendue lutte contre le terrorisme telle qu'elle est menée par George W. Bush, par les gouvernements israéliens successifs, et par la Russie en Tchétchénie qui permettra d'amener les leaders musulmans extrémistes à de meilleurs sentiments. Bien au contraire, elle ne fait qu'attiser la soif de revanche et de destruction des Juifs et de leurs « suppôts », les Occidentaux.

En dehors de ces aspects potentiellement violents, et au-delà du comportement des personnes, des problèmes culturels se font/se feront jour. Citons deux aspects :

1. La notion de territoire. Elle est très importante. Par exemple, la France est habituée aux cloches des églises, de plus en plus discrètes, tandis que les pays musulmans entendent les appels à la prière. Ce n'est pas neutre pour nous, chrétiens de culture et de tradition ;

2. Les aspects culturels. Un exemple : un jour, ma femme a accueilli un coursier qui lui apportait un colis très urgent en lui disant « vous êtes béni des Dieux ». Réaction violente du coursier : « Non, Madame, de Dieu, il n'y a qu'un seul Dieu, etc., etc. »... comme si nous n'étions pas des « laïcs monothéistes » en France.

Nous avons beaucoup de chance que les protestants d'abord puis les catholiques se soient adaptés au monde moderne, même s'il reste encore des évolutions à faire, la mise du préservatif à l'index étant sans doute la plus emblématique. Aujourd'hui, on peut vivre normalement en France tout en restant un bon catholique ou un excellent protestant (au sens du respect de la pratique religieuse).

À l'inverse, les règles ancestrales juives s'imposent : s'obliger, pour rentrer chez soi le jour du sabbat, à faire appel à un goy de passage pour qu'il ouvre la porte de l'immeuble ou appuie sur le bouton de l'ascenseur, ou à mettre hors service les gâches électriques des immeubles, c'est-à-dire un dispositif de sécurité, paraît un peu surprenant. Mais comment s'en étonner dès lors que le rabbin Sitruk, au demeurant pondéré, a dit au cours d'une émission de télévision « Tout le monde en parle » à peu près ceci : « Les règles juives sont bonnes et ne doivent pas être changées, car elles ont été forgées en 3.000 ans » ! Dans un monde qui évolue à une vitesse phénoménale, ça laisse perplexe... et quelles en seront les conséquences ?

Un jour, nous avons voulu inviter à dîner une personne avec laquelle nous entretenons d'excellentes relations pour la remercier d'un service rendu. Elle a décliné l'invitation, car nous n'étions pas en mesure de la recevoir dans les règles de sa religion (juive). Quelle tristesse ! Qu'y a-t-il de mieux qu'un repas pour apprendre à se connaître dans ses différences ?

Qu'il faille des règles, il semble que les hommes en demandent (les Confréries aux cérémoniaux d'une autre époque sont un bon exemple), mais que ces règles restent immuables dans le temps et que les nouvelles se superposent aux anciennes, ça ne peut que conduire à des excès et à détourner la religion de son vrai but.

Une foi religieuse ne peut être vraie – bonne pour soi-même et vis-à-vis des autres – que si elle respecte les commandements de Dieu : devoirs envers Dieu et devoirs envers ses prochains. Qu'apportent à la foi les contraintes de règles surannées qui avaient été instituées à raison à une certaine époque (par exemple l'interdiction de manger du porc dans les pays chauds avant l'invention et la diffusion des réfrigérateurs), mais qui, aujourd'hui, ne se justifient plus. Quant à l'électricité dans la religion juive, cela relève-t-il de l'Ancien Testament ? Ou alors on peut tout faire dire aux Saintes Écritures. (L'électricité serait assimilée au feu).

La guerre des religions ou au nom des religions représente le summum de la contradiction avec les commandements de Dieu dont les religions se réclament. Nous les avons connues chez nous, entre chrétiens, au XVe siècle et encore, récemment, en Irlande du Nord sans que les plus

hautes autorités religieuses des deux camps n'interviennent. Alors, pourquoi les musulmans qui n'en sont encore qu'au début du XV<sup>e</sup> siècle de leur calendrier ne pourraient-ils pas s'entretuer gaiement et nous convertir *manu militari* comme nous l'avons fait nous-mêmes autrefois ?

L'avantage d'un État laïc sur un État religieux, c'est qu'il a un motif de moins de faire la guerre ou de pratiquer le terrorisme : la religion.

Mais, compte tenu de ce qui précède, n'est-il pas à craindre que notre rêve de paix en Europe, devenu réalité, ne redevienne une utopie pour cause de religion et que nos (petits) enfants assistent à une « libanisation » de l'Europe ?

## **Conflit palestinien et lutte contre le terrorisme**

116 ans !

116 ans : c'est le record du monde le plus stupide qui soit, la durée d'une guerre, record que nous partageons depuis cinq siècles et demi avec nos amis anglais !

Et encore plus stupide : nous risquons d'en être dépossédés par les Israéliens et les Palestiniens si nous, Occidentaux et Israéliens, continuons à penser que les conflits de ce type se règlent par les armes et que « la raison du plus fort est toujours la meilleure ».

Nos échecs systématiques depuis 1954 ne nous ont rien appris : L'Indochine ? L'Algérie ? Le Vietnam ? La Somalie ? L'Afghanistan (de l'ex-URSS et, hélas, aussi le nôtre) ?... L'Irak ? Alors, va-t-on continuer longtemps à croire que la puissance de nos armées permet de vaincre les peuples qui luttent pour leur indépendance ou pour la libération de leur territoire ?

Le conflit israélo-palestinien dure depuis une soixantaine d'années. À quoi sert-il ? À qui profite-t-il ? A-t-il des retombées positives autres que celles qui concernent les marchands d'armes et leurs actionnaires, les banques suisses et... certains hommes au pouvoir ?

Israël dispose d'une puissance militaire mille fois, cent mille fois supérieure à celle des Palestiniens. Et pourtant, nous en sommes toujours au même stade, sauf qu'avec le temps, la croissance des populations palestinienne et israélienne ne facilite pas la solution du problème. Quant aux centaines de milliers de victimes de part et d'autre, il faut espérer pour elles que l'au-delà leur est plus favorable que ne l'a été leur triste et absurde ici-bas !

Quand va-t-on prendre conscience que les conflits du Moyen-Orient, menés par Israël et par les Occidentaux, sont le meilleur ferment de la haine des ayatollahs musulmans à notre égard et le meilleur terreau du terrorisme ?

Toute guerre est effrayante et absurde. Hélas, c'est dans la nature de l'Homme – et plus encore dans celle de ses leaders, y compris religieux, qui, évidemment, se gardent bien d'être en première ligne pour en subir les conséquences. Pourrait-on rêver que les plus puissants de ce monde, hommes d'États et d'Églises, se mettent autour d'une table avec la ferme volonté de trouver des solutions pour éviter les conflits armés et lutter efficacement contre les ferments des guerres et du terrorisme ?

Mais, au préalable, il faudrait définir ce qu'est un acte terroriste, car, aujourd'hui, est terroriste notre ennemi dès lors qu'il ne dispose pas de moyens militaires à la hauteur des nôtres. Et s'il s'agit d'un État, c'est un « État voyou ».

Il n'est guère contestable de dire que les actes pratiqués aux États-Unis en septembre 2001, à Madrid, à Londres, à Bali, etc. étaient des actes terroristes. Mais les Palestiniens défendant leur territoire ne sont pas des terroristes. Quelle est la différence entre nos résistants des années 40 et les « terroristes palestiniens » ?... A-t-on remarqué qu'il a suffi que l'occupation de notre pays cesse pour que les actes terroristes cessent ? Même chose avec l'Algérie en 1962.

Donnez des F16, des chars, des missiles aux Palestiniens, ils deviendront de valeureux soldats de l'armée palestinienne (comme leurs homologues israéliens) et ils pourront alors tuer dix fois plus de civils innocents qu'ils ne le font aujourd'hui. En d'autres termes, celui qui défend son pays avec les moyens dont il dispose en s'attaquant à l'occupant n'est pas – et ne doit pas être – considéré comme un terroriste avec lequel on refuse de négocier. C'est un

« combattant pauvre » par opposition au « combattant riche » qui dispose de toute la panoplie des armes les plus modernes.

Notons en passant que, tout « terroristes » qu'ils soient, les Palestiniens font dix fois moins de morts du côté israélien que n'en font les Israéliens du côté palestinien !

Les Israéliens et leurs alliés inconditionnels se sont-ils posé les deux questions suivantes :

1. Comment se comporteraient les Israéliens si les situations étaient inversées ?
2. Comment se sont comportés les premiers sionistes au début de leur implantation en Palestine ?

Avant de juger et de condamner son adversaire, il serait bon de se demander comment on agirait si on était à sa place. Hélas, ça n'est jamais le cas, chacun voyant midi à sa porte.

D'autre part, comment peut-on faire la paix si ce n'est en négociant avec son ennemi ? Sinon, il faut l'éliminer définitivement, c'est-à-dire éliminer toute la population concernée : les Palestiniens et leurs amis arabes et/ou musulmans, ce qui fait... des centaines de millions d'êtres humains à envoyer dans l'autre monde.

Peut-on penser que le général de Gaulle avait une quelconque sympathie en 1962 pour les rebelles algériens ? Mais, pour en finir avec cette guerre, il n'avait pas le choix. Il a négocié avec eux, alors qu'ils n'avaient même pas respecté les conditions préalables à toute négociation mises par la France, et ce fut la fin de la guerre d'Algérie... et la fin des attentats (avec, comment souvent, un certain décalage).

Pour avoir voyagé au Moyen-Orient en 1965 et en Israël en 1968 et m'être intéressé aux conflits dans cette région en tant que simple observateur, pour les avoir suivis depuis cette époque en m'intéressant plus à ce qu'il y avait derrière les mots et entre les lignes de ceux qui parlent ou écrivent sur les événements, pour avoir lu notamment le livre de Charles Enderlin « Le rêve brisé », j'en tire les conclusions suivantes :

– Le problème palestinien aurait pu être réglé dans les années 50-60, d'une part si les pays arabes n'avaient pas tenu à en faire un alibi politique, de lutte contre Israël en premier lieu et d'autre part, si les pays occidentaux avaient eu une réelle volonté de le résoudre.

– En 2000, sur la base des descriptions très documentées de Charles Enderlin, les négociations menées par l'équipe américaine sous la conduite de Bill Clinton m'ont paru, disons inadéquates. Il était évident que ni Ehoud Barak ni Yasser Arafat ne pouvaient signer de plein gré un quelconque accord qui impliquait des concessions inacceptables aux yeux de leurs opposants et/ou extrémistes, outre les hésitations inhérentes au caractère de l'un et de l'autre. Et signer un tel accord serait revenu pour eux à signer leur propre arrêt de mort, politique et physique.

– L'équipe de médiation américaine aurait dû être composée de personnalités neutres par rapport à Israël et à la Palestine, ou à parité. Ce n'était pas le cas, presque tous les Conseillers américains étaient juifs. Ainsi, Arafat a dû avoir la désagréable impression d'être tombé dans un guet-apens.

Alors, y a-t-il une solution ?

La réponse est oui, à condition de changer de méthode. Celle qui consiste à ne reconnaître que la force et à n'inviter que les seuls protagonistes jugés fréquentables « autour d'une tasse de thé » pour négocier un accord de paix a échoué à de multiples reprises. Et, comme il y a plus de cinquante ans que ça dure et objectivement aucune raison pour que ça change, il est peut-être temps d'envisager une autre façon d'aborder le problème.

Les deux peuples veulent la paix, leurs Dirigeants ne sont pas capables de la leur donner, voire n'en ont pas envie. C'est donc à nous d'agir et d'être des partenaires actifs à une table de négociation, en sachant que plusieurs projets d'accord ont déjà été préparés par des négociateurs israéliens et palestiniens qui ont fait preuve en 2000 et à Genève d'une sagesse, d'un sens des responsabilités et d'un respect mutuel assez remarquables, semble-t-il.

Il s'avère que ce conflit, outre les drames humains de part et d'autre, coûte très cher aux pays occidentaux, financièrement et politiquement. De plus, c'est un vrai tonneau des Danaïdes, car on leur donne l'argent nécessaire pour détruire ce qui a été construit avec notre argent ! Il doit exister dans le monde des causes plus utiles à financer. Par ailleurs, les États-Unis soutiennent et financent plus Israël que la Palestine et les Européens plus la Palestine qu'Israël.

Je préconise la méthode suivante :

– Un Collège d'arbitres (le Secrétaire général des Nations Unies, la Russie, la Chine... ?), réunit d'un côté Israël et les États-Unis, de l'autre les Palestiniens et l'Union européenne avec la ferme intention de la part des États-Unis et de l'Union européenne de « siffler la fin de la partie », et de le faire savoir aux deux intéressés : si vous continuez à faire la guerre, nous vous coupons les vivres. Si vous faites la paix, nous vous financerons votre reconstruction et votre développement. C'est simple, mais cela implique que les États-Unis, l'Union européenne et le collègue d'arbitres aient un grand souci d'équité, d'humanité et de réalisme ;

– Le Collège d'arbitres doit être neutre, religieusement et politiquement, la notion religieuse n'étant pas liée à une pratique, mais à une appartenance culturelle ou à une sensibilité. La délégation américaine doit être à dominante juive, mais avec quelques musulmans, la délégation européenne à dominante musulmane/chrétienne pro palestinienne, mais avec quelques juifs. L'une et l'autre doivent jouer un rôle de modérateur de leur camp et l'une et l'autre doivent s'entendre sur un accord raisonnable pour les deux parties et agir à fronts renversés : aux Américains d'imposer, de gérer puis d'endosser la responsabilité des concessions Israéliennes, aux Européens d'imposer, de gérer puis d'endosser la responsabilité de celles faites par les Palestiniens ;

– Aucune concession préalable ne doit être demandée, ni la reconnaissance d'Israël par le Hamas ou par tout autre participant aux négociations, ni le refus de négocier avec le Hamas, ou avec tout autre mouvement dit terroriste dès lors qu'il est un représentant légal ou de fait de son peuple ;

– Les grandes lignes d'un projet d'accord auront été négociées au préalable par les négociateurs israéliens et palestiniens comme ils l'avaient fait en 2000.

– L'accord conclu, les États-Unis et l'Union européenne devront aider les deux gouvernements à faire accepter le compromis par leur peuple, en attribuant aux négociateurs du pays le mérite des concessions arrachées au camp adverse, et aux Occidentaux et aux Arbitres la responsabilité des concessions faites.

– Le Collège d'arbitres, l'ONU, les États-Unis et l'Europe devront s'engager à faire respecter scrupuleusement par les deux parties l'intégralité des éléments de l'accord. Ils devront s'appliquer aussi à faire reconstruire les deux pays ensemble, avec des Palestiniens en Israël et des Israéliens en Palestine, parce que la symbolique a de l'importance dans cette région du monde et qu'il faut aussi leur réapprendre à travailler ensemble et en confiance.

Quand nos Dirigeants comprendront qu'ils sont face, non pas à une hydre à plusieurs têtes comme Hercule, mais face à une multitude d'hydres de milliers de têtes qu'il faudrait couper toutes en même temps... il sera sans doute beaucoup trop tard. Espérons seulement que cette prise de conscience pourra déboucher à partir de 2009 avec le nouveau Président des États-Unis.

Le plus triste dans cette affaire, c'est que les deux peuples sont complémentaires et s'entendent plutôt bien quand leurs relations ne sont pas pourries par le conflit, ses conséquences et les surenchères de la loi du talion.

S'il est permis de rêver, plutôt que de chercher à imposer la démocratie au Moyen-Orient par la guerre avec le succès que l'on constate tous les jours, ne pourrait-on pas essayer de lancer l'idée d'une Union du Moyen-Orient et du Maghreb dès la résolution du conflit Palestinien, le tout étant accompagné d'un plan Marshall (qui a sans doute beaucoup contribué à la réconciliation de l'Europe et à sa volonté de tourner définitivement la page des guerres) ?

Est-ce une plus grande utopie que celle qui a été lancée par les Pères fondateurs de l'Europe ? Sans doute, mais avec une différence notable : nous savons aujourd'hui qu'une telle utopie peut se réaliser et ça, c'est un point très important. Alors, au lieu d'envisager d'intégrer la Turquie dans l'Union européenne, ce que beaucoup d'États ne souhaitent pas sans oser le dire, parrainons cette deuxième Union entre la Turquie, Israël et la Palestine en paix, et d'autres pays dont l'Égypte, la Jordanie, le Maghreb...

Depuis la chute du mur de Berlin, le monde n'est plus en guerre idéologique puisque tous les pays un peu importants adhèrent, dans les faits, au capitalisme. En revanche, il est en guerre économique et l'approvisionnement en matières premières, et notamment en pétrole, est une préoccupation majeure des principales puissances. Dans ces conditions, qui aurait intérêt à ce qu'il y ait des conflits au Moyen-Orient ? Alors, qui s'opposerait à ce que cette région du monde soit en paix et prospère ?

## Mondialisation

Peut-on s'opposer à la mondialisation ?

La réponse est non pour une seule et bonne raison : elle permet à un, voire à deux milliards d'hommes de sortir/d'espérer sortir de la misère dans laquelle ils se trouvent depuis des siècles. Ce processus prendra une à deux générations pour le plus grand nombre, mais c'est bien préférable au *statu quo*.

Alors, à quel titre, et basé sur quelle morale, nous qui représentons une petite minorité privilégiée de la population mondiale, pourrions-nous nous opposer à cet immense espoir de sortie de la misère pour une majorité de cette même population ?

Et plus incompréhensible encore, ce sont en majorité des gens qui revendiquent haut et fort les valeurs dites de gauche, de partage, qui s'opposent le plus à cette mondialisation. Est-ce parce qu'ils veulent à tout prix préserver leurs privilèges de nantis, même si c'est tout relatif pour une partie des populations occidentales, sans que nous n'ayons à changer le moins du monde nos comportements et nos avantages dits acquis ? Ou est-ce parce que cette mondialisation libéralo-capitaliste est en passe de réussir là où la mondialisation communiste a échoué ?

Ceci est le premier constat, au plan éthique. Une deuxième raison relève du pur réalisme. Quand un mouvement de masse comme celui-ci est enclenché, a-t-on raisonnablement la possibilité de s'y opposer ? Avons-nous oublié que nous représentons 1 % de la population mondiale et seulement 7,5 % pour l'ensemble de l'Union européenne ? Ou, avons-nous intérêt à l'accompagner pour le contrôler et en tirer le maximum de profit, ou en subir le minimum d'inconvénients ?

La première attitude est suicidaire. Nous avons autant de chance d'arrêter ce mouvement que d'arrêter la terre de tourner. En revanche, nous pouvons trouver dans la deuxième attitude le moyen de maintenir, et même de développer, notre richesse et notre bien-être tout en lui donnant un visage plus humain. Il est intéressant à ce sujet d'entendre le point de vue du Directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, dont la sensibilité de gauche n'est pas contestable.

Que la mondialisation dans ses débuts, et encore maintenant, ait un caractère sauvage, c'est une réalité, mais il ne tient qu'à nous (l'Union européenne) de peser de tout notre poids pour l'humaniser. L'OMC et d'autres organismes sont là pour ça, encore faut-il les aider à trouver les bonnes solutions au lieu de leur opposer des utopies ou des conservatismes, et de lutter pour leur disparition.

Comment permettre aux pays pauvres de s'en sortir ? Il n'y a qu'une solution indiquée par le proverbe chinois :

« Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour. Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours. »

Il ne faut pas leur donner de l'argent, mais du travail. Or, ce travail, dans un premier temps, c'est le nôtre : il faut donc savoir le partager, c'est-à-dire savoir faire évoluer les créations de richesses chez nous.

En permettant à ces pays de créer de la richesse grâce au travail délocalisé, nous allons créer des besoins qu'ils trouveront chez nous... et l'on amorcera une spirale vertueuse... à condition de faire évoluer rapidement et intelligemment nos économies de pays développés afin qu'elles soient complémentaires et non concurrentes de celles des pays émergents.

Jusqu'à présent, tout le développement s'est fait à partir et autour des ressources naturelles (surtout d'origine fossile). Ce modèle est en fin de vie, car ces ressources, et particulièrement le pétrole, la plus intéressante et la plus universelle de toutes, s'épuisent ou vont devenir rares et chères. À cela s'ajoutent des demandes qui explosent avec la montée en puissance de la Chine, de l'Inde, du Brésil, etc. Et, par ailleurs, notre planète ne pourra pas supporter notre mode de vie étendu à six milliards et plus d'individus.

C'est donc à nous, aujourd'hui, qu'il revient d'inventer un mode de vie pour six milliards de riches... en sachant que ce ne sont pas les nouveaux riches Chinois ou Indiens qui se priveront de notre mode de vie, mais nous les occidentaux, qui n'auront plus les moyens de vivre comme nous vivons aujourd'hui si nous ne prenons pas en compte cette réalité et que nous ne réagissons pas rapidement. N'en déplaise aux adeptes de l'ordre établi.

Dans les années 1980, l'Occident a tremblé, et souffert, de la montée en puissance du Japon. Or, le Japon ne représentait que 10 à 15 % de la population occidentale et il était à l'époque un peuple très peu tourné vers l'étranger (d'où des handicaps au niveau des langues et de l'expatriation de cadres) et, pratiquement, sans diaspora.

Aujourd'hui, la Chine et l'Inde, pour ne parler que de ces deux pays, ont une population égale à quatre fois celle de l'Occident, des diasporas dans tous les pays, notamment occidentaux, moins de problèmes de langues, des moyens de communication quasi gratuits et mille fois plus performants qu'il y a vingt ans. Et ils ont une volonté de fer à tous les niveaux, sans parler de leurs capacités intellectuelles. Que faisons-nous pour affronter cette réalité nouvelle ? Rien, ou à peu près rien. Ah si, nous nous cramponnons à nos avantages acquis comme à une bouée de sauvetage en faisant comme si les Chinois et les Indiens allaient financer nos retraites, nos indemnités de chômage et notre sécurité sociale !

On peut toujours rêver, mais il paraîtrait préférable de réfléchir aux modes de vie et de production de demain pour que nous ayons notre part du gâteau afin que nos enfants et petits-enfants puissent rester dans un pays/un continent où il fait si bon vivre.

Nous sommes en pleine régression économique et écologique. Le nier, ou pratiquer la politique de l'autruche, reviendrait à accélérer le mouvement et à rendre encore plus difficile un éventuel redressement. En prendre conscience est le prélude indispensable à une recherche de solutions. Mais il faut une prise de conscience générale du pays et de nos partenaires de l'Union européenne afin qu'ensemble, nous étudions les moyens de retrouver le chemin du développement grâce, notamment, à un changement de comportement et à une évolution de notre mode de vie pour les rendre compatibles avec les nouvelles données mondiales. L'État, avec ses multiples Centres de recherche et ses Services de prévisions et de prospective, doit jouer un rôle moteur et incitatif, puis les entreprises devront concevoir et développer les produits et les services innovants adaptés aux marchés d'avenir.

Ceci est possible si tous nos dirigeants et leaders d'opinion en prennent conscience et ont la volonté de rechercher des solutions en laissant au vestiaire les idéologies, les idées préconçues, les recettes qui marchaient autrefois, les certitudes... et la peur de déplaire aux électeurs.

Le Commissariat au Plan, bien aidé par le Plan Marshall, avait permis à la France de se reconstruire après la guerre. Ne serait-il pas opportun et nécessaire de confier cette mission au

successeur de cet organisme d'État (Le Centre d'analyse stratégique), afin de définir et de faire émerger une nouvelle politique socio-économique et les nouvelles technologies adaptées à l'économie mondialisée et aux contraintes de l'environnement ?

En France, il ne faut pas compter sur le marché (libéralisme) pour prendre ce virage... d'autant que la priorité des dirigeants des grandes entreprises est la dernière ligne de leurs comptes de résultat et les retombées sonnantes qui en résultent pour leurs actionnaires et pour eux-mêmes. Aussi, ce virage doit être initié, puis organisé et soutenu par l'État, l'ex-Plan, la Caisse des Dépôts, le Ministère des Finances, etc. Nous avons là une opportunité de débouchés, et donc d'emplois, très importante.

Sachons la saisir, mais la saisir vite, car la Chine est en train de nous damner le pion, y compris sur ce plan, en ayant déjà mis en chantier une ville écologique de 10.000 habitants pour l'exposition universelle de 2010 !

France, réveille-toi !

En 1973, Alain Peyrefitte a écrit : « Quand la Chine s'éveillera... le monde tremblera ».

Trente ans plus tard, la Chine s'est éveillée, le monde tremble, et... la France s'est mise en RTT !

## **Peut-on imposer la Démocratie ou le Capitalisme ?**

### **La Démocratie**

Le Président de la toute puissante Amérique, George W. Bush, a prétendu imposer la démocratie – « le pire des régimes politiques à l'exclusion de tous les autres » – à une dictature en étant persuadé – sincèrement ? – que tous les régimes peu démocratiques de la région s'effondreraient comme des châteaux de cartes pour laisser place à autant de démocraties qui vivraient en paix !

Quatre ans après, le bilan est catastrophique et il est à craindre que seule une nouvelle dictature puisse redonner une certaine stabilité au pays et à la région.

Quelle chance qu'il n'ait pas appliqué cette idée géniale à toutes les régions du monde qui ne connaissent pas ou ne pratiquent pas la démocratie !

Combien de siècles avons-nous mis pour arriver à une relative maturité démocratique, régime que nous avons construit patiemment nous-mêmes, sans interventions extérieures ? Alors, comment peut-on penser qu'il suffit de bombarder un pays, de tuer des milliers de civils jusqu'à ce qu'on arrive à capturer le dictateur et son entourage immédiat pour que toutes les factions, qui étaient maintenues sous le joug du dictateur depuis plusieurs dizaines d'années, enfin libérées, ne règlent leurs comptes entre elles ? Des factions qui, certes, croient au même Dieu, mais avec des nuances qui justifient de s'entretuer.

La Démocratie ne se décrète pas, surtout pas par les armes. Elle implique une longue gestation, la mise en place de règles, de lois, de tribunaux et de relations apaisées entre les différentes composantes du pays.

La Démocratie est un privilège de pays développés, riches. Hormis pour de rares exceptions, la démocratie semble peu compatible avec une sortie rapide d'un pays du sous-développement. Et il est probable que la situation intérieure d'une Chine démocratique à l'occidentale serait plus proche de celle de l'Irak que de la nôtre.

Il est aussi intéressant de regarder le différentiel de croissance entre l'Inde, vieille démocratie, et la Chine, démocratique dans l'intitulé du pays, mais pas dans les faits.

Si la guerre ne semble pas être la bonne méthode pour introduire la démocratie dans un pays qui ne l'a jamais connue, ou pas connue depuis plusieurs générations, l'embargo est tout aussi inefficace et inhumain. Là encore, l'Irak est un bon exemple. Le régime ne semble pas en avoir vraiment pâti. En revanche, la population et en premier lieu les enfants en ont beaucoup souffert. Les seuls vrais bénéficiaires ont été les affairistes véreux pour lesquels l'embargo a été une source d'enrichissement pour eux-mêmes et/ou pour leur parti ou leur entreprise.

Pendant tout un temps, les pays dominants, et en premier lieu les États-Unis et l'URSS, avaient une méthode plus directe pour se débarrasser des régimes qui ne leur plaisaient pas. À tout prendre, c'était bien préférable à la guerre si on raisonne en nombre de morts et en destructions, et bien plus efficace que l'embargo... à condition que ce ne soit pas pour mettre à la place des régimes équivalents ou pires.

## **Le Capitalisme**

Le capitalisme est lui aussi le pire des régimes économiques à l'exclusion de tous les autres. Mais peut-on pour autant l'appliquer *ex abrupto* à une économie dirigiste centralisée ?

Là aussi, on dispose d'un cas d'école, celui de l'ex-URSS à laquelle l'Occident et ses organismes internationaux (FMI, Banque mondiale, BERD, etc.) ont cru bon d'imposer les règles qui marchent plutôt bien en Occident. Ces mesures ont mis les pays dans une situation économique encore plus catastrophique qu'elle n'était auparavant, situation dont ils semblent se sortir petit à petit, essentiellement grâce à leurs richesses en matières premières dont les cours sont de plus en plus élevés.

Il se trouve que j'ai fait en 1993 et 1995 des audits industriels dans deux régions de Russie proches de Moscou dans le cadre d'un projet de transfert de technologie pour y construire 5 ou 10.000 maisons individuelles par an.

En 1993, j'ai vu une trentaine d'unités de production, toutes identiques, à l'arrêt ou quasiment, dans un état de friche industrielle, avec encore quelques dizaines de salariés qui attendaient qu'on veuille bien leur donner quelque chose à faire. Je n'avais trouvé aucune raison objective de choisir les unes plutôt que les autres, sauf leur situation géographique les unes par rapport aux autres.

En 1995, j'ai revu les mêmes usines et, déjà ou enfin, j'avais quelques raisons objectives de choisir les unes plutôt que les autres. Les unes, parce que les équipes de direction avaient commencé à trouver des marchés et s'étaient organisées pour les satisfaire (dynamisme, créativité) alors que les autres attendaient toujours l'arrivée du messie.

Il s'agit là de deux photographies faites au début de la transition entre deux systèmes économiques que tout oppose. Mais, ce qui est intéressant, c'est d'essayer de comprendre ce qui s'est passé dans cette période postcommuniste, où l'on a fait passer sans se poser la moindre question plusieurs pays d'un communisme pur et dur à un capitalisme libéral imposé, en toute candeur, par les pays occidentaux.

Sous l'ère communiste, l'organisation économique était totalement centralisée et entièrement régie par le Plan qui donnait ses ordres aux unités de production, réduites ainsi à de simples ateliers de fabrication. Sur ordres du Plan, les usines recevaient des unités en amont du processus de fabrication les produits qui leur étaient nécessaires pour assurer leurs productions qu'elles envoyaient ensuite aux unités en aval comme indiqué par le même Plan et ainsi de suite jusqu'au consommateur ou à l'utilisateur final.

Tout cela marchait tant bien que mal, d'autant que Staline, divisant pour mieux régner, avait pris soin d'impliquer plusieurs Républiques de l'Union dans les chaînes de production. D'autre part, quand les ordres arrivaient d'en haut, on attendait et l'on ne prenait surtout pas d'initiatives qui auraient pu enrayer le système, outre le fait que les notions de temps et de délais, de rentabilité et d'efficacité, étaient totalement inconnues.

Dans notre système économique, chaque entreprise doit s'organiser elle-même : elle conçoit ses produits en fonction des marchés, assure ses approvisionnements, met en place ses moyens de production puis charge ses services commerciaux de les vendre. À ces services opérationnels s'ajoutent des services fonctionnels (administratif et financier, personnel...) et tout un environnement (banques, services de l'État, lois, tribunaux, etc.) qui permettent à cet ensemble de fonctionner.

En URSS et dans l'immédiat post-URSS, rien de tout cela n'existait, ni dans les entreprises, ni ailleurs : il n'y avait pas plus de Services Achats que de Services commerciaux. De ce fait, ces ateliers de fabrication, devenus du jour au lendemain des entreprises à part entière, n'ont plus été

approvisionnés pour fabriquer des produits pour lesquels elles n'avaient plus, et ne savaient pas trouver de débouchés ! À cela, il fallait ajouter le fait que les Républiques, devenues indépendantes à l'éclatement de l'URSS, avaient rompu les chaînes des processus de production.

Par ailleurs, l'outil industriel était dans un très triste état, avec des fabrications totalement obsolètes qui n'intéressaient plus personne.

Ainsi, les responsables de ces unités de fabrication se sont retrouvés comme des enfants abandonnés, n'ayant ni fournisseurs ni clients et, de ce fait, sans activités ni moyens de subsistance. D'où cette situation impressionnante en 1993. Progressivement, certaines ont su mieux que d'autres trouver des ouvertures et ont ainsi pu lancer des activités nouvelles dans leurs unités qui, dans bien des cas, n'avaient pas grand-chose à voir avec ce qu'ils faisaient auparavant. Mais qu'importe, il fallait s'en sortir.

Un autre point important, c'était le décalage au niveau de certaines notions et les incompréhensions qui en résultaient. Deux exemples :

– La tolérance sur les pièces fabriquées : « pas de problème, on sait faire ». Sauf que dans leur esprit il s'agissait d'une tolérance de l'ordre du cm, leurs dalles en béton pour la construction des barres d'immeubles (technique de construction des HLM importée de France) pesaient plusieurs tonnes, alors que pour nos fabrications il s'agissait du mm, nos dalles ne pesant que 50 kg ;

– La capacité à gérer des stocks : ils ne comprenaient/n'acceptaient pas que je refuse leur grand spécialiste de la gestion des stocks, lui qui avait une longue expérience dans le domaine. Ses outils de gestion étaient un papier et un crayon à bille et il déclenchait ses réapprovisionnements en fonction de la hauteur du tas de chaque composant. Il était évident pour nous, mais pas pour eux à l'époque, que construire 5.000 ou 10.000 maisons par an, constituées de plusieurs centaines de composants, relevait de techniques plus sophistiquées de gestion des stocks et des approvisionnements.

À cela, il fallait ajouter qu'il n'existait pas tout l'environnement qui est nécessaire pour que les entreprises fonctionnent correctement : les services financiers et les banques, les us et coutumes, les structures de conseil et d'assistance, les lois et les règlements ainsi que les tribunaux pour les faire appliquer et respecter, etc. Et, tout simplement, l'expérience et la culture industrielle libérale. Sans parler des détournements.

Cette expérience montre que l'efficacité du capitalisme libéral ne se décrète pas ! Mais tout cela avait totalement échappé à nos doctes technocrates qui, semble-t-il, ne s'étaient pas posé la question de savoir si l'environnement qui permet à nos économies libérales de fonctionner préexistait. Je ne suis pas persuadé d'ailleurs qu'ils se la posent plus aujourd'hui en dépit de ces fiascos. À noter, si l'on en croit les mémoires de Gilberte Beau, que Raymond Barre en avait été conscient à l'époque.

Si j'osais une comparaison, j'assimilerais le communisme à un zoo et le capitalisme à la jungle. Après trois générations élevées dans un zoo, se retrouver du jour au lendemain dans la jungle sans la moindre préparation est purement suicidaire/meurtrier. C'est pourtant ce que nous avons décidé de leur imposer !

Il est intéressant de noter que d'autres pays communistes ont fait/ont cette mutation vers l'économie libérale de marché, et qu'ils la font avec succès (comme la Chine et le Vietnam). Mais la grande différence avec l'ex-URSS, c'est qu'ils la font eux-mêmes, à leur rythme, et en gardant la maîtrise de l'ensemble du système.

### **Conclusion**

Ce sont les pays qui décident de leur évolution économique et politique. On peut les aider, mais c'est à eux d'en garder la maîtrise. C'est à eux de mûrir les décisions, de les mettre en application et d'en suivre pas à pas les réalisations. On ne peut pas parachuter impunément la Démocratie ou le Capitalisme ou toute autre formule magique sur des pays qui n'ont ni la culture, ni l'expérience, ni la préparation, ni les structures nécessaires, ni l'envie éventuellement.

Ce qui me paraît le plus étonnant, le plus désespérant, c'est que ni les grands organismes internationaux ni les champions du libéralisme ne semblent avoir analysé les échecs des pays de l'ex-URSS afin d'en tirer des leçons pour l'avenir.

Ainsi, les pays pauvres ou en difficultés continueront à subir les conséquences, parfois dramatiques de leur dogmatisme. Mais, c'est ainsi, les idéologies rendent autiste !

## Conclusion

Dans les années 1970, le Royaume-Uni était en plein déclin, marqué par une crise économique, sociale et politique grave. Margaret Thatcher, Première ministre de mai 1979 à novembre 1990, a pris un ensemble de mesures drastiques qui ont généré beaucoup de drames, mais qui, finalement, ont permis de redresser le pays, pays qui se trouve aujourd'hui dans une bien meilleure situation que le nôtre.

Nous sommes actuellement dans la situation du Royaume-Uni des années 1970, où tout devait être réformé, repensé. Avec une grande différence, aggravante : le monde et les technologies évoluent beaucoup plus vite de nos jours qu'à l'époque, si bien que l'immobilisme d'aujourd'hui a des conséquences beaucoup plus graves que l'immobilisme des années 1970.

Alors, que penser du programme de réformes de notre nouveau Président Nicolas Sarkozy ?

Il s'agit d'une première étape, d'une phase « d'échauffement », car ce programme paraît très en deçà de ce qui est nécessaire compte tenu de la situation actuelle de la France.

En a-t-il conscience ?

En prendra-t-il conscience ? Il faut l'espérer quand il constatera que les réformes engagées certes vont plutôt dans le bon sens, mais qu'elles sont loin de résoudre la plupart des problèmes posés.

Prenons par exemple le cas des banlieues en grandes difficultés. Aucune des mesures envisagées, des polices dites de proximité aux heures ouvrées aux descentes de police musclées en passant par le soutien scolaire, ne rétablira la situation. Tant que les causes ne seront pas éliminées, nous retrouverons les mêmes effets : il faut sortir de ce satané carré si l'on veut résoudre les problèmes qui les minent !

Il y a une chose difficilement compréhensible : dès qu'il y a un virus qui traîne quelque part on prend des mesures drastiques pour confiner les porteurs et les porteurs potentiels afin de l'empêcher de se propager. Dans nos banlieues en difficulté, on ne s'attaque pas aux racines du mal et l'on n'isole pas les personnes contaminées pour éviter qu'elles contaminent les autres.

Dans les mesures préconisées, il y a simultanément le nerf de la guerre, l'argent avec les moyens humains et matériels, et le confinement des personnes contaminées afin que celles qui ne le sont pas soient relativement protégées.

Ce programme de réformes a été imaginé fin 2006. Il a semblé un moment devenir sans réel intérêt en raison de l'arrivée de Nicolas Sarkozy aux commandes de l'État. Il semble malheureusement probable qu'il retrouve tout son intérêt quand l'heure du bilan des réformes entreprises par le nouveau Gouvernement aura sonné et qu'il faudra envisager d'aller beaucoup plus loin pour redresser le Pays.

Pour rester dans les analogies anglaises, le Plan actuel du Gouvernement paraît être un « Plan Blair ». Or, nous ne pourrions pas faire l'économie d'un « Plan II » (et non B) qui pourrait être qualifié de « Plan Thatcher humain ».

Pour terminer, une remarque importante s'impose : Tony Blair a eu la grande chance d'avoir été précédé par Margaret Thatcher qui avait fait l'essentiel du « sale boulot » ! Nicolas Sarkozy n'a pas eu cette chance, aussi va-t-il devoir cumuler les actions des deux Premiers ministres anglais !

Il a, volontairement ou inconsciemment, inversé l'ordre. Espérons qu'il n'aura pas à faire le même constat que Margaret Thatcher, à savoir :

**« De petites réformes pouvant déclencher des réactions démesurées, en conséquence, réactions violentes pour réactions violentes, autant que ce soit pour des réformes importantes ! »**

En d'autres termes, espérons qu'il n'aura pas à regretter, lui aussi, des inversions de calendriers :

- Des cadeaux aux uns avant de demander des sacrifices à d'autres ;
- Des petites réformes avant de grandes réformes ;
- Un comportement dominateur en Europe avant d'avoir entrepris, et surtout mené à bien, les grandes réformes indispensables à la remise à niveau de la France.

Septembre 2007

## **Octobre 2015**

Je viens de relire ce livre, écrit pour l'essentiel en 2006 et publié en 2007.

Je n'ai pas touché au fond. Je n'ai fait que quelques corrections mineures de style et pour l'adapter au format A4.

Huit ans et deux Présidents plus tard, il est toujours d'actualité, car rien de significatif n'a été fait pour redresser notre économie et l'adapter au monde actuel.

Mes deux livres suivants :

– « Quelques idées pour adapter nos institutions au monde actuel et relancer notre économie », paru en octobre 2009 ;

– « 57 vs 44 % — Refonder ? Oui, mais... Quoi, Pourquoi, Comment ? », paru en mai 2015 et disponible chez l'éditeur : [www.leseditionsdunet.com](http://www.leseditionsdunet.com)

sont centrés sur nos problèmes intérieurs, économiques et politiques, qu'ils approfondissent en allant, notamment pour les retraites dans le dernier essai, jusqu'à préconiser un « Régime Universel de Retraite » quasiment clé en main.

## SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
<i>1. QUELQUES RÉALITÉS ÉCONOMIQUES OU DE BON SENS</i>	
Quel régime politique pour la France ?	7
Égalité/Équité	11
Valeur Argent	15
Valeur Travail	17
Durée du travail	19
Relance par le pouvoir d'achat – Précarité	21
Aides et Fiscalité	23
Entreprises et Chefs d'entreprises	25
Délocalisations	28
Charges sociales et TVA sociale	29
<i>2. QUELQUES RÉFORMES INDISPENSABLES</i>	
Principaux objectifs des réformes préconisées	34
Réformes de l'État	36
Mesures en faveur des Banlieues	42
Réforme des Retraites	45
Droit de Grève	49
Europe	51
Défense européenne et OTAN – Prolifération nucléaire	55
Mesures symboliques	57
Méthode	59
<i>3. RÉFLEXIONS ET COMMENTAIRES</i>	
Emploi des Seniors	65
Logements vacants	66
Usage du Référendum	68
Recherche et Développement	71
Droit ou Justice ?	74
Immigration	80
Europe chrétienne, Europe laïque... Europe musulmane	82
Lutte contre le terrorisme et Conflit palestinien	85
Mondialisation	89
Peut-on imposer la démocratie ou le capitalisme ?	92
CONCLUSION	96